

photo : Maïté Hennemont

Mémento de l'Enfance et de la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles 2013



... réfléchir sur les
hommes et les sociétés.

... me
sentir vivante
quand je fais
quelque chose qui
me retourne le
cœur, [...].

... voyager,
voir la beauté du
monde et la beauté
des peuples [...].

J'aime ...

... la
musique qui
me transporte,
en toute occasion,
j'aime les concerts,
sommptueux.

... les
corps sublimés
par des tatouages
qui ont une
histoire.

... sortir
le soir,
ressentir cette
sensation de
puissance,
comme si j'étais
invincible.



Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Conception : Lorise Moreau, Malvina Govaert et Michel Vandekeere

Mise en page : David Deschryver

Écriture : Lorise Moreau avec le concours de Anne-Marie Dieu, Malvina Govaert,
Dominique Rossion, Anne Swaluë et Michel Vandekeere

Nos plus grands remerciements à l'équipe du SIPES, et plus spécifiquement au Professeur Isabelle Godin,
pour avoir partagé avec nous les résultats de la dernière enquête HBSC.

Nous remercions aussi Béatrice Ghaye du Service des Indicateurs de l'Enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Septembre 2014 - Dépôt légal : D/2014/8651/5

« Il n'y a pas si longtemps, l'idée reçue était que « nous n'en savons pas assez » concernant le bien-être subjectif pour en faire une mesure du progrès social. Pourtant, comme en attestent les recherches documentées dans ce manuel, nous en connaissons en fait un brin – peut-être plus que ce que nous imaginions jusqu'à ce que nous rassemblions tout le matériau pertinent pour ce rapport – et en particulier que les mesures du bien-être subjectif sont capables de saisir une information valide et significative. »

Martine Durand, OCDE, OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-Being, OECD Publishing, 2013.

Depuis 2002, l'Observatoire publie annuellement un *Mémento de l'Enfance et de la Jeunesse* avec l'intention affichée de présenter une vision globale et intégrée des politiques d'enfance et de jeunesse.

Aujourd'hui plus que jamais, cette vision globale et intégrée nous semble nécessaire. Et que placer au centre de cette vision sinon l'enfant lui-même ? L'OEJA a donc pris délibérément le parti de placer le **bien-être subjectif de l'enfant** au centre des regards.

Nous y donnons une place centrale à la parole, au vécu et aux expériences des enfants et des jeunes : en nous efforçant de comprendre ce qu'ils nous disent, en décelant ce qui affecte ou renforce leur bien-être, en les écoutant dans ce qu'ils sont et vivent, aujourd'hui, en les faisant participer aux décisions qui les concernent, en leur permettant de jouer un rôle central dans la vie politique et sociale, en reconnaissant qu'ils ont leur propre regard, leur mot à dire, leurs points de vue pertinents sur ce qui fait qu'ils se sentent bien.

À l'heure où les indicateurs de bien-être s'invitent parmi les indicateurs économiques, qui dominaient jusqu'alors, pour déterminer la richesse d'un pays, quoi de plus nécessaire que de fonder les chiffres clés de l'enfance et la jeunesse sur le bien-être des enfants ?

Mettre le bien-être de l'enfant au cœur de ce regard chiffré implique, en termes de politiques publiques, de se doter d'outils différents pour mesurer ce qui compte. Ces outils existent déjà : partiellement, trop partiellement sans doute. Raison supplémentaire pour leur réserver une place de choix dans le panorama de données qui suit.

Mettre le bien-être de l'enfant au centre des préoccupations, c'est, une fois encore, plaider pour un ancrage résolu des politiques publiques sur une vision globale et intégrée de l'enfance et de la jeunesse, jalon vers une société qui mise sur le bien-être de toute sa population.





Figure I : Les six priorités du bien-être de l'enfant

Adapté du rapport de la Children's Society, *Promoting positive well-being for children. A report for decision-makers in parliament, central government and local areas, 2012.*

A. Mettre les enfants au centre du questionnement

1. Cadre général

Les études sur le bien-être, sa définition et ses déterminants sont aujourd'hui pléthore. Elles font pour nombre d'entre elles le lien avec les travaux d'Amartya Sen sur la définition d'une vie bonne et sur les capacités (possibilités effectives) à pouvoir atteindre cet idéal de vie.

Les liens entre bien-être subjectif, définition d'une vie bonne et développement des capacités sont d'autant plus cruciaux durant l'enfance, période pendant laquelle l'individu est en construction, car c'est à cette phase de la vie, à des âges où les expériences négatives peuvent être bien plus marquantes que les expériences positives, que la possibilité de comprendre le monde et d'avoir une prise sur lui, notamment par la participation aux décisions, revêt une importance plus marquée encore.

Certains pourraient s'interroger sur la validité d'une mesure subjective, mais comme le mentionne le 10^e bilan Innocenti de l'Unicef : « *La pauvreté des enfants n'englobe pas seulement le revenu ou l'accès aux variables d'une liste donnée. Ils peuvent souffrir d'un manque d'amour et d'attention, de compétences et de disponibilité parentales, de relations sociales et de réseau communautaire, de services publics et de qualité environnementale. Il est donc nécessaire de continuer à développer des modes de suivi global du bien-être des enfants* ».

Le concept de bien-être « objectif » souffre aussi du manque d'accord sur une définition claire et univoque, qui ne manquerait pas d'être elle-même subjective. En effet, quelle serait la meilleure mesure du bien-être « objectif » ? Celle de l'absence de pauvreté – dont la mesure devrait faire, elle aussi, consensus – en ferait sûrement partie, mais comment en déterminer les autres aspects et comment les mesurer ? Être en bonne santé ? Suivre des études choisies ?...

Mettre le bien-être des enfants et des jeunes au centre des réflexions est impossible sans interroger les premiers concernés. C'est ce qui a été entrepris notamment par la recherche « Ce que les enfants entendent par bien-être » commanditée par l'OEJAJ en 2008 et par les travaux de la Children's Society et de l'Université de York (Royaume-Uni) qui offrent un **cadre méthodologique et de compréhension de la mesure du bien-être des enfants et des jeunes**. C'est ce cadre qui a été mobilisé dans ce document.

Depuis 2005, la Children's Society en collaboration avec l'Université de York a développé un programme de recherche pour mieux appréhender le sens que donnent les enfants au bien-être. Pour atteindre ce but, les enfants ont été interrogés lors de focus groups ou à travers d'enquêtes.

Au total, près de 30 000 jeunes de 8 à 16 ans ont été consultés. Les chercheurs ont ainsi pu établir une liste des domaines auxquels les enfants accordent le plus

En savoir plus

La conception du bien-être n'est pas la même pour les enfants que pour les adultes. Des recherches mettent en avant ce que nous disent les enfants de leur vécu. Nous retiendrons ici les suivantes :

Tout d'abord les recherches commanditées par l'OEJAJ :

- *Ce que les enfants entendent par bien-être et les leçons à en tirer pour le choix et la définition d'indicateurs de bien-être*, 2008, <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5213>
- *Le vécu des enfants dans la pauvreté*, 2010, <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=7282>

Ensuite la série de travaux de la Children's Society, en collaboration avec l'Université de York, qui a servi de base à la structure de cette nouvelle version du *Mémento de l'Enfance et de la Jeunesse*. Dans cette série, nous citerons plus spécifiquement les documents suivants :

- *The Children's Society, The Good Childhood Report 2012. A review of our children's well-being*, janvier 2012.
- *The Children's Society, Promoting positive well-being for children. A report for decision-makers in parliament, central government and local areas*, 2012.

Plus de publications sont disponibles sur le site <http://www.childrengsociety.org.uk/well-being>

d'importance pour jouir de ce qu'ils estiment être une bonne vie. Les enfants ont identifié dix domaines clés¹ que les chercheurs ont catégorisés en **six priorités appréhendables pour l'action publique**. Ces priorités sont représentées dans le graphique page 4 et servent à structurer cette nouvelle mouture du *Mémento*.

À l'intérieur de chaque priorité, les éléments, provenant des dix domaines clés fournis par les enfants, ont fait l'objet d'analyses statistiques afin de déterminer ceux qui sont les plus liés à leur niveau de bien-être global.

Les résultats des travaux de la Children's Society montrent que les domaines pour lesquels les enfants expriment un plus grand niveau de satisfaction au Royaume-Uni sont la famille, la santé, le domicile et les amis. L'école, le choix, l'apparence et le futur ferment la marche. Qu'en est-il de ces éléments clés en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

En savoir plus

Dans une visée comparative, n'oublions pas les recherches de l'UNICEF qui permettent de rendre compte de la situation de la Belgique dans un contexte international :

- UNICEF, Centre de recherche Innocenti, *Mesurer la pauvreté des enfants*, Bilan Innocenti 10, mai 2012.
- UNICEF, Centre de recherche Innocenti, *Le bien-être des enfants dans les pays riches*, Bilan Innocenti 11, avril 2013.

Les bilans Innocenti, ainsi que les Working Papers de ce centre de recherche peuvent être consultés sur <http://www.unicef-irc.org/>

En ce qui concerne l'activité des services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous renvoyons à un document de synthèse, mais le lecteur désirant plus de détails sur certains services trouvera une liste de leurs sites web en fin de document :

- Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Recherche, *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres*, édition 2014, <http://www.directionrecherche.cfwb.be/>

« [Le bien-être, c'est] s'aider les uns les autres, les amitiés, être entourée, s'amuser, faire la paix. »

¹ Les dix domaines clés identifiés par les enfants sont les relations avec la famille, les relations avec les amis, l'utilisation du temps, la santé, le futur, le logement (auquel se rattache le quartier), l'argent et la possession de biens, l'école, l'apparence et la quantité de choix dans la vie.

« J'aime réaliser que je suis en train de passer un super moment et que ça restera un de mes meilleurs souvenirs. J'aime sentir le soleil taper sur ma peau quand il fait froid l'hiver. J'aime aussi nager. J'aime aussi voir les gens heureux autour de moi. »

2. Mesurer le bien-être des enfants et des jeunes

S'interroger sur le bien-être des enfants et des jeunes nécessite de se questionner sur la mesure de ce bien-être. Pour l'OEJA, une des priorités est de laisser la parole aux premiers concernés : les enfants et les jeunes. Cependant, cela pose autant de questions...

Interroger les jeunes : sur quoi ?

Sur leur vie, leurs activités, leurs difficultés, mais aussi sur leur compréhension du monde, leur perception du bien-être et l'expérience qu'ils en font, sur les différents domaines qui structurent leur vie, mais sans les compartimenter.

Interroger les jeunes : comment ?

- Recueillir leur parole sur leur vécu

Tout d'abord les interroger sur ce qu'ils entendent par bien-être avec des méthodes adéquates et mettre en œuvre des techniques de recueil du vécu qui leur permettent de s'exprimer de manière adaptée à leur âge et leur maturité.

- Mener des enquêtes auprès des enfants et des jeunes

C'est aussi disposer d'enquêtes quantitatives qui ont pour interlocuteur le jeune. En Belgique, certains grands programmes d'enquêtes sont menés spécifiquement auprès des plus jeunes. C'est le cas des programmes d'enquête PISA, HBSC, ou encore CIVED. L'OEJA,

les universités ainsi que d'autres institutions mènent aussi des enquêtes ponctuelles. Citons par exemple les enquêtes relatives à la qualité de vie à l'école et à la participation des enfants et des jeunes.

- Mener des enquêtes qui parlent des jeunes

Au-delà des enquêtes dédiées spécifiquement à ce public jeune, d'autres s'intéressent aux ménages, à la famille, à leur budget, aux conditions de vie. Il est possible d'en extraire des connaissances qui étayent certaines des dimensions du bien-être des enfants et des jeunes. Ex.: SILC, GGS, etc.

Passer à l'élaboration et au calcul d'indicateurs...

- ...centrés sur la perception des jeunes
- ...focalisés sur les jeunes

De nombreux indicateurs prennent comme unité de mesure les ménages. Un décentrage permettrait de s'intéresser aux jeunes, en les considérant comme l'unité de mesure pertinente. Par exemple, le pourcentage de ménages avec enfants à risque de pauvreté deviendrait le pourcentage de moins de 18 ans vivant dans des ménages à risque de pauvreté (travail effectué par l'IWEPS dans le cadre de l'analyse des données SILC de 2009).

Clé de lecture

Des solutions simples permettent de repositionner les enfants et les jeunes au centre du questionnement et de l'analyse. Par exemple, il est aisé d'élaborer et de calculer des indicateurs ayant l'enfant comme unité de mesure.

« J'ai un skyblog [...]. C'est chouette, tu peux mettre ce que tu veux, tu peux te libérer. Pour me lâcher, quand je m'ennuie, j'écris des poèmes, j'écris ce que je ressens. Ma passion, c'est de faire réfléchir les gens. Je donne parfois l'adresse à mes amis pour les faire réfléchir. »

« J'aime danser. Ne plus penser qu'à ça, virevolter dans une pièce l'esprit totalement vide et cette vague impression de liberté flottante. »

3. Niveau de bien-être général des enfants et des jeunes

À partir des enquêtes auprès des jeunes, le niveau de bien-être des enfants et des jeunes peut être mesuré dans ses différentes dimensions. Le niveau général de bien-être est calculé à partir de la question « À quel point es-tu satisfait de ta vie ? ».

Les données de l'enquête HBSC récoltées en 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles montrent que, globalement, plus de huit enfants sur dix déclarent un haut niveau de bien-être. Si cela place la Fédération Wallonie-Bruxelles à la 20^e place dans les comparaisons internationales pour les enfants de 11 ans et à la 25^e pour ceux de 15 ans² – résultat proche de la moyenne des pays participants à l'enquête –, ce qui pose encore plus question, ce sont les disparités observées entre certaines catégories de jeunes.

Ainsi, la mise en regard des quartiles de bien-être (calculés sur l'ensemble de l'échantillon de jeunes interrogés) montre des différences qui interrogent. L'observation dévoile une diminution du niveau de bien-être avec l'âge des jeunes et un niveau plus faible chez les filles que chez les garçons.

Des différences apparaissent aussi entre les types de famille : les enfants déclarent un niveau de bien-être plus faible dans les familles recomposées ou monoparentales.

Notons au passage, mais nous y reviendrons plus tard, que la stabilité de la structure familiale et la qualité des relations déterminent davantage le bien-être des enfants et des jeunes, que le type de famille auquel ils appartiennent.

Enfin, un lien existe entre niveau socio-économique de la famille et bien-être de l'enfant : les enfants issus d'un milieu plus défavorisé sont plus nombreux à éprouver un plus faible niveau de bien-être.

Clé de lecture

Si plus de huit enfants sur dix déclarent avoir une bonne vie, ce niveau diminue avec l'âge et est plus faible pour les enfants vivant dans des ménages de niveau socio-économique faible ou n'ayant pas leurs deux parents.

Pourcentage de jeunes déclarant un haut niveau de bien-être selon l'âge et le sexe, et moyenne internationale

	Filles	Garçons	Moyenne internationale
11 ans	86 %	90 %	88 %
13 ans	85 %	88 %	85 %
15 ans	77 %	88 %	83 %

Source : HBSC, 2010, rapport international.



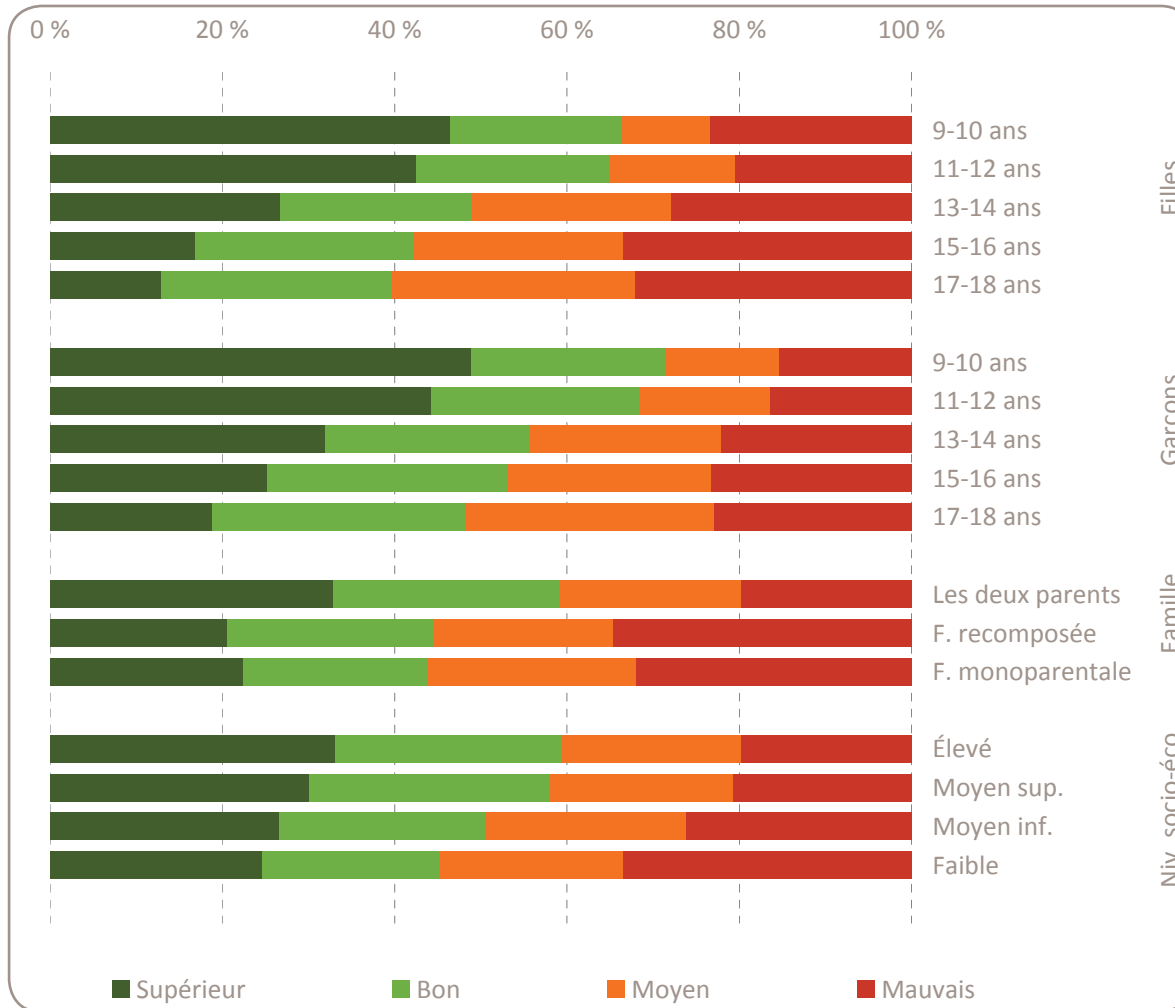
« Et aussi quand je suis avec mes amis, je me sens bien aussi. On rigole tout le temps. On fait des activités amusantes avec eux. »

« Marcher. En bord de mer, en pleine forêt. Sentir l'air frais et pur caresser mon visage, mes écouteurs vissés dans les oreilles et ne plus penser à rien, laisser mes jambes me guider. »

² 40 pays ou régions ont participé au programme d'enquête HBSC. À titre de comparaison, la Flandre se situe à la 5^e place pour les enfants de 11 ans et à la 2^e pour ceux de 15 ans.

Figure 2 : Quartiles de perception globale de sa vie (échelle de 0 – pire vie possible – à 10 – meilleure vie possible)

Note : Les quartiles, calculés à partir de l'ensemble des enfants interrogés, représentent les 25 % déclarant les plus hauts niveaux de satisfaction jusqu'au 25 % déclarant les niveaux les plus faibles.



Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.

En savoir plus...

... sur les enquêtes qui parlent des jeunes

Les enquêtes auprès des jeunes mobilisées dans ce document proviennent de plusieurs sources.

L'OEJAJ a notamment commandité en 2008 une enquête sur la qualité de vie à l'école et en 2006 une enquête sur la participation des enfants et des jeunes :

- Enquête sur la qualité de vie à l'école : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=6254>
- Enquête sur la participation des enfants et des jeunes : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5321>

L'autre grande source utilisée ici provient des enquêtes HBSC qui ont lieu tous les quatre ans depuis 1986 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les résultats de l'enquête 2010 ont été publiés en février 2013 par le Service d'Information Promotion Éducation Santé (SIPES, ESP-ULB, <http://sipes.ulb.ac.be>) dans les rapports suivants :

- Decant P., de Smet P., Favresse D., Godin I. La santé des élèves de 5^e et 6^e années primaires
- Moreau N., de Smet P., Godin I. La santé des élèves de l'enseignement secondaire – Partie I
- Favresse D., de Smet P., Godin I. La santé des élèves de l'enseignement secondaire – Partie 2

D'autres enquêtes sont présentées en annexe.

4. Droits et événements

Le tableau de droite représente dans sa partie haute des droits, obligations ou opportunités de participation des mineurs et jeunes adultes. Dans sa partie basse sont représentés les âges moyens à différentes transitions menant vers un statut social d'adulte.

La catégorisation de ces droits, obligations et opportunités de participation fait référence à la classification selon la règle des 3 P usitée pour classifier les droits de l'enfant énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) entrée en vigueur en janvier 1992 dans notre pays : les droits de Provision, de Protection et de Participation. Certains droits pourraient se retrouver dans plusieurs catégories. Cependant, la classification proposée ici a le mérite de simplifier la lecture du tableau tout en tenant compte des droits impactés. Pour en savoir plus sur les sources d'information sur les droits de l'enfant, voir l'encart page 16.

Les **droits de provision** concernent ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins des enfants (nourriture, eau, accès aux soins de santé, sécurité sociale, etc.) et leur permettre de vivre et de se développer dans de bonnes conditions (écoles, médias, aide à la jeunesse, etc.).

- Droits de provision
- Droits de protection
- Droits de participation

Remarque : Le détail des événements se trouve en annexe.

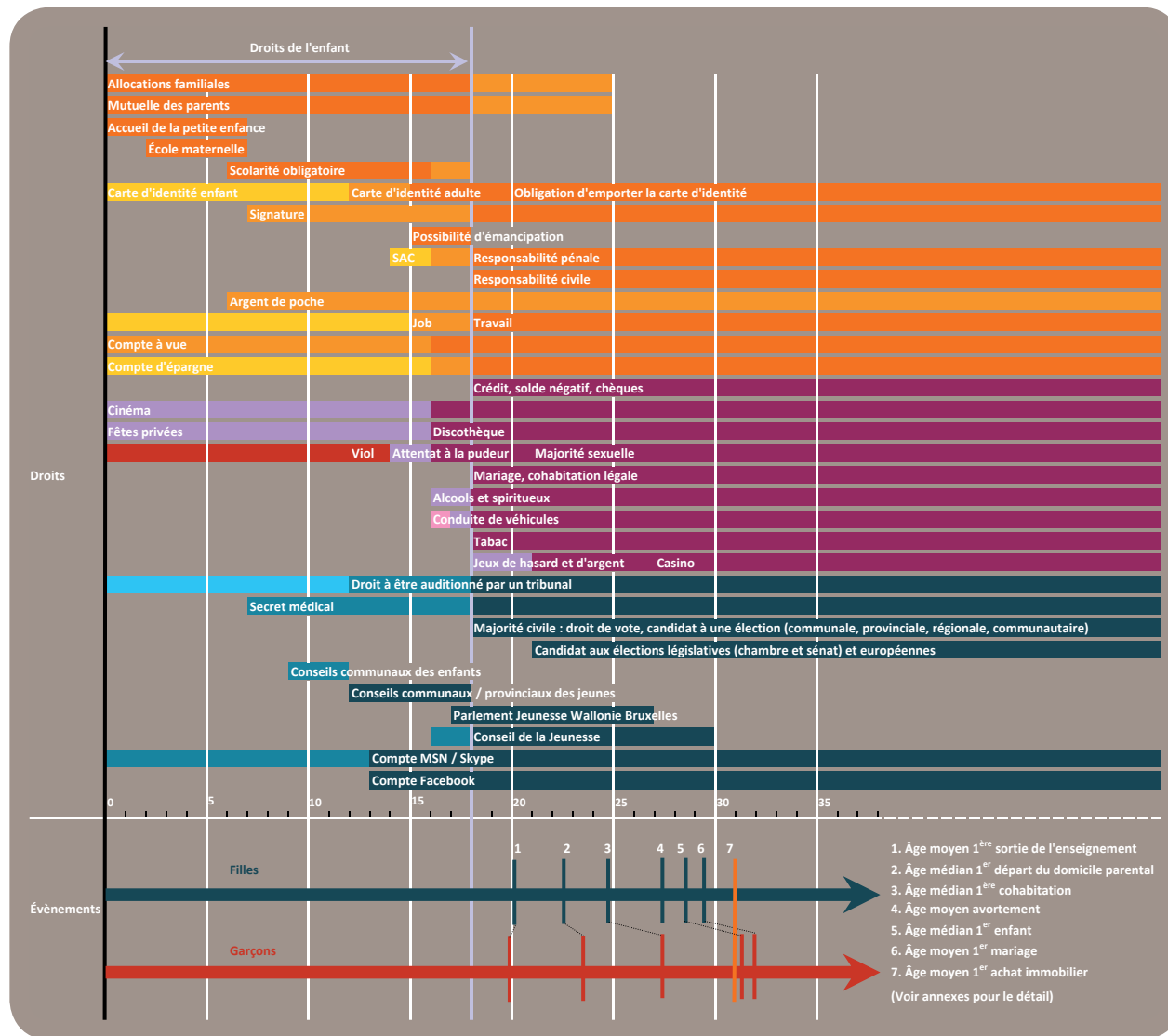


Figure 3 : Droits et événements

Les **droits de protection** font référence au droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation, de violence, d'abus et de violation des droits.

Les **droits de participation** accordent aux enfants le droit de penser, d'exprimer leur opinion et de participer aux décisions qui les concernent.

Il était impossible de laisser le tableau ci-contre sans explications. C'est pourquoi une interprétation dans les grandes lignes de ces informations est reprise ici. Pour une information détaillée, l'OEJA renvoie le lecteur vers les administrations compétentes ou les services d'information spécialisés.

Droits de provision

Allocations familiales : Jusqu'à ses 18 ans, le jeune est bénéficiaire d'allocations familiales sans conditions. Au-delà de 18 ans (et jusqu'à 25 ans), le jeune doit être aux études ou suivre une formation et ne peut toucher de revenus supérieurs à un certain montant. Sous certaines conditions, le jeune peut les toucher directement à partir de ses 16 ans.

Mutuelle des parents : Un jeune peut s'inscrire comme titulaire à partir de 18 ans, mais il peut rester à charge de la mutuelle de ses parents jusqu'à 25 ans s'il ne gagne pas plus d'une certaine somme.

Accueil de la petite enfance : Un enfant peut être accueilli dans un milieu d'accueil dès sa naissance et jusqu'à ses 3 ans (dans certains milieux d'accueil jusqu'à 6 ans).

École maternelle : Un enfant peut entrer à l'école maternelle à partir de ses 2,5 ans et y rester jusqu'à l'année de ses 6 ans. L'enfant entre à l'école primaire au mois de septembre de l'année de son 6^e anniversaire, mais 5 % des enfants restent en maternelle jusqu'à 7 ans.

Scolarité obligatoire : La scolarité à temps plein est obligatoire à partir du mois de septembre de l'année des 6 ans de l'enfant et se poursuit jusqu'à 15 ans. À partir de cet âge, le jeune a la possibilité de continuer en alternance s'il a suivi 7 années d'enseignement primaire maximum et 2 années d'enseignement secondaire de plein exercice minimum. À partir de 16 ans, la scolarité à temps plein n'est plus obligatoire, par contre la scolarité à temps partiel l'est jusqu'à 18 ans.

Carte d'identité : Deux types de documents d'identité sont en vigueur en Belgique pour les enfants de moins de 12 ans : la pièce d'identité et la Kids-ID : la pièce d'identité est délivrée automatiquement par le service population de la commune au moment de la première inscription au registre de la population (naissance) ou au registre d'attente (enfant arrivant de l'étranger). La Kids-ID est une carte d'identité électronique avec photo pour les enfants belges de 0 à 12 ans. Elle est valable 3 ans. Les parents peuvent aussi faire une demande de passeport pour leur enfant. La carte d'identité « standard » est délivrée automatiquement à 12 ans pour les jeunes belges et il est obligatoire de la porter sur soi à partir de 15 ans.

Signature : La signature d'un enfant de moins de 7 ans n'a aucune valeur légale. Après cet âge, sa prise en compte est possible, mais sera évaluée en fonction de l'engagement

contracté et de la capacité de discernement du mineur. Une signature d'enfant n'est pas valable pour un emprunt ou un achat d'immeuble, le mineur n'ayant pas de capacité juridique jusqu'à ses 18 ans. À partir de 18 ans, la signature engage le jeune.

Possibilité d'émancipation : À partir de 15 ans, un jeune mineur peut être émancipé par le tribunal de la jeunesse à la demande d'au moins l'un de ses deux parents ou de son tuteur. Si la démarche est l'initiative d'un seul parent, l'autre doit être entendu. L'émancipation concerne les droits civils. Elle affranchit le jeune de l'autorité parentale et le rend titulaire des mêmes droits et obligations que les adultes à quelques exceptions près, concernant notamment la gestion des biens immobiliers et des capitaux. En matière pénale, le mineur émancipé est toujours considéré comme un mineur et relève donc toujours du tribunal de la jeunesse.

Responsabilité pénale : Avant 16 ans, le jeune est considéré comme pénalement irresponsable. Il sera déféré devant le tribunal de la jeunesse. À partir de 16 ans, sur base de rapports sociaux et médico-psychologiques, le juge de la jeunesse peut se dessaisir du dossier et renvoyer le jeune devant une juridiction pour adultes si la gravité du fait commis le justifie. Dans ce cas, le jeune sera jugé devant les mêmes tribunaux que les majeurs. Bien que le mineur soit pénalement irresponsable, les **sanctions administratives communales (SAC)**, relevant du Code pénal ou non, ont récemment été étendues. Les mineurs de 14 ans et plus pourront désormais être sanctionnés si le conseil communal le prévoit dans son règlement général de police.

Responsabilité civile : Ce sont les parents qui sont responsables civilement de leur enfant mineur et des dommages qu'il cause, et ce même quand l'enfant est chez une tierce personne.

Argent de poche : Il n'y a pas d'âge fixé légalement pour l'ensemble des mineurs. Par contre, les enfants placés dans un service agréé de l'Aide à la jeunesse ont le droit de recevoir un montant minimum d'argent de poche.

Job / Travail : S'il existe des exceptions pour les activités qui rentrent dans le cadre de l'éducation ou de la formation ainsi que des dérogations individuelles à titre exceptionnel, le principe directeur de la loi reste celui d'une interdiction générale du travail des enfants. À partir de 15 ans, le jeune peut exercer un job étudiant (contrat d'occupation étudiant) ou, pour ceux qui suivent un enseignement en alternance, signer un contrat d'alternance. Pour les enfants plus jeunes, une dérogation individuelle peut exceptionnellement être accordée et ce uniquement pour les activités énumérées par la loi, par exemple pour des spectacles, des tournages publicitaires, etc. Enfin, le jeune peut conclure un contrat de travail normal à partir de 18 ans (ou plus tôt s'il est émancipé). Dans tous les cas, les conditions de travail sont strictement réglementées et les rémunérations doivent être payées directement sur un compte au nom du jeune.

Compte à vue : La loi ne fixe pas de limites d'âge, mais la plupart des banques en imposent. L'âge charnière est généralement de 16 ans, âge en dessous duquel une autorisation parentale est nécessaire. C'est aussi la banque qui fixe les règles de gestion et de retrait de l'argent déposé sur le compte.

Compte d'épargne : L'ouverture d'un compte d'épargne est réglementée par la loi. Il n'y a pas de conditions d'âge, mais le jeune doit être considéré comme étant doué de discernement. Les retraits ne sont permis qu'à partir de 16 ans et avec un plafond maximum. Les parents conservent le droit de gérer le compte d'épargne et de mettre des conditions suspensives à son utilisation. Cependant, certaines banques interdisent les retraits d'argent par les parents.

Droits de protection

Crédit, solde négatif, chèques : Les soldes négatifs, les chèques, les achats à crédit et les cartes de crédit sont interdits pour les mineurs.

Spectacles, fêtes privées, discothèques : À partir de 16 ans un jeune peut aller seul au cinéma, au théâtre, sortir en discothèque si l'entrée n'est pas interdite aux mineurs. Avant 16 ans, le jeune peut participer à une fête privée, ou aller à un spectacle. Dans tous les cas, les salles de spectacles, les discothèques, etc. peuvent décider d'interdire leur accès aux mineurs.

Cinéma : L'entrée des salles de cinéma est interdite aux moins de 16 ans, accompagnés ou non, sauf si le film projeté a obtenu le visa de contrôle de la Commission de contrôle des films et est donc labellisé E.A. (enfants admis). Dans ce cas uniquement, les enfants de moins de 16 ans sont autorisés à visionner le film.

Majorité sexuelle : Elle est fixée à 16 ans. Avant cela les relations sexuelles sont en tout cas interdites entre un majeur et un mineur, et passibles de poursuites. Si un mineur âgé de 14 à 16 ans a des relations sexuelles

consenties avec un majeur, celui-ci pourra être poursuivi pour attentat à la pudeur. En dessous de 14 ans, le mineur est considéré dans tous les cas comme non consentant. Toutes les relations sexuelles sont alors considérées comme un viol.

Mariage et cohabitation légale : L'âge légal du mariage, comme de la cohabitation légale, est fixé à 18 ans sauf décision contraire du tribunal de la jeunesse sur demande de dérogation pour motifs exceptionnels. Le consentement des parents est alors demandé.

Alcool et spiritueux : Il est interdit de vendre, offrir, servir toutes boissons ou produits ayant plus de 0,5 % d'alcool aux mineurs de moins de 16 ans. Pour les moins de 18 ans, cette interdiction concerne toutes boissons ou produits contenant des spiritueux (22 % d'alcool). À partir de 18 ans, il n'y a plus de restriction. La vente de vin ou de bière est donc légale à partir de 16 ans, les alcopops et cocktails à base de spiritueux sont interdits, au même titre que ces derniers, avant la majorité civile.

Conduite de véhicules : À partir de 16 ans, le jeune peut conduire sans titre, un cyclomoteur de classe A ou B. Entre 17 et 18 ans, il peut obtenir une licence d'apprentissage de conduite d'une voiture. Le jeune a alors la possibilité de rouler en présence d'un accompagnant majeur. À 18 ans, il peut obtenir son permis de conduire B.

Tabac : La vente de tabac est interdite aux mineurs de moins de 16 ans.

Casino, jeux de hasard et d'argent : Ils sont interdits avant 18 ans. L'accès aux casinos est réservé aux personnes âgées d'au moins 21 ans.

Droits de participation

Droit à être auditionné par le tribunal : Le tribunal de la jeunesse (procédure de divorce, infractions, etc.) a l'obligation de convoquer tout jeune de 12 ans ou plus afin de l'entendre, l'enfant peut décliner l'invitation. Avant 12 ans, le mineur capable de discernement peut, à sa demande ou sur décision du juge, être entendu. Il en va de même pour tous les mineurs devant les autres tribunaux.

Secret médical : Le médecin est tenu au secret médical pour les mineurs capables de discernement venus se confier. L'âge du discernement n'est pas fixé par la loi sauf en ce qui concerne le tribunal de la jeunesse. Très souvent, il sera fixé au cas par cas et peut être établi, en matière de santé, dès les 7 ans de l'enfant. Le secret médical est levé uniquement en cas de danger vital impérieux, de témoignage en justice ou d'exceptions légales (ex. : infraction sur un mineur). Il vaut en cas de demande d'interruption volontaire de grossesse de la part d'une mineure sans aucune limite d'âge minimum.

Majorité civile : L'article 488 du Code civil prévoit que « la majorité est fixée à 18 ans accomplis ; à cet âge, on est capable de tous les actes de la vie civile ». Elle octroie la responsabilité civile à l'individu majeur et ouvre aussi des droits civiques qui sont modulés en fonction de la nationalité : droit de vote à toutes les élections, droit de candidater aux élections communales, provinciales, régionales et communautaires.

Candidature aux élections législatives belges et européennes : Contrairement aux élections communales, provinciales, régionales et communautaires, le droit de se porter candidat aux élections législatives belges (chambre et sénat) et européennes est fixé à 21 ans.

Conseils communaux d'enfants (CCE) : Ce sont des structures de participation à la vie locale mises en place sur base volontaire par les communes. Leur objectif est de permettre aux enfants de se faire entendre et de développer une citoyenneté active par leur implication dans la vie locale. Ils s'adressent majoritairement à des enfants en fin de scolarité primaire, souvent en 5^e ou 6^e primaire.

Conseils communaux / provinciaux de jeunes (CCJ) : Ils ont les mêmes objectifs que les CCE, mais s'adressent généralement à des jeunes de l'enseignement secondaire.

Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles (PJWB) : Le Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles est une simulation parlementaire d'une semaine organisée annuellement. Une centaine de participants de 17 à 26 ans reproduisent le fonctionnement d'un parlement. Ses principaux objectifs sont de sensibiliser les jeunes à la démocratie et aux mécanismes parlementaires.

Conseil de la jeunesse : C'est l'organe officiel de représentation des jeunes francophones de 16 à 30 ans. Les membres élus ont entre 18 et 30 ans. Ses missions sont d'émettre des avis, d'informer et de sensibiliser sur toutes questions, analyses, études et actions relatives à la jeunesse, de favoriser la participation citoyenne et la mobilisation des jeunes, de relayer leur parole et avis et

de favoriser les mises en réseaux et partenariats avec les opérateurs inscrits dans les domaines culturel, social ou pédagogiques reconnus.

Compte MSN / Skype : MSN ne spécifiait pas d'âge légal. Suite à la fusion des services Skype et MSN, l'âge minimum a été fixé à 13 ans.

Compte Facebook : L'âge minimum pour ouvrir un compte est de 13 ans.

« Mon père, m'a abandonné quand j'avais 6 ans [...], alors porter son nom de famille est un fardeau. Bref, j'en ai parlé avec ma mère [...] pour que je prenne son nom de famille. Dans deux ans, je passe un examen et ça me gonflerait d'avoir le nom de famille de mon père dessus [...]. En plus, je suis mineure alors je ne sais pas comment ça se passe, si j'ai le droit à un avocat direct, s'il faut faire signer de la paperasse à mon père. »

5. Les âges des politiques sectorielles

Enfance	
Crèche / Crèche parentale	0-3 ans
MCAE, service autonome ou organisé par une crèche/MCAE, maison d'enfants, accueillant autonome, accueillant conventionné	0-6 ans
Prégardiennat	1,5-3 ans
Accueil extrascolaire	2,5-12 ans
Écoles de devoirs	6-15 ans
Centres de vacances (plaines, séjours, camps)	2,5-15 ans
Santé	
Consultations prénatales ONE	Futurs parents
Consultations ONE pour enfants	0-6 ans et soutien à la parentalité
Visites à domicile ONE	0-6 ans et soutien à la parentalité
Dépistage visuel	18 mois-3 ans
Dépistage auditif	3-4 jours après la naissance
Aide à la jeunesse / Maltraitance / Adoption / Accueil d'urgence	
Maltraitance	0-18 ans
Adoption d'enfants	0-18 ans
Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE)	0-6 ans - fratrie 0-12 ans
Services agréés de l'Aide à la jeunesse	0-18 ans ou 20 ans si l'aide a été sollicitée avant les 18 ans
Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse (IPPJ)	12-18 ans en régime ouvert, 14-18 ans en régime fermé
Sections d'Accompagnement, de Mobilisation intensifs et d'Observation (SAMIO)	14-18 ans
Centre fédéral fermé	16-18 ans

Culture - Participation - Éducation permanente - Jeunesse	
Organisations de jeunesse (mouvements de jeunesse, mouvements thématiques, services de jeunesse) et groupements de jeunesse	3-30 ans, 2/3 de moins de 35 ans dans les organes de gestion
Centres de jeunes (Maisons de jeunes, Centres de rencontres et d'hébergement, Centres d'information des jeunes)	12-26 ans
Centres d'expression et de créativité, Fédérations de pratiques artistiques en amateur	Tous âges
Projets jeunes	Priorité aux moins de 26 ans
Bureau International Jeunesse	13-35 ans
Conseil de la jeunesse	16-30 ans, membres élus 18-30 ans
Enseignement	
Maternelle	2,5-6 ans
Obligation scolaire à temps plein	6-15 ans
Obligation scolaire à temps partiel	16-17 ans
Enseignement non obligatoire	À partir de 18 ans
Services d'accrochage scolaire	6-17 ans

Lecture du tableau

Dans ce tableau sont repris les âges mentionnés dans les textes légaux portant sur la reconnaissance ou le subventionnement des différents services. Certains de ces services accueillent des enfants et des jeunes en dehors des âges repris ici.

En savoir plus...

... sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

Elle a été ratifiée dans tous les pays du monde à l'exception des États-Unis, de la Somalie et du Sud-Soudan. Le 20 novembre 2014, sera célébré le 25^e anniversaire de l'adoption de cette convention par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour en savoir plus sur la CIDE et son application en Fédération Wallonie-Bruxelles, <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5376>

Pour en savoir plus sur les droits des mineurs et des jeunes adultes un certain nombre de sources d'information, d'études et de rapports peuvent être mobilisées. En voici quelques-unes qui ont permis la rédaction de ces pages :

- Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE), <http://www.dgde.cfwb.be>
- La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (CODE), <http://www.lacode.be>
- Entre autres ONG actives dans le domaine des droits de l'enfant et ayant produit des analyses sur les droits de l'enfant en Belgique, citons DEI et UNICEF Belgique.
- Les centres et fédérations de centres d'information jeunesse, <http://pro.guidesocial.be/associations/centres-information-jeunes-1510.html>
- Les Services Droit des Jeunes, <http://www.sdj.be>, et le journal Droit des Jeunes, <http://www.jdj.be>
- Les différentes administrations et les bases de données législatives sont bien entendu aussi des ressources de premier ordre.

Enfin, renvoyons aux travaux du Groupe Permanent CIDE (<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5385>), institué au sein de l'OEJAJ, dont les missions sont entre autres l'analyse et le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, à ceux de la Commission nationale pour les Droits de l'Enfant (<http://www.cnde.be>) et à ceux du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (CIDE-UCL, <http://www.lecide.be>).

B. Les six priorités



1. Avoir des relations positives avec la famille et les amis

Le bien-être des enfants et des jeunes est intimement lié à la qualité et à la stabilité des relations familiales et sociales. Selon la Children's Society, c'est cependant le sentiment d'avoir des relations en suffisance plus que leur nombre qui importe réellement.

La famille est un lieu central pour le développement de relations de qualité, de même que l'école qui joue un rôle de premier ordre en tant que lieu où se nouent et se dénouent la plupart des relations entre pairs. Pour les jeunes, les amis et les pairs occupent une place importante dans leur vie, mais c'est également le cas des relations qu'ils lient avec les adultes clés (famille, autres référents adultes).

Les études de Children's Society montrent que, davantage que les expériences positives, l'isolement social, les brimades ou le harcèlement par les pairs ou par la fratrie, sont des facteurs jouant très négativement

sur le bien-être global et que ces événements négatifs marquent profondément les jeunes. Les recherches sur le harcèlement à l'école vont dans le même sens.

D'un autre côté, les soins, l'attention et le support des parents, des professeurs et des autres référents adultes participent au sentiment des jeunes d'être entourés de relations sécurisantes et épanouissantes qui reconnaissent les compétences des enfants et des jeunes et qui participent à la construction de leur confiance en eux, essentielles pour établir les bases d'une liberté de choix et d'expression.

En grandissant, les jeunes revendiquent davantage d'autonomie – ce qui est normal. Dans le même temps, leur sentiment de liberté, de pouvoir choisir, diminue. Le rôle des adultes est alors fondamental pour leur garantir ces possibilités, en favorisant par exemple la participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent dans les différentes sphères de leur vie : famille, école, loisirs, quartier, etc.

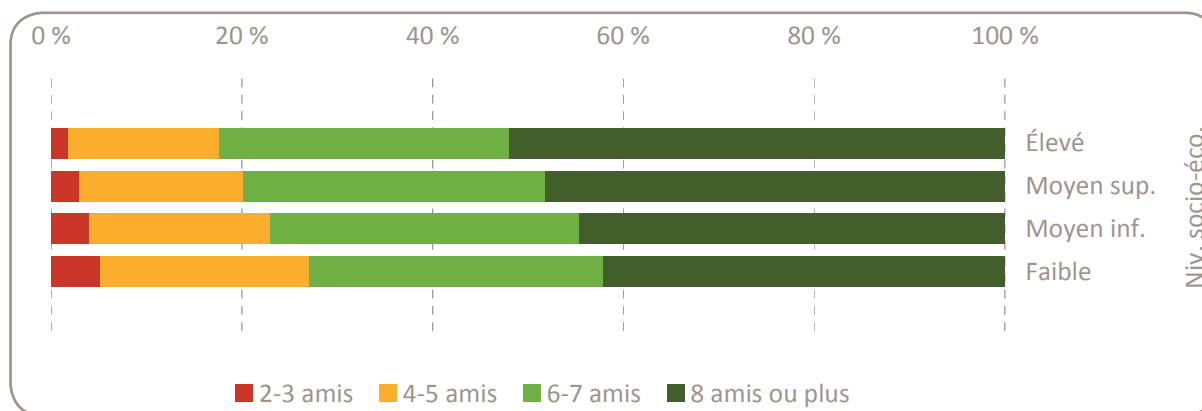
« Qu'on compte pour les autres mais aussi que les autres comptent pour moi. Je suis bien si c'est important dans les deux sens. Les copines me rassurent, me réconcilient quand je pleure. C'est important d'avoir sa meilleure amie près de soi quand on pleure. »

« Je me confie plus à mes amis qu'à mes parents. Il y a aussi des choses que je dis aux cousins mais pas aux parents. Ma grande sœur, elle est comme mes parents. »

1.1. Les amis et les pairs

1.1.1. Les amis

Figure 4 : À l'heure actuelle, combien de vrais amis et vraies amies as-tu ?



Source :
HBSC,
2010,
5e primaire -
6e secondaire.



les brimades, ainsi que les disputes avec les amis, sont autant de facteurs de stress. Ces événements ayant un impact négatif et impliquant des amis ou des pairs sont de natures diverses : les difficultés rencontrées par un ami, une rupture amoureuse, une rupture d'amitié, un secret révélé, des rumeurs, etc.

relations. Les filles ont un cercle d'amis légèrement plus restreint que les garçons. Pour les deux sexes, celui-ci augmente jusqu'à 13-14 ans puis connaît un resserrement. Autre fait notable, les enfants issus d'un ménage à niveau socio-économique faible, ont une probabilité 2,9 fois plus élevée de n'avoir que deux ou trois amis proches, comparativement à ceux de niveau socio-économique élevé. La question de l'isolement social semble donc bien indissociable de la question socio-économique.

Enfin, relevons que les contacts électroniques sont de plus en plus présents dans la vie des jeunes : à 15 ans, ce sont 67 % des filles et 48 % des garçons qui ont un contact électronique quotidien avec leurs amis (HBSC).

En écoutant attentivement les enfants, l'importance du rôle que jouent leurs amis dans leur vie est largement perceptible. Ils sont une source de soutien, partagent les moments d'amusement et les mêmes expériences. Ce sont des personnes de confiance de premier plan. Le nombre de relations amicales, mais surtout leur qualité et le sentiment d'avoir suffisamment d'amis revêtent une grande importance pour le bien-être des enfants.

Plus encore que les aspects positifs des relations amicales, les aspects négatifs peuvent avoir une grande influence sur le vécu des jeunes. En effet, la pression des pairs,

Dans les enquêtes disponibles actuellement en Fédération Wallonie-Bruxelles, nous ne possédons malheureusement pas d'informations sur la qualité des relations entre amis et sur le sentiment d'en avoir suffisamment, nous ne pouvons qu'approcher l'information sur la « quantité » d'amis proches. Cette information permet d'aborder la question de l'isolement social.

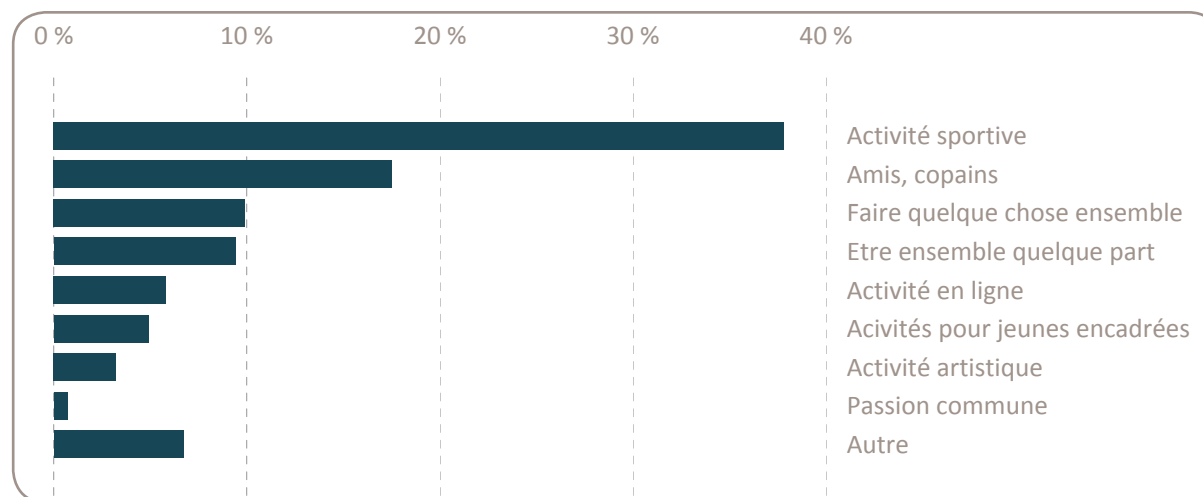
Plus des trois quarts des enfants déclarent avoir au moins six amis proches. À l'opposé, seulement un peu plus de 3 % des jeunes interrogés n'ont que deux ou trois amis, ce qui ne préjuge en rien de la qualité des

Clé de lecture

Le risque d'avoir peu ou pas d'amis proches augmente pour les enfants vivant dans des ménages à faible niveau socio-économique. Cela indique une propension à un plus grand isolement social, même si plus que le nombre d'amis, avoir des amis en suffisance et des relations amicales de bonne qualité sont les critères les plus importants pour le bien-être.

1.1.2. Les groupes de pairs

Figure 5 : Activité du premier groupe de pairs cité comme important



Source :
« Affiliations »,
2013, 1^{re} - 4^e
secondaire

Qu'en est-il des groupes de pairs que les jeunes jugent importants ? Quelles sont les activités qui réunissent des jeunes ? Selon l'enquête « Affiliations », près de deux jeunes sur cinq scolarisés dans les quatre premières années du secondaire mentionnent, en tant que premier groupe de pairs important à leurs yeux, un groupe avec lequel ils pratiquent une activité sportive. Si l'on considère aussi le deuxième groupe important cité par les jeunes, c'est plus de la moitié d'entre eux qui

renseignent au moins une réponse de ce type³. De tels résultats soulignent le rôle primordial joué par le sport en matière de socialisation extrascolaire et extrafamiliale. Les relations amicales informelles sont également très importantes à cet âge.

³ Cette proportion intègre les réponses fournies aux questions sur les deux groupes de pairs jugés importants : un jeune rencontrant ses copains lors d'activités sportives pourra l'avoir mentionné dans sa réponse concernant le premier ou bien le deuxième groupe.

« Ce qui est bien dans les sports Urbains et la Culture Hip Hop, c'est qu'on a vraiment pas besoin de grand chose pour arriver à faire des trucs énormes, seulement besoin de son corps la plupart du temps, parfois d'une balle, d'une planche ou des patins à roulettes, d'une trottinette, mais la plupart du temps, seulement besoin de 3 voire 4 éléments : Le corps, la technique et la créativité et/ou un objet. »

« J'aime mes amis, passer du temps avec eux, tout oublier, rire sans arrêt, se comprendre d'un regard, passer des moments incroyables, découvrir la vie ensemble. »

1.1.3. Les relations entre enfants à l'école

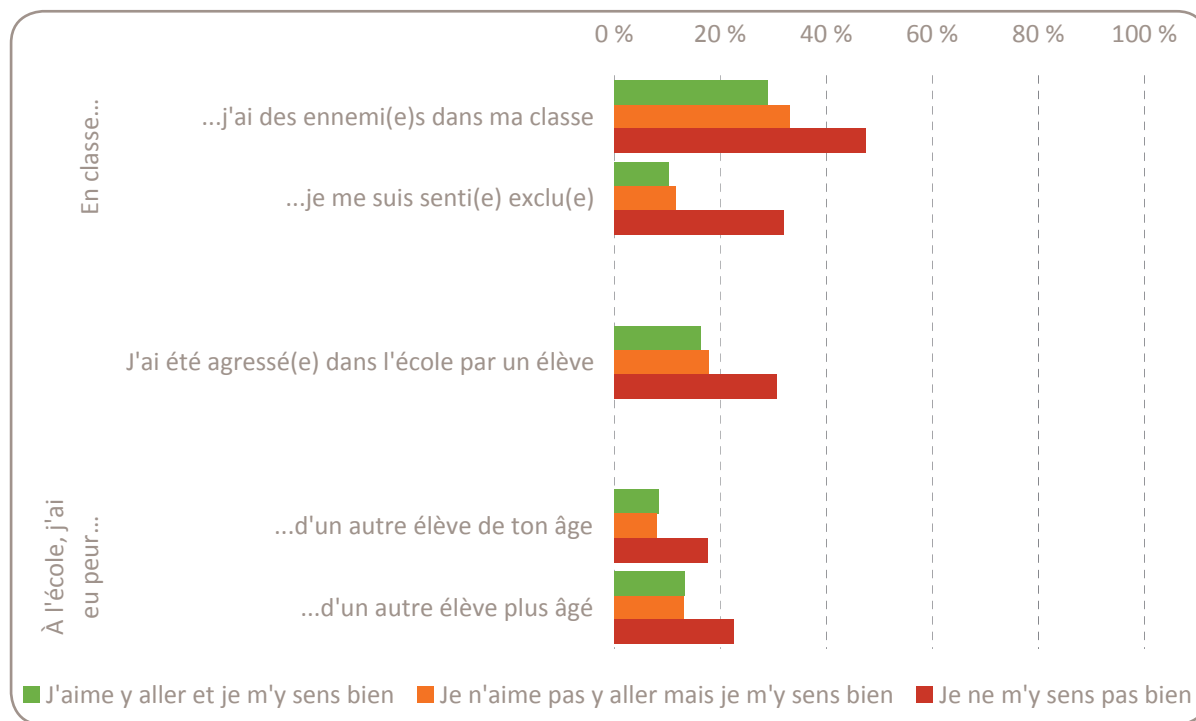
Figure 6 : Ennemis, agressions et peurs

L'école est aussi le lieu par excellence des rencontres entre jeunes. Si la quasi-totalité des enfants dit avoir un ou plusieurs amis dans leur classe, un enfant sur trois déclare y avoir aussi au moins un ennemi. Cette propor-

s'y être senti exclu ou y avoir été agressé. Point positif, une grande majorité d'élèves disent avoir été aidés quand ils en avaient besoin, ou avoir aidé un élève en difficulté.

Il y a un lien manifeste entre le fait de se sentir bien à l'école et les relations avec les pairs. Ainsi, même si un grand nombre d'élèves ne se sentant pas bien à l'école ont au moins un ami en classe, ont aidé et ont été aidés, ces niveaux sont plus faibles que pour les autres. À l'inverse, les expériences négatives sont plus fréquentes que pour les autres enfants : avoir des ennemis, sentiment d'exclusion, agression, peur d'autres élèves, etc.

L'enquête HBSC révèle qu'à 15 ans, 15 % des filles et 25 % des garçons ont été harcelés⁴ au moins deux fois dans les deux mois qui ont précédé l'enquête. Les chiffres sont presque similaires (13 % et 22 %) en ce qui concerne le fait d'avoir harcelé.



La qualité du climat d'école, de classe, de l'environnement de travail et de jeu, le respect de la part des pairs et des adultes référents sont autant d'éléments qui joueront sur les sentiments des jeunes vis-à-vis de l'école.

tion atteint un enfant sur deux si celui-ci éprouve un sentiment de mal-être à l'école. De même, presque un enfant sur trois ne se sentant pas bien à l'école déclare

Clé de lecture

Les élèves ne se sentant pas bien à l'école (14 %) sont plus nombreux que les autres enfants à y expérimenter des situations négatives : avoir des ennemis, sentiment d'exclusion, agression, peur d'autres élèves, etc.

⁴ La notion anglo-saxonne de bullying peut se traduire par brimades, harcèlement ou intimidations. Il peut prendre différentes formes : insultes, racket, jeux dangereux, happy slapping, « cyberbullying », moqueries, ostracisation, propagation de fausses rumeurs. Pour cerner les violences entre pairs, il faut ajouter à ces différentes situations de domination, les conflits, les bagarres et les disputes où aucun enfant n'est en position dominante.

Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

1.2. Les adultes – famille et entourage

1.2.1. Stabilité

Dans un contexte de profonde modification et diversification des familles, voyons ce que les chiffres nous disent de la situation familiale des enfants : les deux tiers des enfants vivent avec leurs deux parents, 15 % dans une famille recomposée, 18 % dans une famille monoparentale et 2 % dans une autre configuration familiale. 25 % des enfants ont un deuxième domicile et parmi ceux-ci 15 % y vont régulièrement ou la moitié du temps.

Figure 7 : Structure familiale

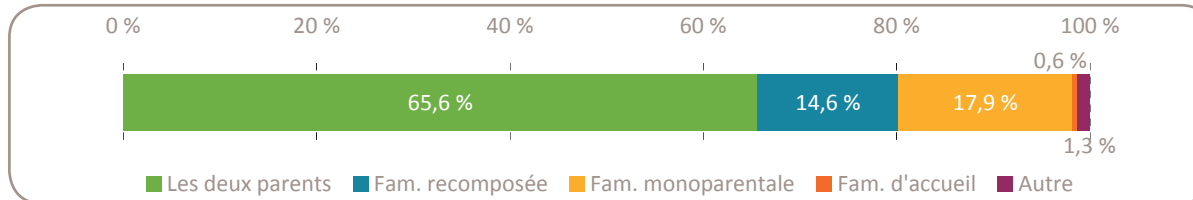
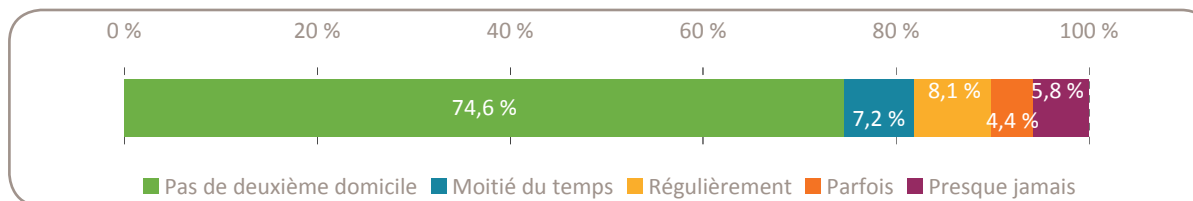


Figure 8 : As-tu une autre famille ou une autre maison ?



Parmi les enfants vivant dans une configuration familiale « autre », se trouvent ceux qui sont placés en institution ou en famille d'accueil. Selon les estimations, 1 % des enfants seraient placés en Fédération Wallonie-Bruxelles⁵, bien qu'en vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant, cette décision doit être prise en dernier ressort.

Au-delà de la typologie familiale, ce sont bien les modifications de la structure familiale et la qualité des relations qui sont les deux éléments clés dans la compréhension du lien entre famille et bien-être de l'enfant.

En effet, les changements familiaux, tout comme les autres événements de vie sont cruciaux pour les enfants⁶ et un lien significatif a été constaté par les chercheurs de la Children's Society entre un niveau de bien-être plus faible et le fait de ne pas vivre avec les mêmes adultes d'une année sur l'autre.

Clé de lecture

Au-delà de la structure familiale, la stabilité et la qualité des relations familiales sont des facteurs déterminants du bien-être de l'enfant. Plus d'un enfant sur cinq a connu un changement familial ou de domicile par rapport à l'année précédente.

Note : Typologie reconstruite sur base de la question « Pour la maison où tu vis tout le temps ou la plupart du temps. Quelles sont les personnes qui vivent avec toi ? »

« Après la naissance de mon petit frère ma mère a vite commencée à être débordée [...], je me sentais donc un peu "délaissé", au niveau de l'attention comme au niveau scolaire. »

⁵ Swaluë, Anne et al., « Du placement d'enfants : Définir et quantifier pour mieux réaliser les droits des enfants placés », *En'jeux*, Working paper de l'OEJAJ, n° 1, juillet 2013.

⁶ Le bien-être a une nature éminemment dynamique. Des analyses de la Children's Society suggèrent que de nombreux enfants passent temporairement par un faible niveau de bien-être et que seulement un petit groupe expérimente cet état de manière continue.

Figure 9 : Changements familiaux et de domicile, année écoulée

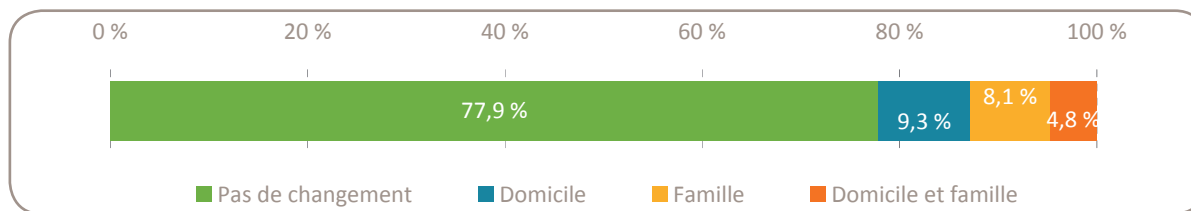
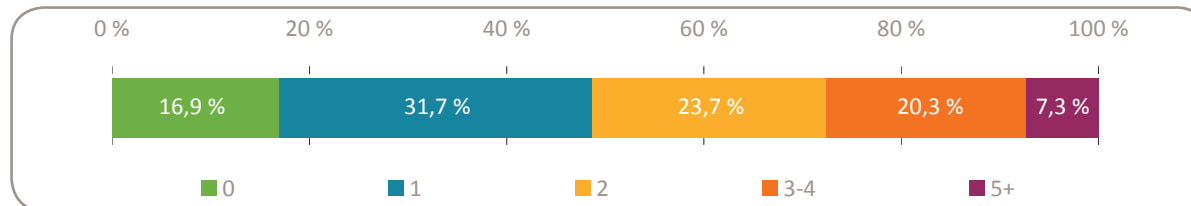


Figure 10 : Nombre de (demi-)frères ou (demi-)sœurs avec qui le jeune vit au moins une partie du temps



Une autre source, l'enquête sur la qualité de vie à l'école, contenait plusieurs questions (famille, domicile, école) sur la situation de l'enfant par rapport à l'année précédente. Plus d'un enfant sur cinq (22 %) a connu une modification de domicile ou un changement familial⁷ par rapport à l'année précédant l'enquête. 5 % ont connu les deux changements.

Enfin, selon l'enquête « Affiliations », plus d'un jeune sur deux scolarisé dans les quatre premières années du secondaire vit au moins une partie du temps⁸ avec

deux (demi-)frères ou (demi-)sœurs au minimum. Ces observations traduisent l'importance croissante des situations de recompositions familiales qui conduisent les jeunes à évoluer au sein de fratries davantage étendues et diversifiées (demi-frères/sœurs ou enfants d'une union précédente de la mère ou du père). Si ces nouvelles fratries offrent une série de supports affectifs nouveaux aux enfants, elles supposent aussi des capacités d'adaptation de la part des jeunes et des risques supplémentaires de passage par des zones de turbulences familiales ou de perte de liens en cas de nouvelle séparation des parents.

⁷ Un changement familial peut se présenter sous la forme de l'arrivée ou du départ d'un adulte, quel qu'il soit, mais aussi d'un enfant. Un changement de domicile n'est pas forcément lié à un déménagement et peut être dû à un changement de système de garde.

⁸ Aucune durée minimale n'a été fixée.

Clé de lecture

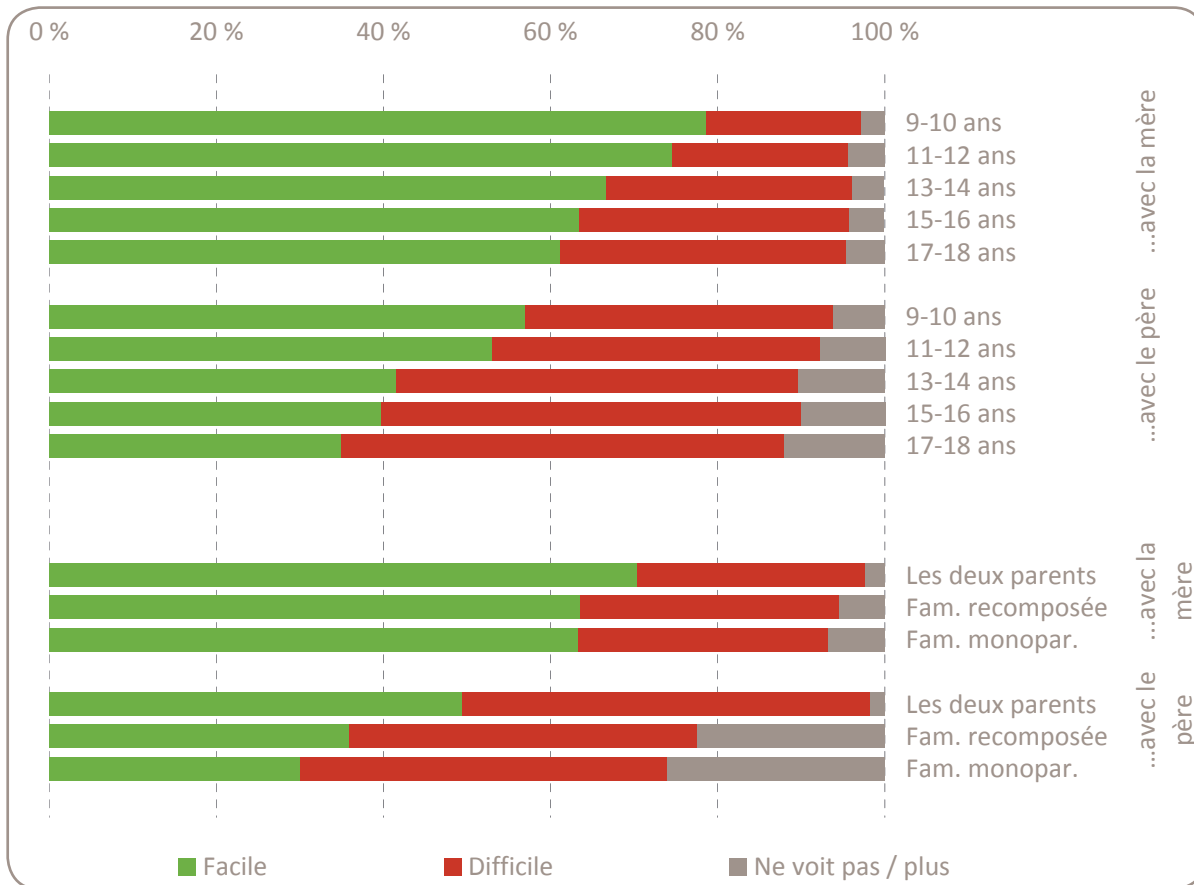
Plus d'un jeune sur deux vit au moins une partie du temps avec deux (demi-)frères ou (demi-)sœurs au minimum. Une attention croissante doit être apportée aux situations de recompositions familiales.

« je me suis engueulée avec ma demi-soeur que je ne vois pas [...] car j'ai répondu a un message d'elle sur un réseau social mais tres agressivement car j'étais énervée [...] depuis elle ne me parle plus [...] Mais voila elle me manque car je la considère comme ma sœur ! »

1.2.2. Qualité des relations familiales

1.2.2.1 Discussion

Figure 11 : Est-il facile ou non pour toi de parler des choses qui te préoccupent vraiment (des choses importantes, graves...) avec les personnes suivantes ? (mère / père)



La qualité des relations est la deuxième clé de compréhension du lien entre bien-être et famille. En effet, la présence de conflits familiaux ou la mauvaise entente entre les membres de la famille effacent l'influence de la structure familiale sur le bien-être : le lien entre le fait de vivre avec ses deux parents et un plus haut niveau de bien-être disparaît en cas de conflits. Ces conflits

familiaux peuvent concerner aussi bien les relations entre adultes, que les relations parents-enfants, ou encore les relations dans la fratrie.

Les enquêtes auprès des jeunes permettent d'approcher la mesure de la qualité des relations à l'aune de l'écoute, du respect, de la participation aux prises de décision et des libertés octroyées aux enfants.

Différents résultats indiquent que la discussion avec la mère semble plus aisée, pour les filles comme pour les garçons, qu'avec le père, et que plus l'âge augmente, plus la discussion devient difficile. Ainsi, il n'y a que 30 % des filles de 17-18 ans qui trouvent la discussion avec leur père facile.

Le type de structure familiale, sans supposer de lien de cause à effet, est fortement lié à la qualité de la discussion avec les parents, en particulier avec le père. Dans le cas de familles monoparentales ou recomposées, environ un enfant sur quatre n'a pas ou plus de contacts avec son père⁹.

Clé de lecture

Avec la stabilité, la qualité des relations est l'autre « dimension familiale » importante pour le bien-être des enfants. La facilité de discussion avec les parents, et en particulier avec le père, se dégrade avec l'âge. Environ un enfant sur quatre ne vivant pas avec ses deux parents ne voit pas ou plus son père.

⁹ Cette absence de contact peut être due à de multiples raisons : décès, père inconnu ou disparu, rupture de communication.

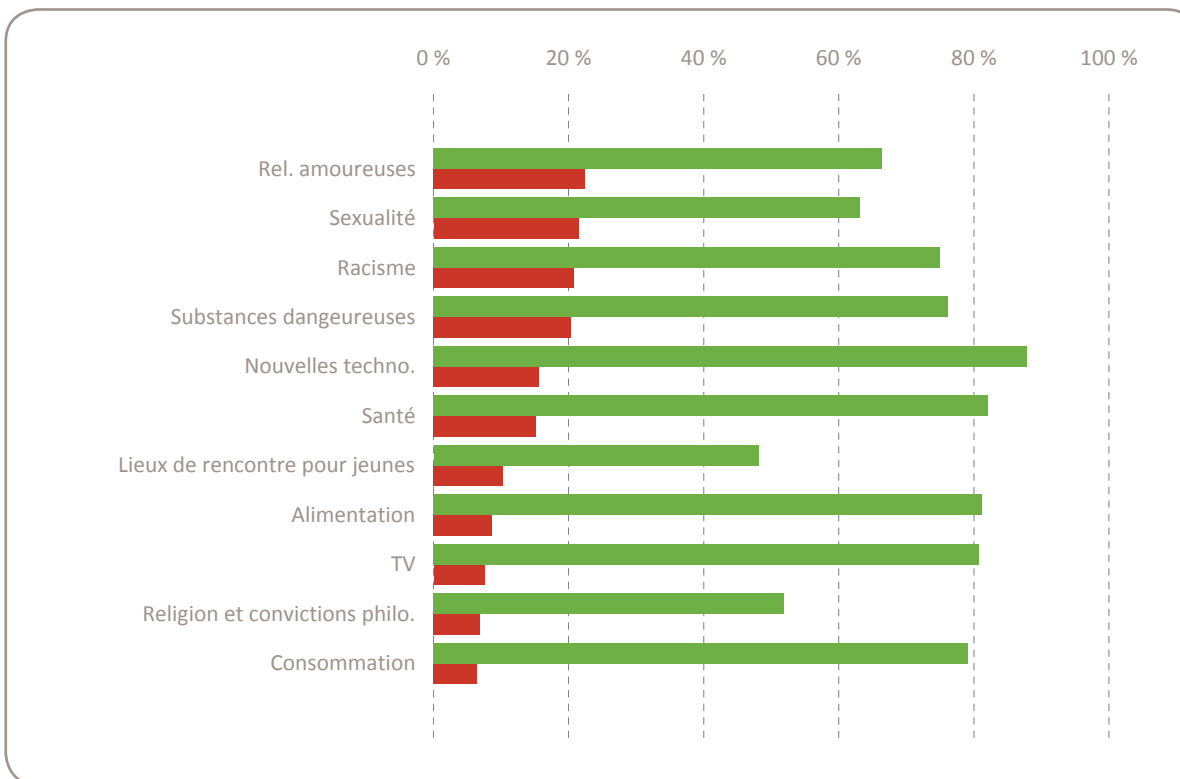
En ce qui concerne les thèmes de discussion entre parents et enfants, ceux-ci sont variés et nombre d'entre eux ont déjà été abordés par la plus grande partie des jeunes. Cependant, une différence apparaît entre ce qui a fait l'objet d'une discussion et ce que les jeunes souhaiteraient approfondir. Ainsi, plus de 20 % des jeunes aimeraient parler plus des relations amoureuses, de la sexualité, du racisme ou encore de la consommation de substances dangereuses.

Derrière ces différences entre thèmes déjà abordés et thèmes sur lesquels les jeunes souhaiteraient en dire davantage, on sent poindre les tensions entre les points de vue des enfants et des parents. Les thèmes les plus fréquemment abordés ne sont pas forcément ceux dont les jeunes souhaiteraient parler davantage. Dans cette configuration, citons par exemple, la consommation, la télévision, l'alimentation. À l'inverse, parmi d'autres thèmes souvent abordés, les jeunes voudraient parler plus des nouvelles technologies ou de la santé. Enfin, parmi les thèmes les moins abordés, les situations sont diverses. Retenons que 10 % des jeunes souhaiteraient plus d'informations sur les lieux de rencontre qui leur sont dédiés, 7 % sur les convictions philosophiques ou religieuses.

Clé de lecture

De nombreux thèmes ont déjà fait l'objet de discussions parents-enfants, mais il existe parfois une différence notable entre les thèmes déjà abordés et les thèmes desquels les jeunes souhaiteraient parler davantage.

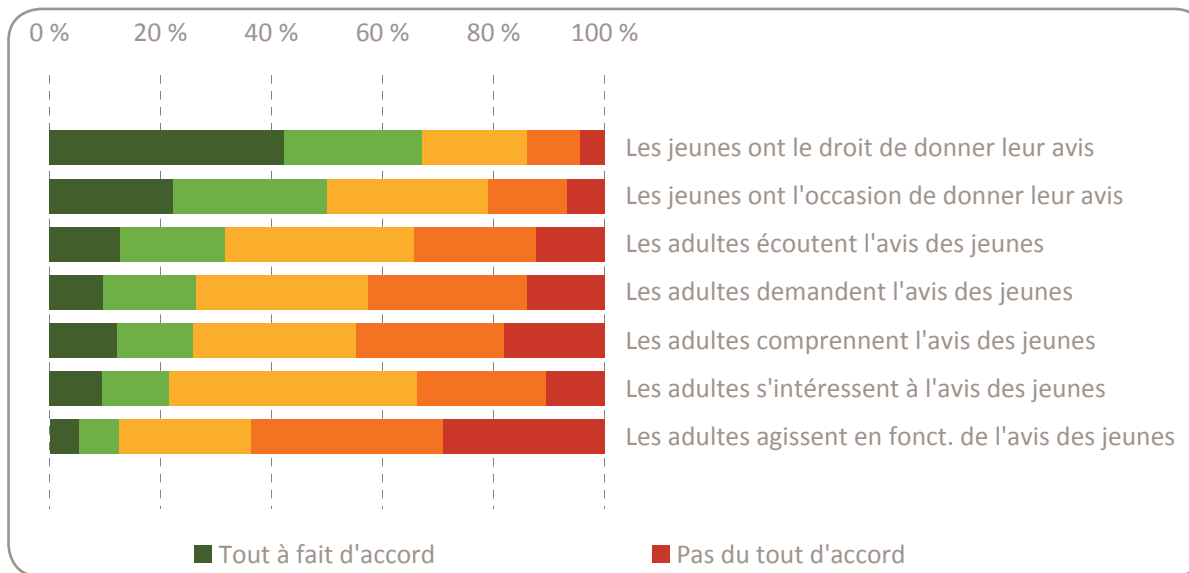
Figure 12 : Ta vie personnelle peut être concernée par les choses suivantes. As-tu déjà parlé avec des adultes à ce propos ? Parmi les choses citées ci-dessus, quelles sont les trois principales à propos desquelles tu souhaiterais pouvoir donner davantage ton avis ?



Source : Participation des enfants et des jeunes, 2006, 10-18 ans.

1.2.2.2 Choix et autonomie

Figure 13 : Avis général sur la participation des jeunes : Es-tu d'accord avec les phrases suivantes : en général,...



Source : Participation des enfants et des jeunes, 2006, 10-18 ans.



Si les possibilités de discussion et la transmission d'informations sur des thèmes divers sont des éléments primordiaux dans l'établissement de relations de qualité, il ne faudrait pas éluder la question du choix et des concepts qui lui sont liés (liberté, autonomie) qui est fondamentale pour le bien-être des enfants. Selon la Children's Society, c'est en effet l'aspect lié le plus intimement au bien-être global des jeunes.

C'est en acquérant le sens de l'autonomie que les enfants avancent vers l'âge adulte. Cette problématique aborde des questions de respect, d'indépendance, de confiance et de liberté.

Différentes facettes de l'autonomie du jeune peuvent être étudiées : subir des éventuelles pressions de l'entourage, pouvoir décider comment mener sa vie, exprimer ses idées et ses opinions, être soi-même, ou encore choisir son emploi du temps. Les études montrent que ce sen-

timent d'autonomie diminue avec l'âge, probable reflet du fossé grandissant entre les attentes des enfants et la liberté de choix réelle.

Selon les résultats de l'enquête sur la participation, environ deux jeunes sur trois pensent que les jeunes ont le droit de donner leur avis et 14 % pensent le contraire. Il est interpellant de constater que certains ont intégré comme un fait l'impossibilité pour un jeune de s'exprimer.

Près de deux jeunes sur trois ne sont pas d'accord avec l'affirmation qui veut que les adultes agissent en fonction de l'avis des jeunes et un sur cinq trouve que les jeunes n'ont pas l'occasion de donner leur avis.

Le constat est finalement que seule une minorité pense que les jeunes sont généralement écoutés et compris et qu'ils suscitent un intérêt auprès des adultes. Malgré ce résultat assez négatif, seuls 14 % des jeunes se retrouvent souvent ou toujours dans la situation où les adultes ne leur demandent pas leur avis et décident à leur place et 10 % dans une situation dans laquelle cela ne les intéresse pas de donner leur avis.

« [On est bien] quand on est écouté, avec les amis, quand on ne nous coupe pas la parole. »

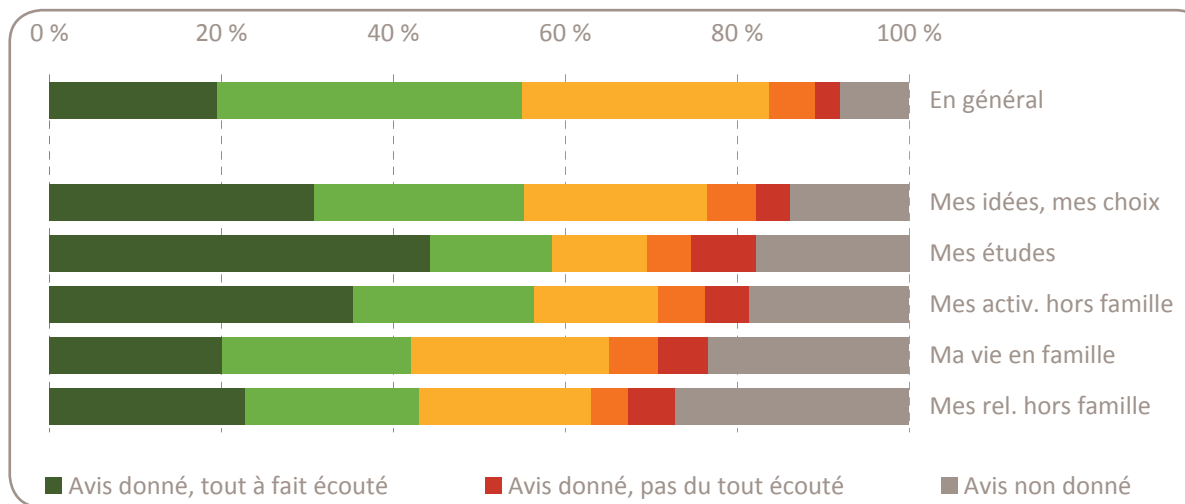
Dans le cadre familial¹⁰, de 23 % à 44 % des jeunes ont donné leur avis et ont eu le sentiment d'avoir tout fait été écoutés la dernière fois qu'une décision importante a été prise à leur égard. Entre 14 % (idées, choix) et 27 % (relations en dehors de la famille) n'ont pas donné leur avis. Les jeunes ont donné plus souvent leur avis en ce concerne leurs idées et leurs choix, leurs études et leurs activités en dehors de la famille, ils ont aussi eu plus souvent le sentiment d'avoir été écoutés, assez bien ou tout à fait, sur ces thèmes (55-58 %).

Quant à leur vie en famille et leurs autres relations, ce sentiment est plus faible (42-43 %), et moins de jeunes ont exprimé leur opinion.

Clé de lecture

Dans le cadre familial, en fonction des thèmes abordés, un peu plus de deux à quatre jeunes sur dix ont donné leur avis lors de la dernière décision qui les concernaient et ont eu le sentiment d'être tout à fait écoutés. Les jeunes n'ayant pas donné leur avis sont aussi assez nombreux (de 14 % à 27 %).

Figure 14 : La dernière fois qu'une décision importante te concernant a été prise, as-tu donné ton avis ?



Source : Participation des enfants et des jeunes, 2006, 10-18 ans.

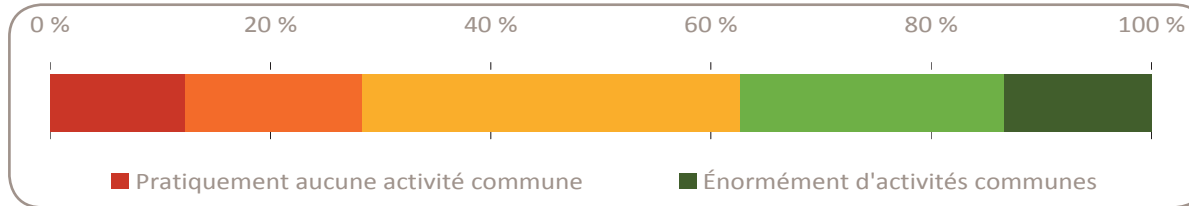
« [...] j'ai des parents assez protecteurs... [...] Ils ne me laissent jamais sortir avec mes amis. J'ai beau leur demander pour aller simplement dans un parc ou en ville pour se balader et ils me disent toujours non. [...] Ça commence à réellement me peser... »

¹⁰ La participation aux décisions dans le cadre scolaire est traitée au point 6.9.

1.2.2.3 Les activités familiales

Figure 15 : Activités familiales : Comment cela se passe-t-il chez toi, dans ta famille ?

Source :
« Affiliations »,
2013, 1^{re} - 4^e
secondaire



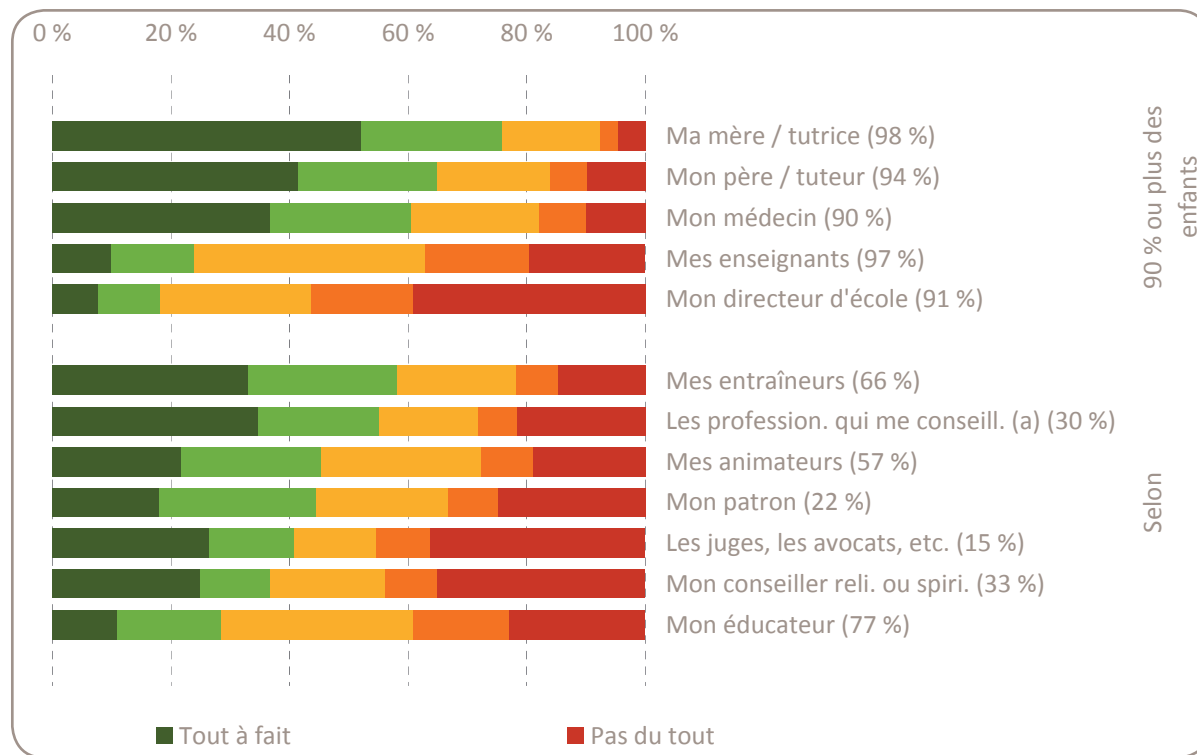
L'enquête « Affiliations » (auprès de jeunes en 1^{re} – 4^e secondaire) a permis de récolter des informations sur les activités à l'extérieur de la sphère familiale, mais aussi sur les activités communes des jeunes et de leur famille. Ainsi, c'est un jeune sur trois qui attribue un score moyen pour qualifier la fréquence des activités familiales communes, tandis qu'un sur quatre exprime une opinion très tranchée. Parmi ces derniers, 12 % déclarent que leur famille ne fait quasi aucune activité commune, et à l'inverse 13 % disent réaliser énormément d'activités en famille.

« J'aime
sortir les soirs
d'été et manger une
glace avec mes frères et
sœurs. [...] J'aime faire du
jet ski avec mon père [...] J'aime
pouvoir profiter de
l'instant présent. [...] J'aime
toutes ces petites choses qui
me donnent le sourire.
J'aime beaucoup trop
la vie. »

« [...] ma mère
s'éloigne de moi, [...] Elle n'a plus toutes ces
petites intentions qu'elle
avait avant, elle ne me dit
plus bonne nuit, elle ne me
fait plus de câlin, elle ne
me dit même plus des petits
"je t'aime" [...] Et elle me
manque, j'ai déjà essayé
de lui en parler, et ça
a aggravé les choses.
Je sais plus quoi
faire ! »

1.2.3. La qualité des relations avec les autres adultes référents

Figure 16 : En général, lorsque les personnes suivantes prennent une décision importante qui te concerne, prennent-elles ton avis en compte ?



Source : Participation des enfants et des jeunes, 2006, 10-18 ans.

Lecture du graphique

(... %) Pourcentage d'enfants concernés
 (a) Psychologue, assistant social, logopède, etc.

Parmi les adultes référents qui entourent le jeune, se trouvent bien entendu les parents, mais aussi un certain nombre d'autres personnes, souvent des professionnels. Loin devant les autres adultes référents, la mère (76 %) est celle qui prend le plus souvent l'avis du jeune, suit ensuite le père (65 %). En dehors du couple parental, on retrouve ensuite le médecin (60 %), les entraîneurs (58 %) et les professionnels qui conseillent le jeune (psychologue, assistant social, logopède, etc.).

Au bas de l'échelle se retrouvent le directeur d'école (18 %) et les enseignants (24 %). Quant aux juges et aux avocats, ainsi qu'aux conseillers religieux ou spirituels, la situation est fortement polarisée avec respectivement 41 % et 37 % des jeunes concernés qui déclarent que leur avis est pris en compte, contre 45 % et 44 % qui pensent l'inverse. Il est étonnant de constater que ce sont les professions (enseignant, directeur d'école, avocat, juge, éducateur, etc.) qui ont le plus d'influence dans la vie des jeunes pour lesquelles on retrouve les plus forts pourcentages de jeunes déclarant que leur avis n'est pas pris en compte.

Clé de lecture

Les professions liées au monde scolaire ou de la justice sont celles pour lesquelles les jeunes ont le moins l'impression que leur avis est pris en compte alors qu'elles peuvent influencer très fortement la vie des jeunes.



2. Avoir une perception positive de soi et une identité respectée

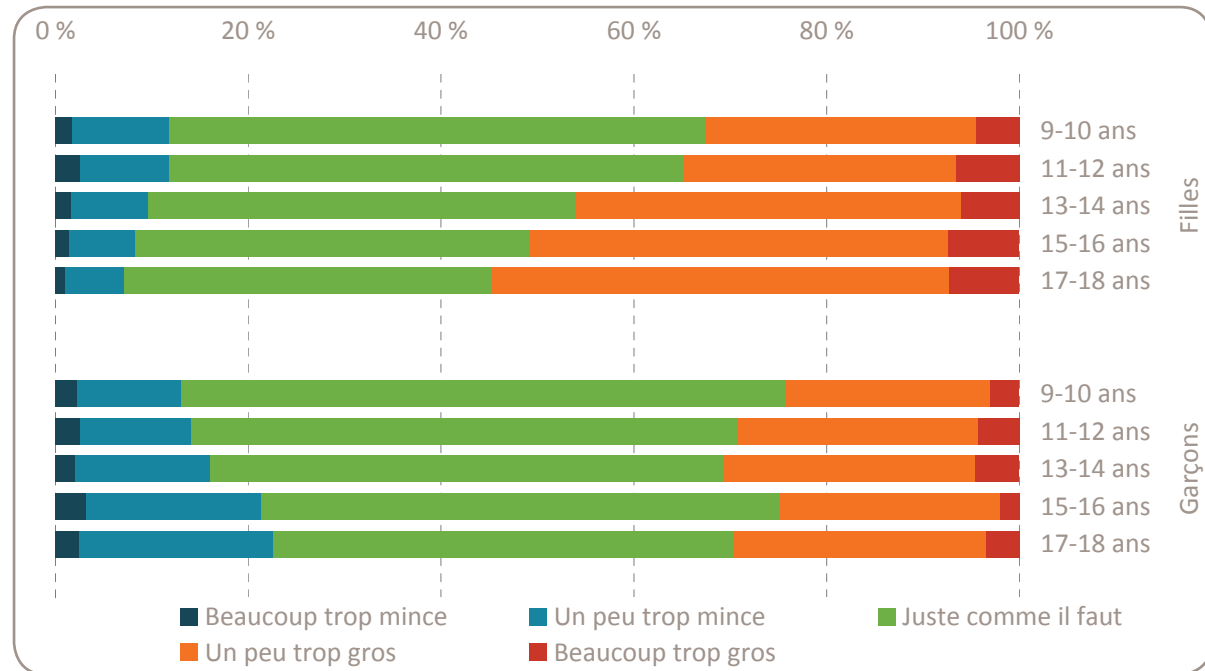
La perception positive de soi s'exprime notamment dans différents aspects du rapport au corps des jeunes. D'un côté se trouve la santé perçue ou santé subjective, qui peut être déterminée par l'état de santé objectif, mais aussi par l'expression d'un certain mal-être ou mal de vivre. D'un autre côté, se trouve le jugement que porte le jeune sur son apparence et qui laisse transparaître à quel point le jeune se sent à l'aise ou mal à l'aise avec son corps, à un âge où les modifications corporelles ne sont pas toujours faciles à vivre. Ce dernier aspect prend de l'importance avec l'adolescence, spécifiquement pour les filles.

Selon les chercheurs de la Children's Society, les liens entre la perception que les jeunes se font de leur santé et de leur apparence d'une part, et la confiance en soi, la participation aux décisions et une identité respectée (famille, pairs, adultes référents) d'autre part, sont forts.

Dans cette partie, nous traitons de l'apparence et de la confiance en soi. La question de la perception de l'état de santé est analysée au point 6.1.

2.1. Apparence

Figure 17 : Penses-tu que ton corps est...



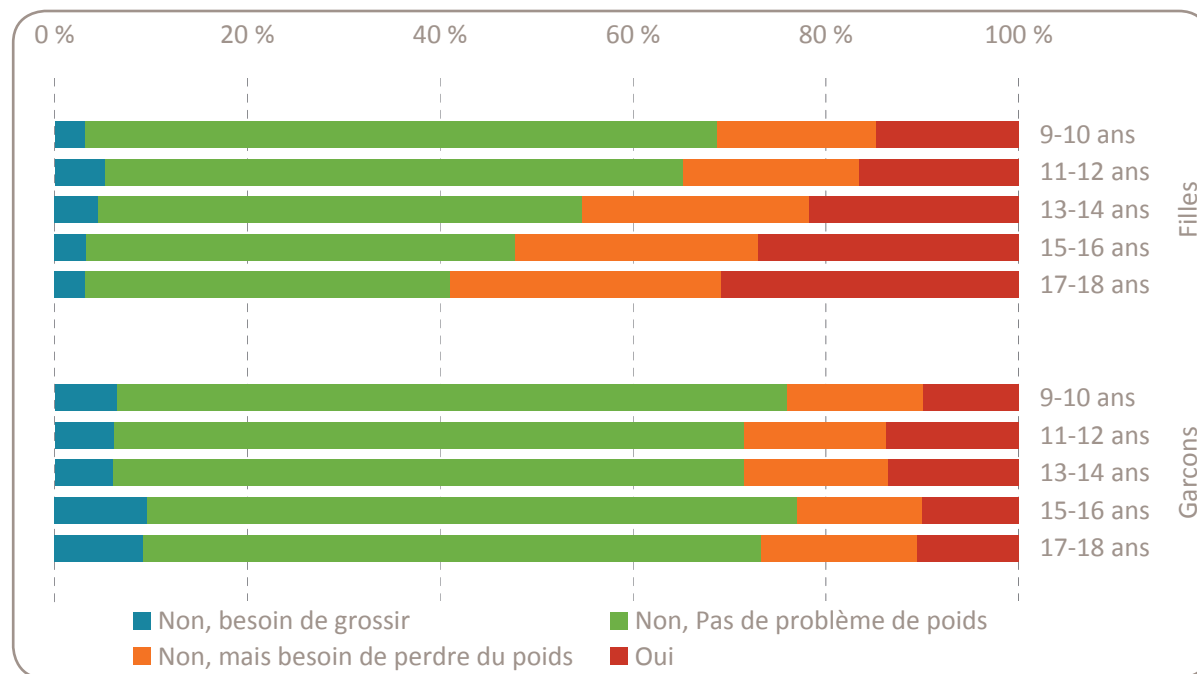
Source :
HBSC,
2010,
5e primaire -
6e secondaire.



« Mon surpoids me pourrait la vie. J'ai honte de mon corps, je ne veux pas me montrer à la plage, ni même à la piscine. Ma mère fait des paris sur le poids que j'aurai l'année prochaine. D'ailleurs elle ne m'encourage même plus, elle dit que je suis grosse et que je le serais toute ma vie. »

Figure 18 : Pour le moment, fais-tu un régime ou autre chose pour perdre du poids ?

est aussi source de sentiment de dévalorisation. Celle-ci serait liée à l'expérience directe de la déprivation matérielle par l'enfant et au fait de subir des brimades.



Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.

enfants de 9-10 ans. Remarquons qu'à cet âge plus de trois filles sur dix se trouvent déjà trop grosses, chiffre qui atteint près de 55 % à 17-18 ans !

Les garçons, à tous les âges, sont plus nombreux à se trouver justes comme il faut et un peu plus d'un sur quatre se trouvent trop gros. Enfin, à 17-18 ans, ils sont plus d'un sur cinq à se trouver trop minces.

Commencer un régime vient en corollaire d'une perception de son corps comme étant d'un poids trop élevé. À l'âge de 17-18 ans, environ trois filles sur dix ont commencé un régime et encore trois autres sur dix pensent devoir perdre du poids. À cet âge, seulement moins de quatre filles sur dix déclarent ne pas avoir de problème de poids !

Clé de lecture

La perception de son apparence et en particulier de son poids se dégrade avec l'âge et plus particulièrement chez les filles.

À 17-18 ans, plus d'une fille sur deux se trouve trop grosse et trois sur dix ont entamé un régime. À 15 ans, à peine plus d'une sur deux prend un petit déjeuner quotidiennement.

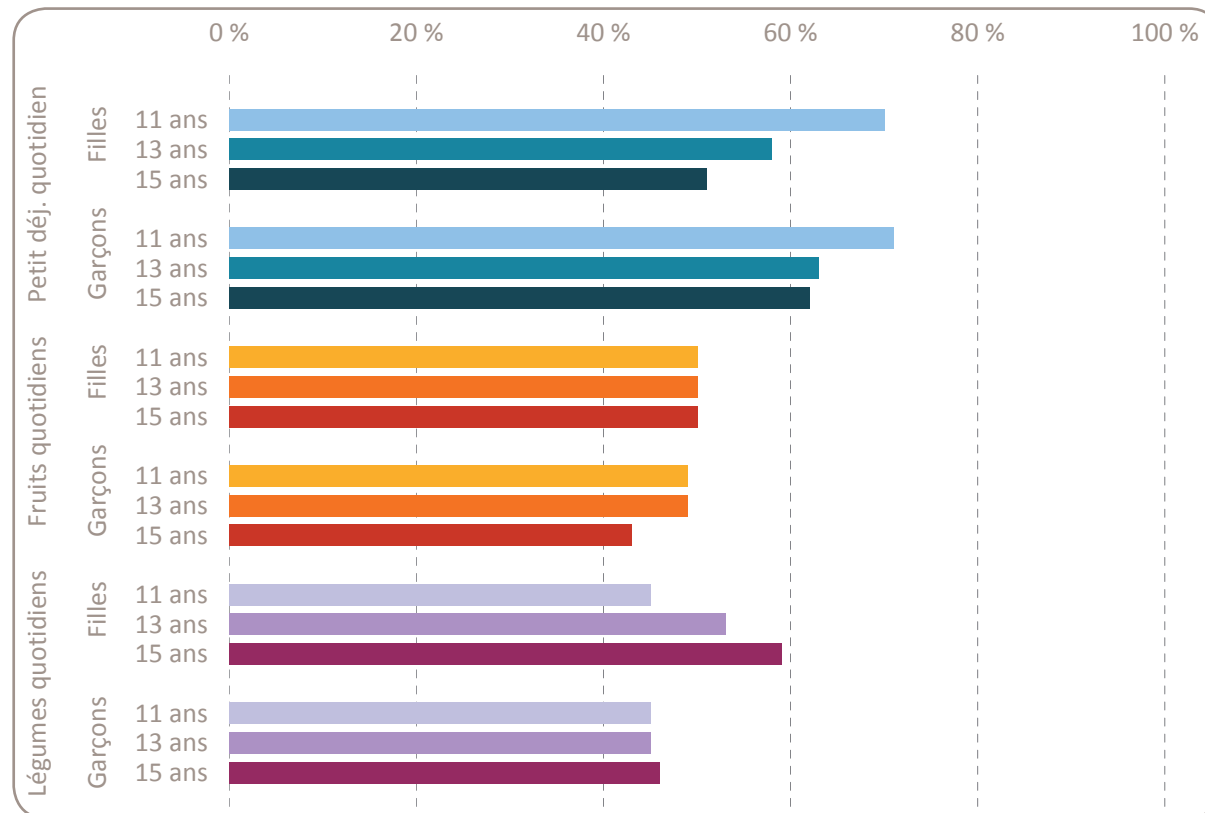
Entre autres, les travaux de la Children's Society ont montré que beaucoup d'enfants sont mécontents de leur apparence, de leur « look ». Ceci est d'autant plus vrai que l'âge augmente. La différence de genre – les filles sont moins satisfaites que les garçons – se creuse avec les années. Au-delà du « look », l'apparence corporelle

Si nous n'avons pas directement d'informations sur le « look », nous pouvons par contre observer que l'apparence physique, approchée par l'appréciation de la silhouette, en dehors de toute considération vestimentaire, ne satisfait à peine plus de la moitié des

La problématique du poids perçu et du régime trouve un écho dans les comportements alimentaires des jeunes. En effet, si environ sept enfants sur dix prennent quotidiennement un petit déjeuner à l'âge de 11 ans, avec les années les filles sont de plus en plus nombreuses à ne pas prendre ce repas tous les jours. Cela se vérifie aussi pour les garçons, mais dans une moindre mesure. À 15 ans, à peine plus d'une fille sur deux prend son petit déjeuner tous les jours.

À l'inverse, la consommation quotidienne de légumes augmente avec l'âge chez les filles (59 % à 15 ans), mais reste d'environ 45 % chez les garçons quel que soit l'âge. Pour les deux sexes, la consommation de fruits est d'environ 50 %.

**Figure 19 : Combien de fois par semaine prends-tu un petit déjeuner ?
...manges-tu les aliments suivants ?**

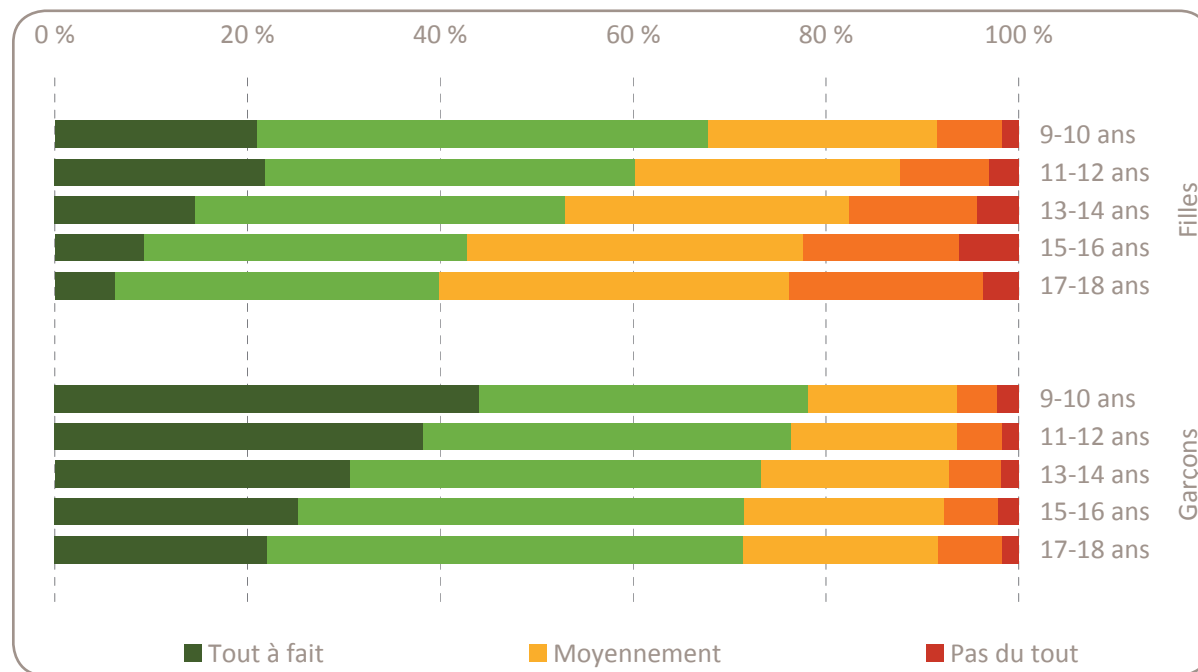


Source :
HBSC,
2010,
5e primaire -
6e secondaire.

« [...] les insultes comme "planche à pain", "squelette empaillé" moi quand on me dit sa j'ai envie de leur mettre un poing dans la figure. Un jour on m'a même demandé si je suis née prématurément parce que je suis vraiment maigre d'après la personne, je suis restée bouche bée tellement la question était bête [...] »

2.2. Confiance en soi

Figure 20 : Confiance en soi



Source :
HBSC,
2010,
5e primaire -
6e secondaire.

de décision. En effet, en dehors des raisons purement de non-participation (pas d'avis, pas intéressé, avis pas demandé), il est questionnant, que dans de nombreuses situations, des raisons liées à la confiance en soi ou à la peur interviennent : « je crains que ça se retourne contre moi », « je ne suis pas sûr(e) de mes idées », « j'ai peur de donner mon avis », « je n'ose pas parler devant les autres », « je suis gêné(e) de mon avis ». Par ailleurs, la réponse la plus citée quant aux conditions qui favoriseraient cette participation est « me sentir à l'aise ». Parmi ces conditions se trouvent aussi des questions de confiance dans les autres, ainsi qu'un climat serein et apaisé.

Clé de lecture

Le manque de confiance en soi augmente avec l'âge et est beaucoup plus marqué chez les filles. À 17-18 ans, six filles sur dix et trois garçons sur dix ont moyennement ou pas confiance en eux.

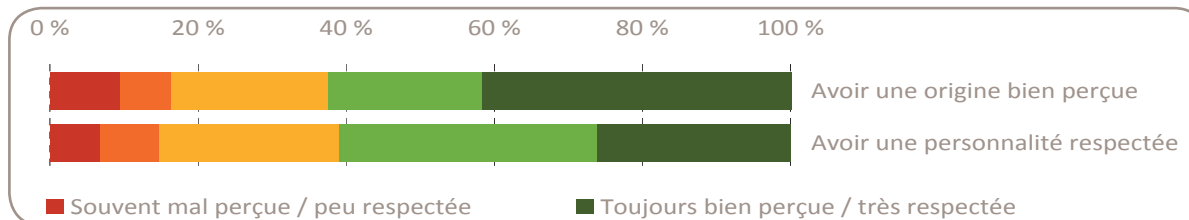
Ce manque de confiance peut avoir des répercussions dans la participation aux prises de décisions et dans les affiliations, formelles ou non.

Un peu plus de six jeunes sur dix ont « assez » ou « tout à fait » confiance en eux. Le sentiment de confiance en soi diffère fortement selon le genre. Même à 9-10 ans, la différence est frappante : si presque 45 % des garçons ont une grande confiance en eux, les filles sont à peine plus de 20 % dans ce cas. Ces divergences ne font que

se marquer plus fortement avec l'âge. Arrivés à 17-18 ans 60 % des filles ont moyennement ou pas confiance en elles, contre 30 % des garçons.

Les résultats de l'enquête sur la participation des enfants et des jeunes indiquent que ce manque de confiance peut trouver un écho dans la participation à la prise

Figure 21 : Personnellement, tu penses avoir...



Source :
« Affiliations »,
2013, 1re - 4e
secondaire

Quant à l'enquête « Affiliations », elle a permis de s'intéresser aux sentiments de discrimination et à l'estime de soi. Si plus de 60 % des jeunes estiment avoir une origine¹¹ bien perçue et avoir une personnalité respectée, 16 % estiment que leur origine est souvent ou assez souvent mal perçue et 15 % déclarent que leur personnalité est très peu ou assez peu respectée par les autres. Les résultats montrent aussi qu'il existe une relation – sans postuler de liens de causalité unidirectionnelle – entre ces déclarations et les affiliations. En effet, les jeunes dont les affiliations sont plus restreintes ont aussi davantage de probabilités de trouver que leur origine est très souvent mal perçue et à l'inverse, un haut degré d'affiliation est lié à un plus faible sentiment de discrimination sur la base de l'origine. De même, les adolescents actifs dans de nombreux groupes d'affiliation sont plus assurés que les autres par rapport au respect de leur personnalité par autrui. À l'inverse, les moins affiliés sont aussi ceux qui estiment avoir une personnalité très peu respectée par les autres.

La perception de soi, de son identité individuelle ou collective est tributaire de l'image renvoyée par les autres et notamment par les médias. C'est pourquoi, afin de compléter cette partie, nous vous proposons de découvrir quelques résultats marquants du baromètre « Jeunes dans les médias » réalisé par le CSA et auquel nous avons réservé un encart pp. 38-40.

« Avec mes amis aussi quand on fait un match de football comme ça dans le quartier et bien celui qui gagne, il gagne le respect. On est fairplay mais même si on gagne le respect il ne faut pas quand même déconner il ya aussi des limites. [...] Et pour qu'on te respecte il faut être gentil avec tout le monde. Après un match on a toujours le sourire que ce soit une défaite ou une victoire. »

« J'aime qu'on puisse compter sur moi. Ils étaient contents que je sois venu [quand j'ai remplacé ... à la batterie au concert, parce qu'il était malade]. ça faisait plaisir d'être reconnu... »

¹¹ Le mot « origine » peut faire référence aux origines ethnique, sociale, culturelle, géographique, etc.

... me sentir utile.

*... rire jusqu'à en
avoir mal au ventre,
jusqu'à en pleurer.*

*... mon
indépendance.*

J'aime ...

*... pouvoir profiter
de l'instant
présent.*

*... voir les gens
heureux autour de
moi.*

*... quand la réalité
devient belle.*



3. Activités et emploi du temps : avoir les opportunités de participer à des activités épanouissantes

Le bien-être est aussi lié aux opportunités de participer à des activités épanouissantes, ainsi qu'à une répartition du temps équilibrée entre les différents aspects de la vie des enfants et des jeunes (famille, amis, détente, loisirs, devoirs, tâches ménagères). Parmi ces différents aspects, l'accès au temps de loisir et aux activités d'une part, et le temps passé avec la famille et les amis d'autre part, sont cruciaux. Les jeunes qui trouvent un équilibre satisfaisant entre ces deux sphères de leur vie, c'est-à-dire qui sont à la fois heureux du temps passé avec leurs proches et de pouvoir passer suffisamment de temps avec chacun des différents groupes, expérimentent un niveau plus élevé de bien-être. Ce résultat est contrebalancé par la pression due au travail scolaire qui empêche les jeunes d'avoir une vie épanouie (voir le point 6.8.).

Clé de lecture

Les deux aspects cruciaux sont d'une part l'accès au temps de loisirs et aux activités, et d'autre part l'équilibre entre le temps passé avec la famille et celui passé avec les amis. Le stress généré par le travail scolaire vient, quant à lui, contrebalancer ces effets positifs.

Figure 22 : Sport : En dehors des heures d'école, combien d'heures par semaine fais-tu habituellement du sport pendant ton temps libre au point de transpirer ou d'être essouffé(e) ?

Note : Ceux qui n'ont pas d'activité physique sont inclus dans la modalité « 1 h ou moins ».

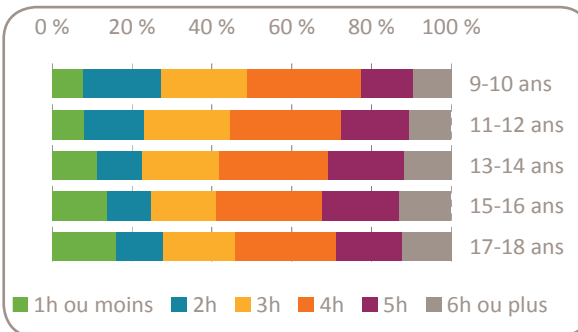


Figure 24 : Jeux vidéos : Combien d'heures par jour environ joues-tu habituellement à des jeux sur un ordinateur ou sur une console (Playstation, Xbox, Gamecube, etc.) pendant ton temps libre ? – jours d'école.

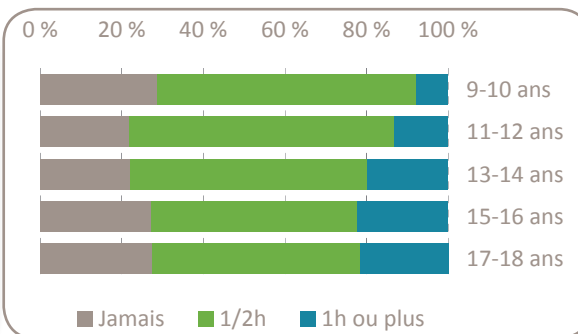


Figure 23 : Ordinateur / Internet : Combien d'heures par jour environ utilises-tu un ordinateur pour participer à des forums de discussion (des « chats »), surfer sur internet, envoyer du courrier électronique (des e-mails), faire des devoirs pendant ton temps libre ? – jours d'école.

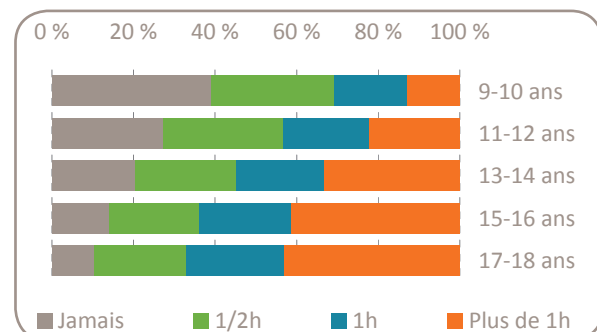
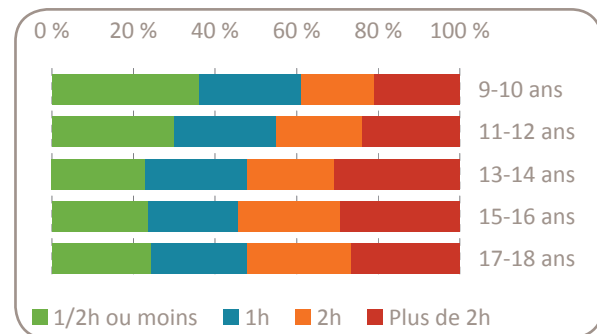


Figure 25 : Télévision / DVD : Combien d'heures par jour environ regardes-tu habituellement la télévision (y compris des films vidéos et des DVD) pendant ton temps libre ? – jours d'école.

Note : Ceux qui ne regardent pas la télévision sont inclus dans la modalité « 1/2 h ou moins ».



Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.



Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.



Nous ne possédons malheureusement pas d'informations directes et actuelles sur l'utilisation de leur temps par les jeunes et sur leur niveau de satisfaction dans l'équilibre des différentes sphères de leur vie. Cependant, grâce à l'enquête HBSC, nous avons pu glaner quelques informations sur les aspects suivants : internet/ordinateur, télévision/dvd, activité physique, pression du travail scolaire, temps passé avec des amis après l'école, etc.

Via d'autres enquêtes, nous avons aussi pu récolter des informations sur la participation aux activités de loisir (voir point 6.2.) ou encore sur la durée du trajet domicile-école (voir point 6.6.).

Sur ces deux points, les principaux résultats montrent d'une part que l'accès au jeu et aux loisirs connaît de grandes disparités en fonction du niveau socio-économique du ménage (voir point 6.2.) et d'autre part que la durée du trajet scolaire influence le bien-être à l'école et la fatigue ressentie pendant les cours (voir point 6.6.).

En ce qui concerne les occupations quotidiennes des jeunes, nous retiendrons les enseignements suivants :

- De très nombreux jeunes ont une activité physique en dehors de l'école, et pour plus de la moitié d'entre eux cela représente au moins quatre heures hebdomadaires.
- Les jours d'école, un grand nombre de jeunes joue à des jeux vidéos, surfe sur Internet, regarde la télévision / des vidéos. La pratique à laquelle ils consacrent le plus

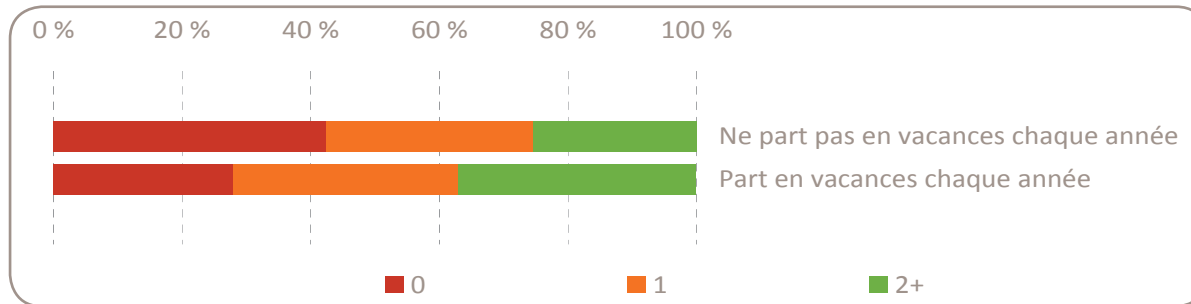
de temps reste la télévision, suivie de l'ordinateur, puis des jeux vidéos. Ces pratiques occupent très tôt une place importante dans la vie des enfants.

- Les différences par âge ne sont pas extrêmement fortes, sauf en ce qui concerne l'ordinateur qui prend de plus en plus de place avec l'augmentation de l'âge des jeunes, place qui devient quasiment équivalente à celle de la télévision, en termes de temps consacré, chez les adolescents.

« [Au tennis,] on essayait de battre les autres et tout ça. On se prenait pas au sérieux, on rigolait bien quand on ratait. Quand on sera adulte, on pourra plus déconner comme ça »

« Moi parfois je joue en coopération avec des amis du groupe de conversation skype. [...] On coopère pour essayer de réussir la mission. On essaye de remplir des défis. Mais bon, on ne joue pas pour jouer, on joue pour s'amuser. »

Figure 26 : Nombre d'affiliations formelles en fonction de l'accès aux vacances (partir au moins une semaine chaque année)



Source :
« Affiliations »,
2013, 1re - 4e
secondaire

Et en ce qui concerne les activités liées à des structures relativement formelles (clubs, associations, académies, mouvements de jeunesse, Maisons de Jeunes, etc.), nous noterons que, parmi les jeunes de moins de 13 ans fréquentant l'enseignement secondaire (enquête « Affiliations », plus de 75 % participent au moins à une affiliation de ce type. Par contre, à 15-16 ans, ils ne sont plus que 33 %. La proportion de jeunes qui ne sont pas affiliés à un groupe formel passe ainsi d'un quart à un tiers en quelques années seulement. L'opportunité de participer à ces groupes est une occasion pour les jeunes de pratiquer une série d'activités culturelles et sportives mais aussi de se créer un réseau d'amis.

Par ailleurs, l'affiliation formelle est fortement corrélée à l'accès aux vacances (indicateur du niveau socio-économique du ménage) : les jeunes qui ont l'occasion de partir au moins une semaine chaque année sont aussi ceux qui fréquentent le plus de groupes de ce type. Le même constat est posé concernant la présence d'au moins un parent¹² en emploi au sein du foyer : si le jeune se trouve dans un ménage où aucun des parents ne travaille, il a moins de chances d'être inscrit dans un groupe d'affiliation formelle.

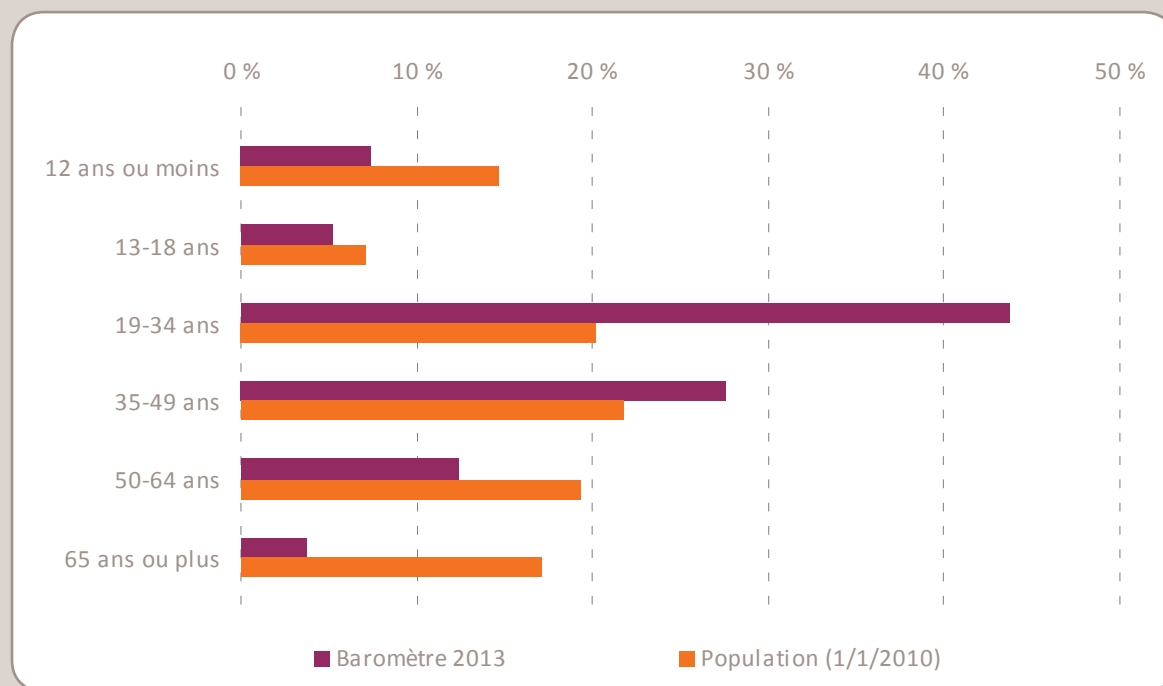
« Si je dois choisir entre jouer au foot en vrai ou avec une télécommande, je préfère jouer en vrai, c'est plus aventureux. »

« Oui, souvent on fait les cons [avec le groupe de copains]. Mais attention, il y a des moments où on est super sérieux. Ce qui est bien, c'est les deux. »

¹² La question ne concernait que les parents et non les beaux parents.

Images et représentations des enfants et des jeunes dans les médias télévisés en Fédération Wallonie-Bruxelles

Figure 27 : Distribution des âges dans les Baromètres diversité / égalité 2013 et dans la population



Source :
« Baromètre jeunes dans les médias », 2013,

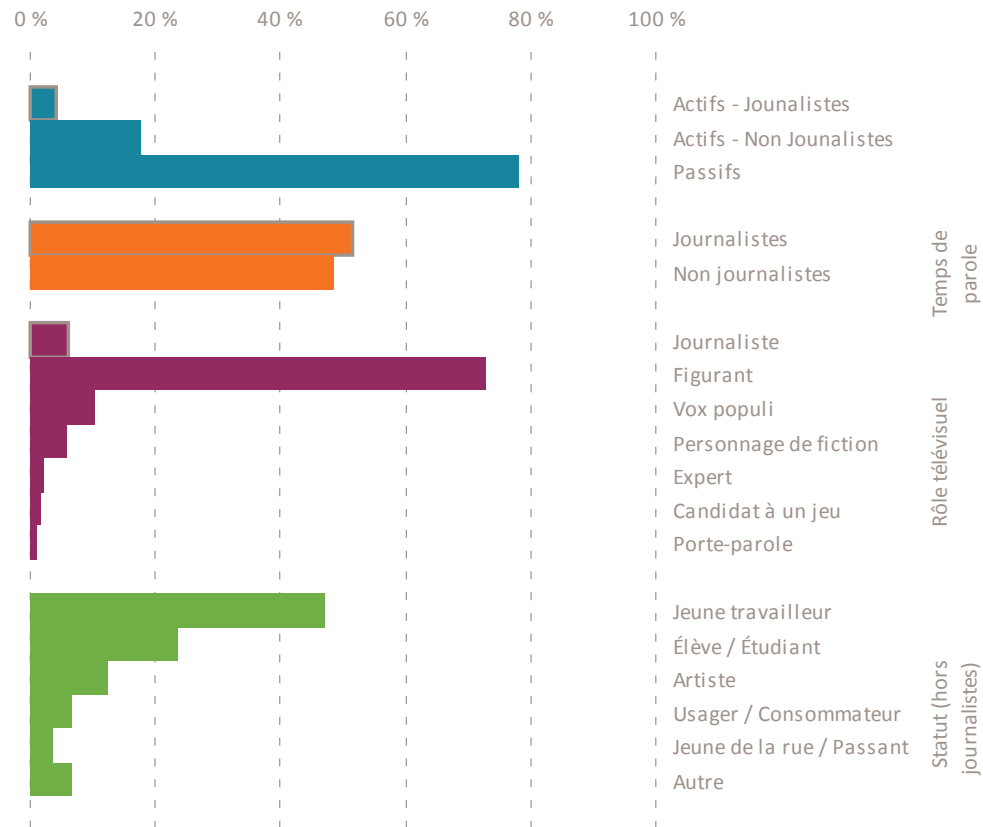


L'image des enfants et des jeunes qui leur est renvoyée par les médias peut influencer à la fois la perception qu'ils ont de leur propre image et la représentation qu'ils ont de leur participation à l'espace public (médias ou sociétal).

Partant de ce constat, le CSA a été chargé par la ministre de la Jeunesse de réaliser le premier « Baromètre jeunes », une étude de l'image et des représentations des enfants et des jeunes de 0 à 30 ans dans les médias télévisés actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette étude réalisée en 2013 s'inscrit dans le prolongement du Baromètre diversité/égalité qui faisait l'état de la diversité sur les chaînes télévisées de la FWB. <http://csa.be/breves/813>

Les résultats des deux baromètres montrent un déficit certain de représentation des jeunes à l'écran par rapport à la part effective de la population qu'ils représentent, et ce principalement pour les moins de 12 ans (7 % des apparitions pour une population belge recensée de 15 %). Les 13-18 ans comptabilisent, quant à eux, 5 % des apparitions pour une population belge recensée de 7 %. À contrario, les 19-30 ans, intégrés à la tranche des 19-35 ans dans l'analyse, semblent en surnombre. La tranche d'âge atteint 44 % à l'antenne pour 22 % dans la société belge.

Figure 28 : Rôle et statut des jeunes (moins de 30 ans) dans les médias



Source :
« Baromètre
jeunes dans
les médias »,
2013,



Comme l'indique le CSA, les jeunes ont une place limitée en télévision, cadrée, voire stéréotypée, notamment en ce qui concerne les adolescents (13-18 ans). L'image globale renvoyée par les médias est celle d'une jeunesse sans parole, passive et désinvestie dans les programmes tout public.

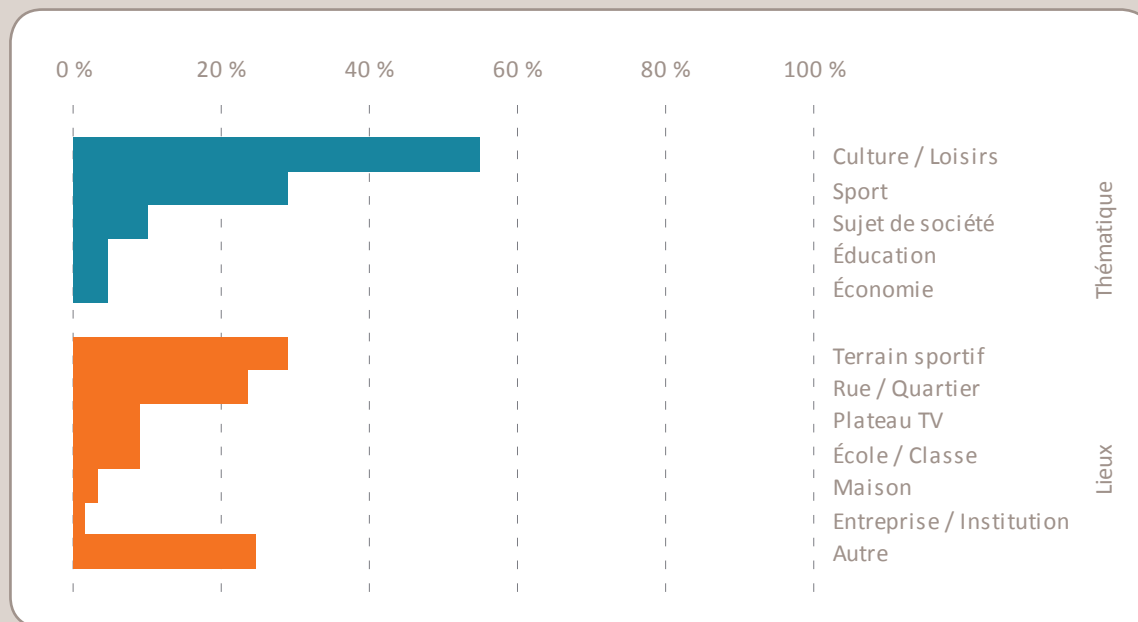
Sur l'ensemble des jeunes apparaissant à l'écran ; 78 % des jeunes étaient passifs à l'écran. Hors journalistes, les jeunes actifs ne représentent que 17 % des apparitions recensées.

La durée du temps de parole des jeunes est également très faible (36 heures 11 minutes pour 1 598 heures 52 minutes de programmes) : les journalistes qui ne représentent que 5 % des intervenants jeunes occupent à eux seuls près de la moitié de ce temps de parole.

Concernant les rôles télévisuels, trois quarts (76 %) des jeunes occupent un rôle de simple figurant, 9 % ont un rôle de vox populi (quidam, témoin ou individu relatant une expérience personnelle), mais très peu se voient confier un rôle plus socialement valorisé d'expert (2 %) (principalement dans le sport) ou de porte-parole (1 %).

Les jeunes interviennent rarement comme acteurs de la société : ceux-ci sont cantonnés dans les rôles sociaux de jeunes travailleurs (47 %, principalement adultes), d'élèves/étudiants (23 %, principalement enfants et adolescents), et d'artistes (13 %, fortement lié à la jeunesse). Par contre, ils ne sont pratiquement jamais représentants d'associations, de maisons de jeunesse, de partis...

Figure 29 : Thèmes et lieux d'expression des jeunes (moins de 30 ans) dans les médias, hors journalistes



Source : « Baromètre jeunes dans les médias », 2013, ►

Concernant les thèmes et les lieux d'expression des jeunes : les jeunes (hors journalistes) sont facilement associés à la culture/aux loisirs (55 % des sujets d'information dans lesquels ils apparaissent concernent ces thématiques), au sport (7 % des sujets mais 29 % des contextes où les jeunes apparaissent sont les « terrains

sportifs »). D'autres thématiques comptent nettement moins de représentants jeunes : sujets de société (9,89 %), d'éducation (4,73 %) ou d'économie (4,61 %)...

On verra aussi les jeunes moins fréquemment dans des lieux comme les écoles (9 %), les associations ou les maisons de jeunes (9 %), la maison (3 %) ou les entreprises (1 %).

« Arrêtez de donner une image des jeunes qui la résume à une partie de la vie où on fait des expériences, où on ne pense pas [...] et commencez peut-être à nous prendre un peu plus au sérieux. »

« On est tous citoyens et si on prend la télévision comme moyen d'exercer sa citoyenneté, tout le monde devrait pouvoir y participer. »



4. Environnement de vie : disposer d'un logement et d'un environnement sécurisant

L'environnement physique de vie des enfants et des jeunes est principalement composé du domicile, du quartier et de l'école. De chacune de ces composantes relèvent des problématiques particulières. Ainsi le domicile sera plus particulièrement concerné par la question de l'intimité, tandis que la qualité du quartier sera évaluée en fonction de l'autonomie qu'il peut procurer aux jeunes ou encore de critères de disponibilité de facilités proches et adaptées, ou bien de sécurité. Le caractère sécurisant du logement et du quartier procurent aux jeunes un sentiment d'être dans un environnement maîtrisé. C'est pourquoi le changement de logement et plus encore les multiples changements sont clairement liés au faible niveau de bien-être.

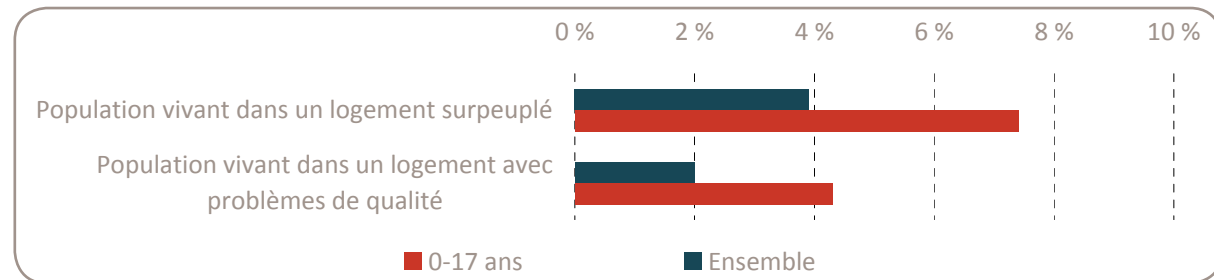
Enfin, il ne faut pas oublier l'environnement scolaire, dans lequel les enfants passent une grande partie de leur journée. Cet environnement peut notamment être appréhendé sur base des critères suivants : sentiment de sécurité, équipements adéquats et adaptés aux jeunes, activités menées dans ou hors établissement scolaire.

Clé de lecture

Les enfants vivent plus souvent que les autres dans des logements inadaptés (surpeuplement, problèmes de qualité).

4.1. Logement

Figure 30 : Population vivant dans un ménage surpeuplé ou dans un logement ayant des problèmes de qualité, Wallonie.



Source : SILC, 2009, calcul IWEPs.

Bien que famille et logement peuvent parfois apparaître comme indissociables, les enfants font clairement la différence entre ce qui relève des relations familiales et des caractéristiques du logement. Il n'en reste pas moins que certains aspects du vécu relationnel des jeunes, tels les problèmes d'intimité, sont intrinsèquement liés à l'environnement de vie. C'est ainsi que le fait de ne pas

posséder une chambre personnelle peut cristalliser les problèmes de promiscuité. Cette absence d'intimité crée en effet un fort sentiment d'inconfort qui augmente avec l'âge du jeune et spécifiquement à l'adolescence. Il est clair que cette problématique est à mettre en relation avec celle des logements surpeuplés, en particulier pour les ménages ayant un niveau socio-économique faible.

Lecture du graphique

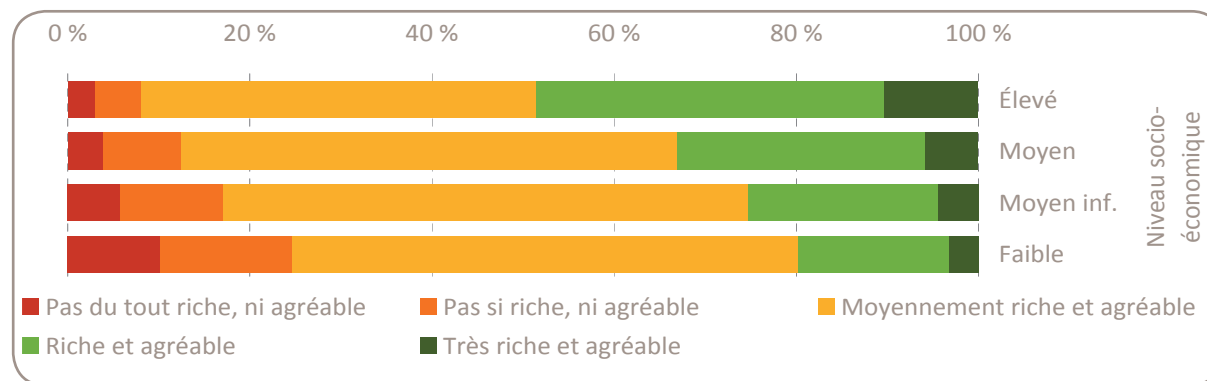
Logement avec problèmes de qualité : Logements avec des problèmes de surpeuplement et au moins un des problèmes suivants : 1/ problèmes d'humidité, de toitures, de fondations ou de châssis ; 2/ absence de bain ou de douche dans le logement ; 3/ absence de toilettes intérieures à usage exclusif du ménage ; 4/ logement trop sombre.

Personne vivant dans un ménage surpeuplé : Personne dont le ménage n'a pas à sa disposition au moins : 1/ une pièce pour le ménage ; 2/ une pièce pour chaque couple ; 3/ une pièce pour chaque personne âgée d'au moins 18 ans ; 4/ une pièce pour deux personnes du même sexe entre 12 et 17 ans ; 5/ une pièce pour chaque personne de sexe différent entre 12 et 17 ans ; 6/ une pièce pour deux personnes de moins de 12 ans.

D'autres caractéristiques des habitations peuvent aussi poser problème : espace, luminosité, salubrité, pièces d'eau, accès à un espace extérieur, etc. Nous ne possédons pas les informations détaillées, mais les résultats de l'enquête SILC traités par l'IVEPS, nous enseignent que les moins de 18 ans sont nettement plus exposés que la population des autres tranches d'âges à ces difficultés, alors que les études de la Children's Society montrent qu'un logement non sécurisant ou non adapté est clairement lié à un plus faible niveau de bien-être.

4.2. Quartier

Figure 31 : Appréciation du quartier.



Les chercheurs de la Children's Society ont interrogé les enfants sur les caractéristiques du quartier qu'ils jugent importantes. Dans leurs propos, les enfants et les jeunes se réfèrent non seulement à la quantité, mais aussi à la

Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.

« Moi avec ma meilleure amie, on se dispute jamais parce que en fait elle habite à [...] aussi, donc elle peut pas me reprocher d'y habiter. »

Clé de lecture
 Environ un enfant sur quatre vivant dans un ménage à niveau socio-économique faible ne trouve pas son quartier agréable.
 Les enfants souhaitent avoir un accès à des activités de qualité et des services adaptés à leur âge. Cet accès peut être entravé par des motifs économiques.

qualité des services et des activités disponibles, accessibles et adaptées à leur âge dans leur environnement proche.

L'accessibilité de ces différents services ou activités dépend aussi de la **gratuité** de ceux-ci ou au moins de leur coût modique. En effet, les jeunes font le lien entre disponibilité des facilités ou des activités et leur manque d'argent (personnel ou familial¹³) à dépenser dans les loisirs. L'impression de ne pas disposer d'endroits où aller, de choses à faire, de choses amusantes, augmente avec l'âge et avec un plus faible niveau socio-économique.

¹³ Vivre dans un ménage aisé économiquement parlant, ne préjuge en rien de la répartition des ressources entre les membres de la famille. Ainsi, un jeune issu d'un milieu favorisé n'aura pas automatiquement accès aux ressources financières déclarées par le chef de ménage.

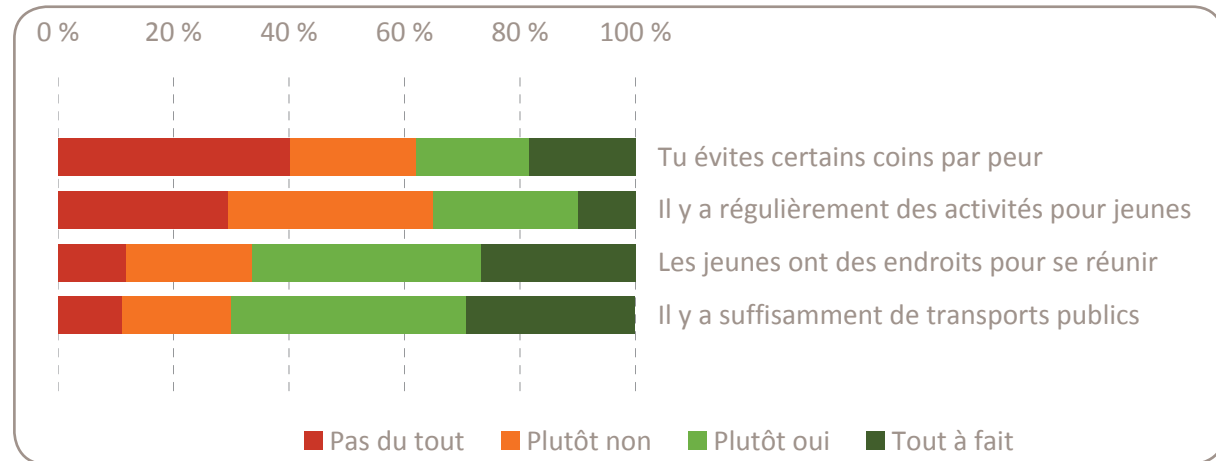
La liberté et l'autonomie souhaitées par les enfants peuvent être brisées par leurs préoccupations concernant la sécurité et les différents risques perçus. C'est le cas notamment de l'impression d'insécurité ressentie la nuit par les jeunes filles.

L'indisponibilité, l'inadéquation, l'inaccessibilité géographique et financière des loisirs, services et facilités, sont vécues comme autant de restrictions. Les relations parfois tendues avec les adultes de l'environnement local (parents, voisins, police, inconnus) sont de possibles sources de sentiments d'injustice ou de manque d'écoute.

L'appréciation du quartier, du logement et le niveau socio-économique du ménage sont fortement liés : vivre dans un logement jugé peu confortable est plus souvent le cas dans des quartiers mal cotés où vivent les moins favorisés. Cette corrélation persiste quant à l'appréciation de l'école, et ce pour différents aspects (commodités, relations avec le personnel, les professeurs et les pairs, bien-être à l'école).

Enfin, lors de l'enquête « Affiliations », les jeunes fréquentant l'enseignement secondaire (1^{re}-4^e) ont été interrogés sur leur quartier. Les résultats montrent qu'une majorité d'adolescents estiment que leur quartier est suffisamment desservi par les transports publics – surtout dans les milieux urbains – et qu'ils disposent d'endroits pour se réunir. En revanche, seule une minorité considère que des activités sont régulièrement organisées pour eux.

Figure 32 : De ton point de vue, dans ton quartier...



Source : « Affiliations », 2013, 1^{re} - 4^e secondaire

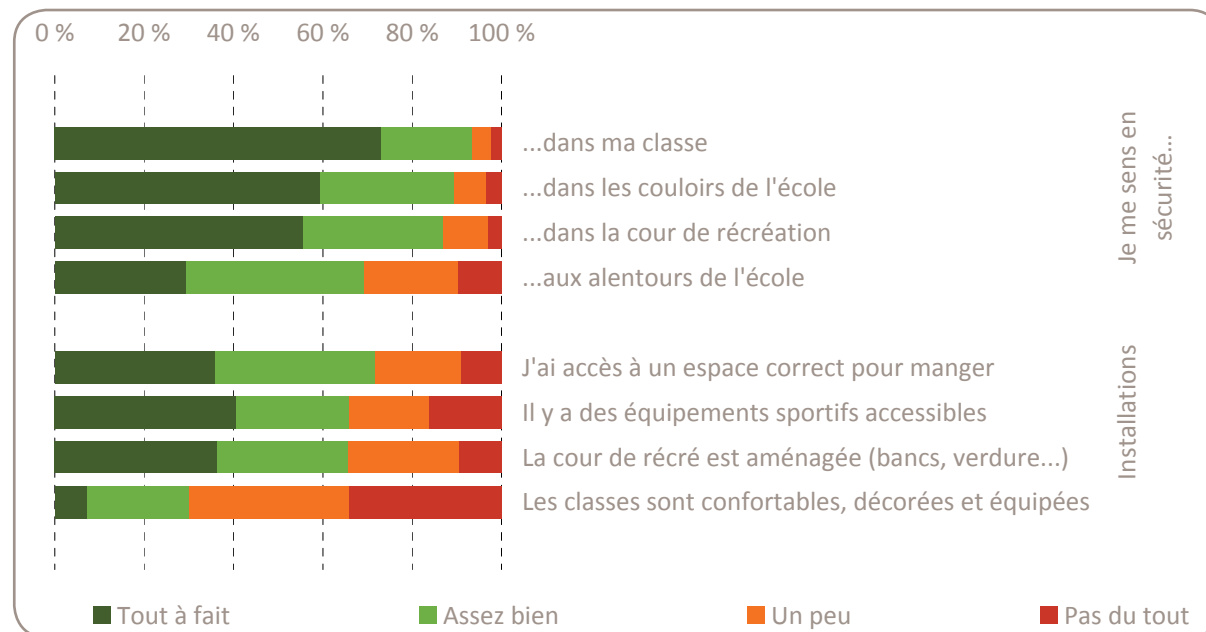
En ce qui concerne la sécurité, presque deux jeunes sur cinq disent éviter certains coins par peur qu'il leur arrive quelque chose. Les filles expriment davantage de craintes pour leur sécurité dans l'espace public que les garçons. Il en est de même pour les jeunes vivants dans les villes – petites ou grandes – qui se montrent plus inquiets que ceux vivant en banlieue ou dans un environnement rural.

Nous traitons au point suivant des commodités et du sentiment de sécurité dans l'environnement scolaire. L'accès aux jeux et aux loisirs fait l'objet des observations au point 6.2.

« La cité, ça m'énervait. Y a plein de disputes, y a plein de barakis. Ils se promènent en slip, tous sales... »

4.3. Environnement scolaire : safety, facilities and ressources

Figure 33 : Sentiment de sécurité et commodités.



Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

sentent tout à fait ou assez bien en sécurité dans les différents lieux. Remarquons tout de même que certains élèves, même s'ils sont peu nombreux, peuvent se penser en insécurité au sein même de leur classe !

Le point noir le plus important concerne les alentours de l'école : seul environ un enfant sur quatre déclare s'y sentir tout à fait en sécurité. Ceci est d'autant plus préoccupant que l'impression d'évoluer dans un environnement sécurisant (école et ses environs, logement et quartier) procure aux jeunes plus d'autonomie et de liberté.

Clé de lecture

Concernant l'environnement scolaire, les points noirs se situent au niveau du sentiment de sécurité aux alentours de l'école et des aménagements de l'école.

L'environnement scolaire idéal serait un environnement non seulement adapté aux besoins des enfants, mais aussi sécurisant.

Les aménagements des bâtiments scolaires sont souvent pointés par les enfants et tout particulièrement celui des salles de classe qui ne sont pas jugées confortables, décorées et équipées. Les autres commodités ne sont pas non plus plébiscitées. Ainsi, 25 à 30 % des élèves du

premier cycle de l'enseignement ordinaire secondaire déclarent ne pas avoir accès à un espace correct pour manger, avoir des équipements sportifs accessibles ou encore disposer d'une cour de récréation aménagée.

Quand les enfants sont interrogés sur leur sentiment de sécurité dans et aux alentours des établissements scolaires, la majorité d'entre eux répondent qu'ils se

« J'aimerais oublier une personne que je croise tout les jours [...], on est dans le même bâtiment, le même étage et le même couloir. »



5. Argent et biens de consommation : disposer de ce qui est nécessaire en suffisance

De manière peut-être surprenante, il ressort de la parole des enfants que disposer d'argent en quantité n'est pas une composante fondamentale de leur bien-être.

Ce qu'ils relèvent, c'est que d'une part, avoir suffisamment d'argent, de biens, ou de loisirs est plus important que d'être riche ou d'avoir plus que les autres. L'essentiel pour eux est d'être comme les autres, en adéquation avec leur entourage et leur milieu de vie, ni moins, ni plus.

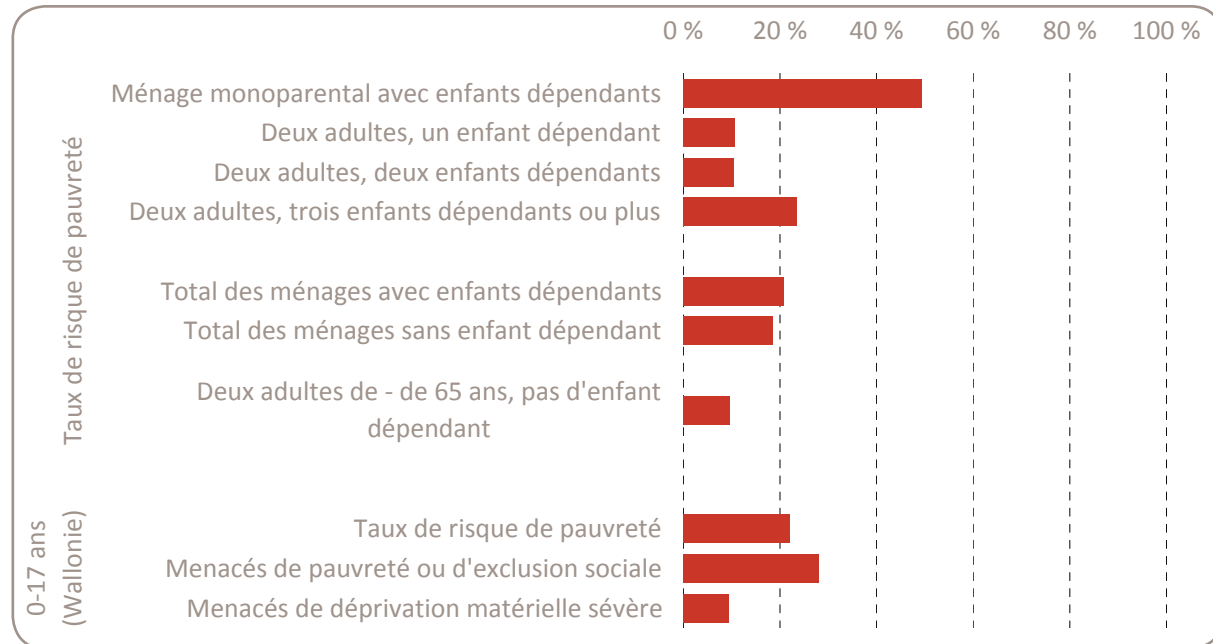
D'autre part, si pauvreté monétaire du ménage et déprivation matérielle de l'enfant sont effectivement liées, c'est bien le vécu direct de la déprivation par l'enfant qui est le plus lié au sentiment de mal-être, et ce d'autant plus que les différences avec les pairs est criante. Il nous faut relever que la relation entre vivre dans un ménage défavorisé économiquement parlant et l'expérience du manque matériel n'est pas une relation systématique.

Clé de lecture

Le risque de pauvreté monétaire est particulièrement élevé pour les ménages monoparentaux.

5.1. L'argent et la possession de biens

Figure 34 : Taux de risque de pauvreté, exclusion sociale et déprivation matérielle sévère, Wallonie.



Source : SILC, 2009, calcul IWEPs.

L'absence de pauvreté est un ingrédient clé d'une bonne vie. En effet, le constat du lien entre faible niveau de bien-être et différents aspects de la pauvreté est bien établi. Ainsi, que ce soient le niveau des revenus du ménage, la crainte ou l'expérience de la brusque réduction de ceux-ci, ou les peurs des adultes quant à la non-maîtrise de leur situation économique, la relation reste plus ou moins la même. Bien évidemment, ces différents facteurs

sont fortement liés entre eux. Ils sont aussi à mettre en relation avec la vision que les individus se font de leur futur. Une vision positive du futur et l'impression de pouvoir choisir le chemin à suivre contribuent au sentiment de bien-être global.

Les données de l'enquête SILC, montrent qu'en Wallonie, les ménages avec enfants dépendants ont un taux de risque de pauvreté plus élevé que les autres types de ménage. Ce taux atteint même presque 25 % pour les ménages avec au moins trois enfants et 50 % pour les ménages monoparentaux.

Les moins de 18 ans sont effectivement beaucoup plus touchés par la pauvreté que les autres groupes d'âge en Wallonie : 9 % souffrent de déprivation matérielle sévère, 22 % vivent dans des ménages à risque de pauvreté et 28 % sont menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale.

La pauvreté du ménage, les événements influençant le niveau des revenus (perte d'emploi, etc.) ont un impact sur le bien-être des enfants. Cependant, l'expérience la plus marquante reste celle de la déprivation matérielle par l'enfant lui-même.

L'absence subie d'un bien, le non accès à des services, activités ou loisirs, qui paraissent essentiels à une bonne vie telle que les enfants se l'imaginent – et en particulier lorsque les autres enfants possèdent ce bien si convoité – a une influence sur le sentiment de pauvreté et peut aboutir à un sentiment de solitude puis à l'isolement.

Cette comparaison permanente avec les autres montre l'importance d'avoir en suffisance ce qui est jugé nécessaire pour être en accord avec le milieu de vie. L'argent est perçu comme le moyen qui permet de participer à des

activités de loisirs, de voir les amis, et par conséquent de ne pas avoir le sentiment de passer à côté d'activités où les amis peuvent aller, de biens qu'ils peuvent posséder.

Un enfant ne souffrant pas de cette déprivation relative (aux pairs) sera moins sensible à la situation financière de sa famille. C'est pourquoi, dans l'étude du bien-être, le développement d'un indicateur de bien-être matériel centré sur l'expérience de l'enfant constitue une mesure valable au moins autant, si ce n'est plus, que les approches classiques de la pauvreté, qui ne rendent pas forcément compte d'une distribution des ressources éventuellement inégalitaire au sein de la famille.

Clé de lecture

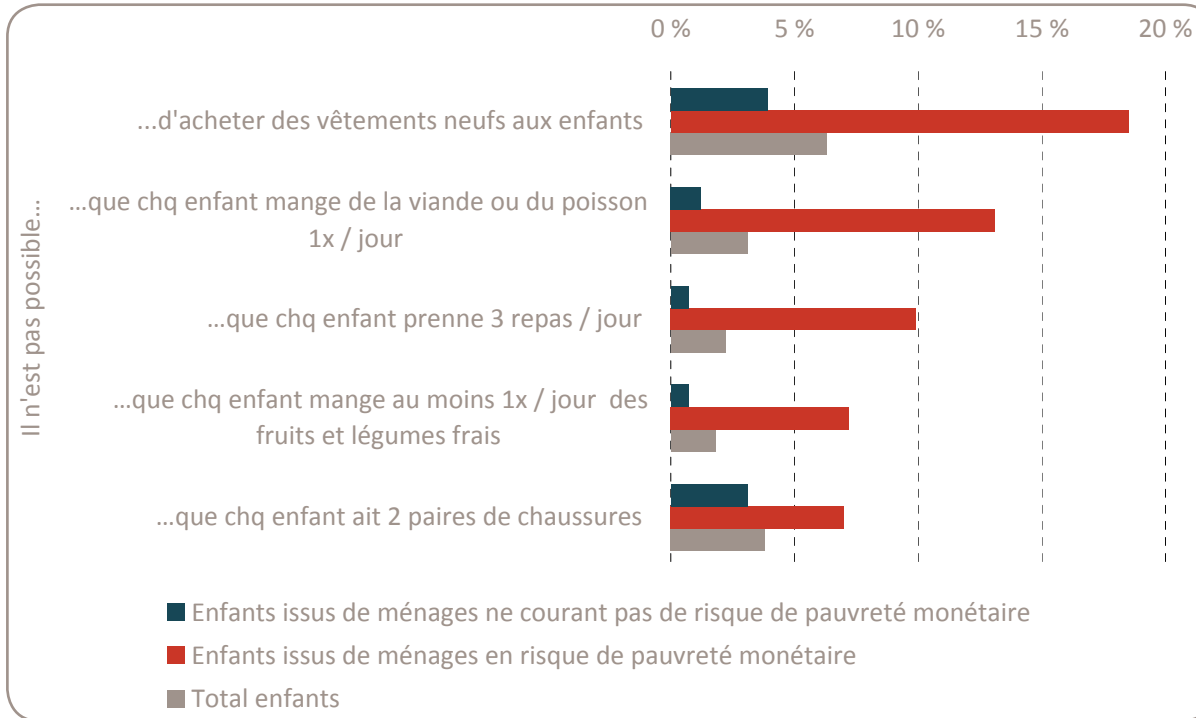
Selon les dires des jeunes, au-delà de la pauvreté monétaire, le fait de ne pas souffrir de déprivation matérielle et d'être en adéquation avec le niveau de vie de leur entourage, sont les deux aspects les plus prégnants pour les enfants et les jeunes.

« Quand on est homme d'affaire, on se sent bien seulement si on a des amis et qu'on a donné de l'argent à ses parents, car c'est grâce à eux qu'on réussit. »

« Jusqu'à il y a quelques mois, je n'avais qu'un matelas posé par terre, des vêtements dans un sac de voyage, pas de bureau et des murs blancs et vides... Maintenant, j'ai le vieux lit de mon demi-frère. »

5.2. Éléments de déprivation

Figure 35 : Pourcentage d'enfants vivant dans des ménages où il n'est pas possible de... (Belgique)



En interrogeant directement les enfants sur ces biens ou services qu'ils jugent si importants dans leur vie quotidienne, les chercheurs de la Children's Society ont établi une liste variée dans laquelle figurent aussi bien l'argent de poche, que des biens (chaussures, vêtements,

lecteur mp3, etc.), des activités (vacances, sorties familiales, etc.) ou des caractéristiques du logement (jardin ou parc à proximité, etc.).

Dans cette partie sont traités les éléments de déprivation concernant l'habillement et l'alimentation, ceux concernant l'accès aux jeux et aux loisirs sont abordés au point 6.2.

Quels que soient les éléments étudiés, ils montrent tous le fossé des inégalités entre les enfants vivant dans des ménages en risque de pauvreté monétaire et les autres.

Ainsi, parmi les enfants vivant dans des ménages à risque de pauvreté, pour 18 % d'entre eux, il n'est pas possible de leur acheter des vêtements neufs et pour 7 %, il n'est pas possible qu'ils aient deux paires de chaussures.

Il en va de même quant à l'alimentation : parmi les enfants vivant dans des ménages à risque de pauvreté, 7 % vivent dans des ménages où il n'est pas possible que chaque enfant mange des fruits et légumes frais au moins une fois par jour, 10 % que chaque enfant prenne trois repas par jour et 13 % que chaque enfant mange de la viande ou du poisson une fois par jour.

Clé de lecture

Dans les ménages en risque de pauvreté monétaire, l'expérience directe de la déprivation par l'enfant est plus grande : par exemple, parmi ces enfants, un sur dix vit dans un ménage où il n'est pas possible que chaque enfant prenne trois repas par jour !

Quant aux autres aspects, retenons par exemple que parmi les enfants vivant dans des ménages en risque de pauvreté monétaire, plus d'un sur quatre n'a pas d'activité de loisirs régulière et un sur cinq n'a pas d'endroit convenable pour étudier (voir points 6.2 et 6.6).

D'autres enquêtes nous livrent des informations complémentaires. Ainsi, en 2009, l'enquête sur le vécu des enfants de 6 à 12 ans vivant dans la pauvreté¹⁴, nous indiquait que nous pouvons difficilement sous-estimer la signification pour les jeunes générations des nouveaux outils électroniques (GSM, consoles, ordinateur, accès à internet, etc.) qui sont non seulement des symboles de statut, mais qui ont aussi pris une place essentielle dans la manière dont les jeunes établissent des relations et communiquent entre eux ou avec le reste du monde.

Les données chiffrées de l'enquête « Affiliations » menée auprès de jeunes des quatre premières années du secondaire, indiquent que très rares sont les jeunes qui ne disposent pas d'un accès à un ordinateur chez eux : ils sont 2 % dans ce cas. Près de sept jeunes sur dix possèdent leur propre ordinateur. Presque tous les jeunes (97 %) ont également la possibilité de se rendre sur internet à leur domicile. Seul environ un jeune sur quarante n'y a pas accès.

Quant à la possession de GSM, l'enquête « Jeunes et GSM » réalisée par le CRIOC auprès d'élèves de 10 à 17 ans, a montré que plus de 9 jeunes francophones sur

10 possèdent un GSM et que les parents soutiennent leurs enfants financièrement dans l'accès au réseau de téléphonie mobile. Cependant, environ un quart des jeunes finance personnellement son abonnement ou sa carte réseau.

Enfin, une autre enquête intitulée « Jeunes et argent de poche » menée aussi par le CRIOC auprès des mêmes groupes d'âges montre qu'un peu plus de 7 jeunes francophones sur 10 reçoivent de l'argent de poche, pour un montant mensuel moyen de 38 euros.

À la détresse ou à la honte de ne pas avoir ce que peuvent posséder les autres et à l'isolement social que cela peut engendrer, il faut encore ajouter que les relations familiales pâtissent aussi des situations de pauvreté qui peuvent être source de conflit entre parents et enfants, de stress parental.

« Parfois on va faire du shopping. J'achète des objets parce que j'en ai besoin et je rencontre des gens, je me fais des nouveaux amis. Parfois c'est avec mes parents et parfois c'est avec mes copains. [...] ça veut dire qu'il y a tes parents qui t'aiment, qu'ils t'achètent des cadeaux. »

« J'aime bien l'ordinateur parce que je peux contacter mes amies [...] sur MSN. Et mon GSM parce que j'aime bien parler avec mes copains. »

¹⁴ OEJAJ-SONECOM, *Recherche qualitative participative sur le vécu des enfants de 6 à 12 ans qui vivent dans la pauvreté en Communauté française*, 2010.



6. Disposer des conditions pour apprendre et se développer

Afin de pouvoir apprendre et se développer, les enfants doivent disposer de conditions propices à leur épanouissement. Ces conditions englobent de nombreuses facettes de leur vie, du développement physique au développement cognitif et émotionnel.

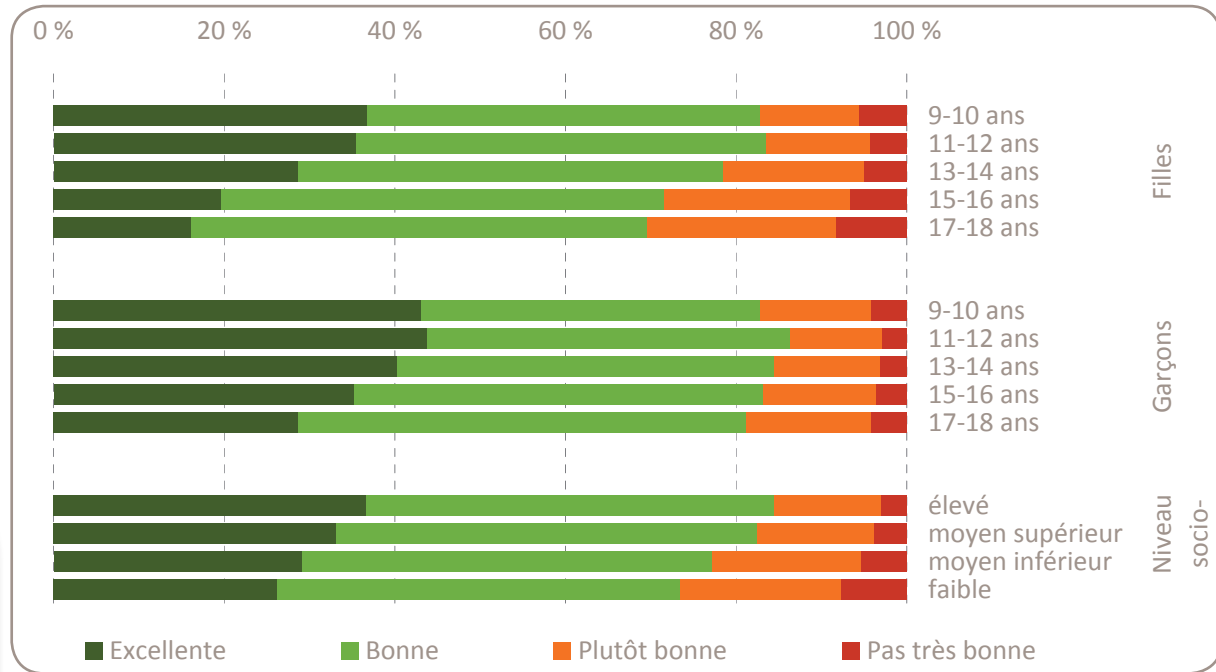
Le développement physique peut lui-même se décliner en différents aspects : l'état de santé, la pratique d'exercice physique et une alimentation saine et variée. Quant au développement cognitif et émotionnel, il est favorisé par l'accès au jeu dans la petite enfance, et par l'accès à un accueil et une éducation de qualité. C'est pourquoi l'école y dispose aussi d'un rôle clé.

Clé de lecture

Huit enfants sur dix se déclarent en bonne ou excellente santé. Ce chiffre est plus faible pour les enfants vivants dans un milieu socio-économique défavorisé (un peu plus de sept enfants sur dix).

6.1. Santé

Figure 36 : Dirais-tu que ta santé est : excellente, bonne, assez bonne, mauvaise ?



Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.

La première des conditions pour apprendre et se développer est de jouir d'une bonne santé et d'un développement physique harmonieux.

La santé subjective (« Jugez-vous votre santé plutôt... ? ») est aujourd'hui un indicateur reconnu de l'état de santé général des individus. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 80 % des enfants jugent que leur santé est bonne ou excellente.

Parmi les variations observées, on constate que les filles sont plus promptes que les garçons à juger leur état de santé moyen, voire mauvais et que ce phénomène augmente avec l'âge. 30 % des filles et 19 % des garçons pensent que leur santé n'est ni bonne ni excellente. Dans l'ensemble, les enfants plus jeunes ont tendance à donner un score plus élevé à leur santé.

L'autre tendance marquante est le plus faible niveau de santé perçue par les enfants issus de ménages plus défavorisés. Si 84 % des enfants vivant dans un ménage de niveau socio-économique élevé se déclarent en bonne ou excellente santé, ils ne sont plus que 74 % dans les ménages les moins aisés.

En savoir plus...

... sur ce qu'entendent les enfants par « bonne santé »

Les travaux de le Children's Society font le point sur ce que revêt la notion de bonne santé pour les enfants.

Ils la définissent tout d'abord en termes de santé émotionnelle et mentale, puis ensuite de comportements liés à la santé (régime alimentaire, exercice). Dans leurs propos, la santé physique (surpoids, maladies, handicap) est finalement peu mentionnée.

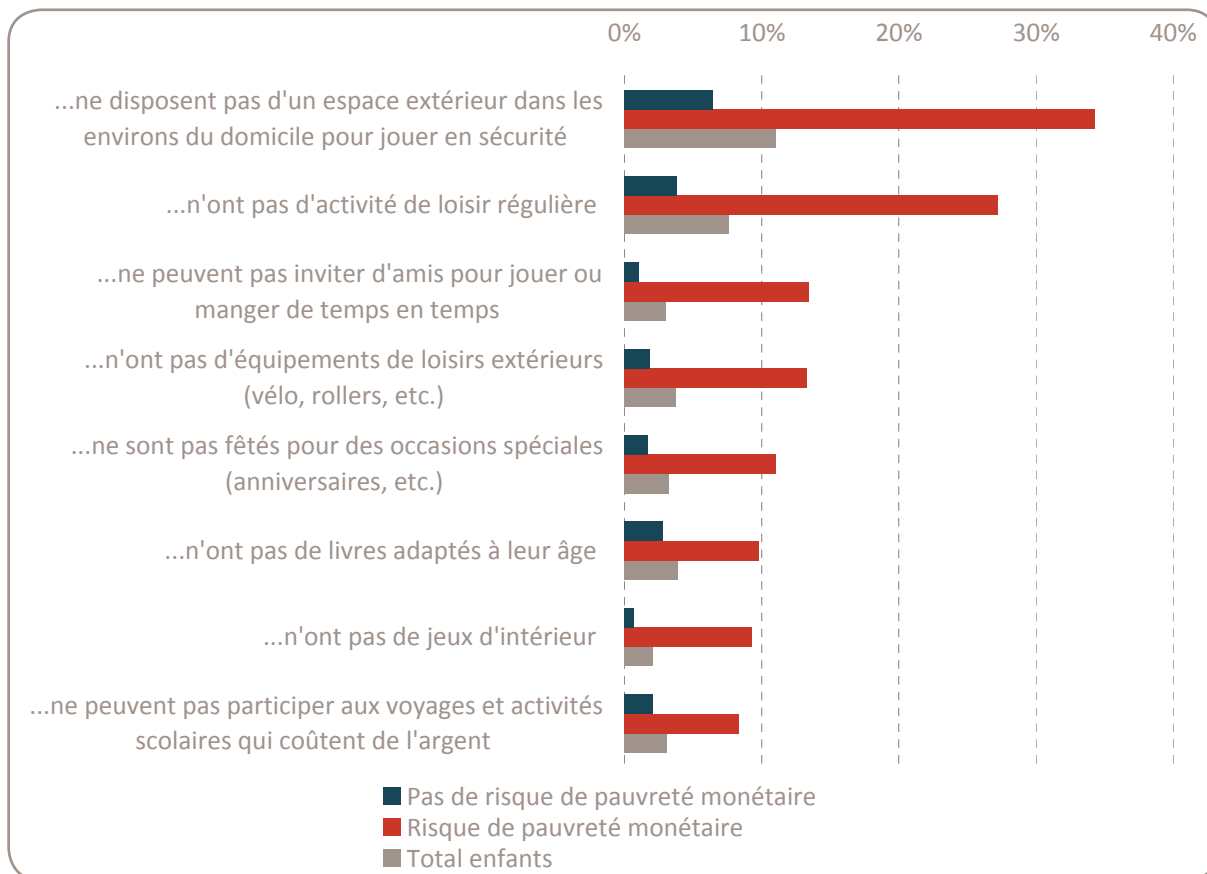
Cependant, les analyses statistiques démontrent l'existence d'un lien fort entre santé physique et subjective, ainsi qu'entre santé subjective et bien-être : être atteint d'une longue maladie ou d'un handicap augmente la probabilité de déclarer une mauvaise santé perçue, ainsi qu'un niveau plus faible de bien-être.

« J'ai 18 ans et pour tout dire je ne pète pas la forme. Je ne sais pas ce que j'ai mais tout vas mal. [...] Je ne mange presque pas, je n'ai pas d'énergie. »

« J'ai toujours l'impression que je dois être parfait, sinon je vais décevoir tout le monde, même quand j'atteins mes limites, quitte à me bousiller la santé. »

6.2. L'accès au jeu et aux loisirs

Figure 37 : Accès au jeu et aux loisirs (Belgique) – Éléments de déprivation.



Parmi les conditions nécessaires au développement des enfants, se trouve aussi l'accès au jeu. C'est probablement l'une des dimensions pour lesquelles les inégalités sociales sont les plus criantes. Ainsi, en Belgique, plus d'un enfant sur trois vivant dans un ménage en risque de pauvreté monétaire n'a pas accès à un espace extérieur proche du domicile où il pourrait jouer en sécurité, et plus d'un sur quatre n'a pas d'activités de loisir régulières, soit respectivement environ cinq fois et sept fois plus que les autres enfants.

Bien que les niveaux de déprivation soient moins élevés, les écarts relatifs sont encore plus marqués en ce qui concerne la possession de jeux d'intérieur et la possibilité d'inviter des amis à la maison : le risque est 13 fois plus important pour les enfants les plus défavorisés.

Enfin, remarquons que 11 % de ces enfants ne peuvent pas fêter leur anniversaire et que 8 % ne peuvent pas participer aux voyages et activités scolaires pour des raisons financières.

Clé de lecture

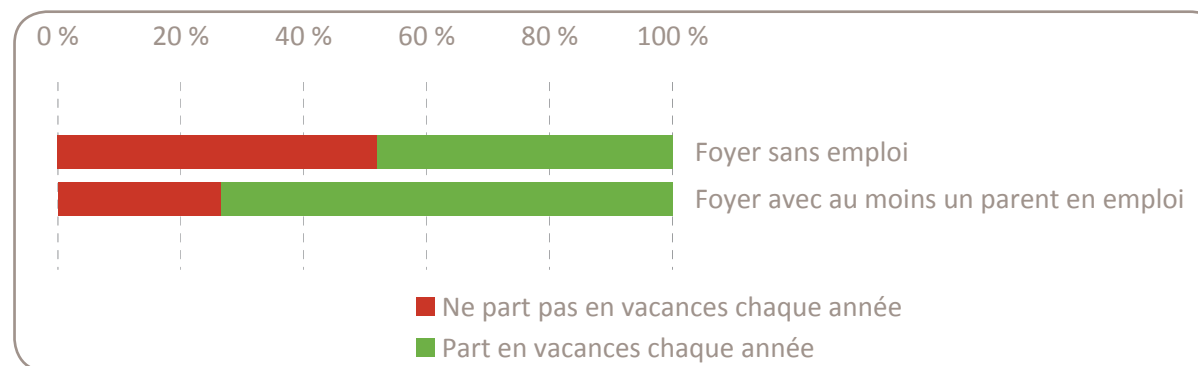
L'accès au jeu et aux loisirs est fortement inégalitaire. En Belgique, un enfant sur trois vivant dans un ménage en risque de pauvreté monétaire n'a pas accès à un espace de jeu extérieur proche du domicile.

Source : SILC, 2009, calcul DGSIE.

Ces différentes observations amènent à dresser le constat de la réunion des conditions propices au non-accès aux loisirs, à la fermeture des possibles et à un isolement social sur la frange pauvre de la population.

Un autre indicateur de l'accès aux loisirs est la possibilité de partir en vacances. Selon l'enquête « Affiliations », trois jeunes sur dix scolarisés dans les quatre premières années du secondaire n'ont pas l'occasion de partir en vacances chaque année durant au moins une semaine. Il existe une relation très significative entre le fait de partir au moins une semaine en vacances chaque année et la présence d'un parent en emploi dans le foyer¹⁵. En effet, ce ne sont pas moins de 52 % des enfants qui vivent dans un ménage où aucun des parents n'est en emploi qui n'ont pas l'occasion de partir une semaine en vacances par an contre 26,5 % des enfants dont au moins un des parents est en emploi.

Figure 38 : Accès aux vacances (partir au moins une semaine chaque année) en fonction de la présence d'un parent en emploi dans le foyer



Source : « Affiliations », 2013, 1re - 4e secondaire

« Mes loisirs ? Je n'ai pas de "passion" : j'aime le sport, être avec mes potes et surtout sortir ! La base quoi !. »

« [...] j'ai un copain, et quand je le vois heureux, souvent avec sa famille, qui partent en vacances tous ensemble, ça me fait de la peine car j'aurais tellement voulu avoir la même vie, j'en deviens presque jalouse. »

¹⁵ Ici, ne sont considérés que les parents. Les beaux-parents n'ont pas fait l'objet de la question.

6.3. Accès aux milieux d'accueil et à l'école

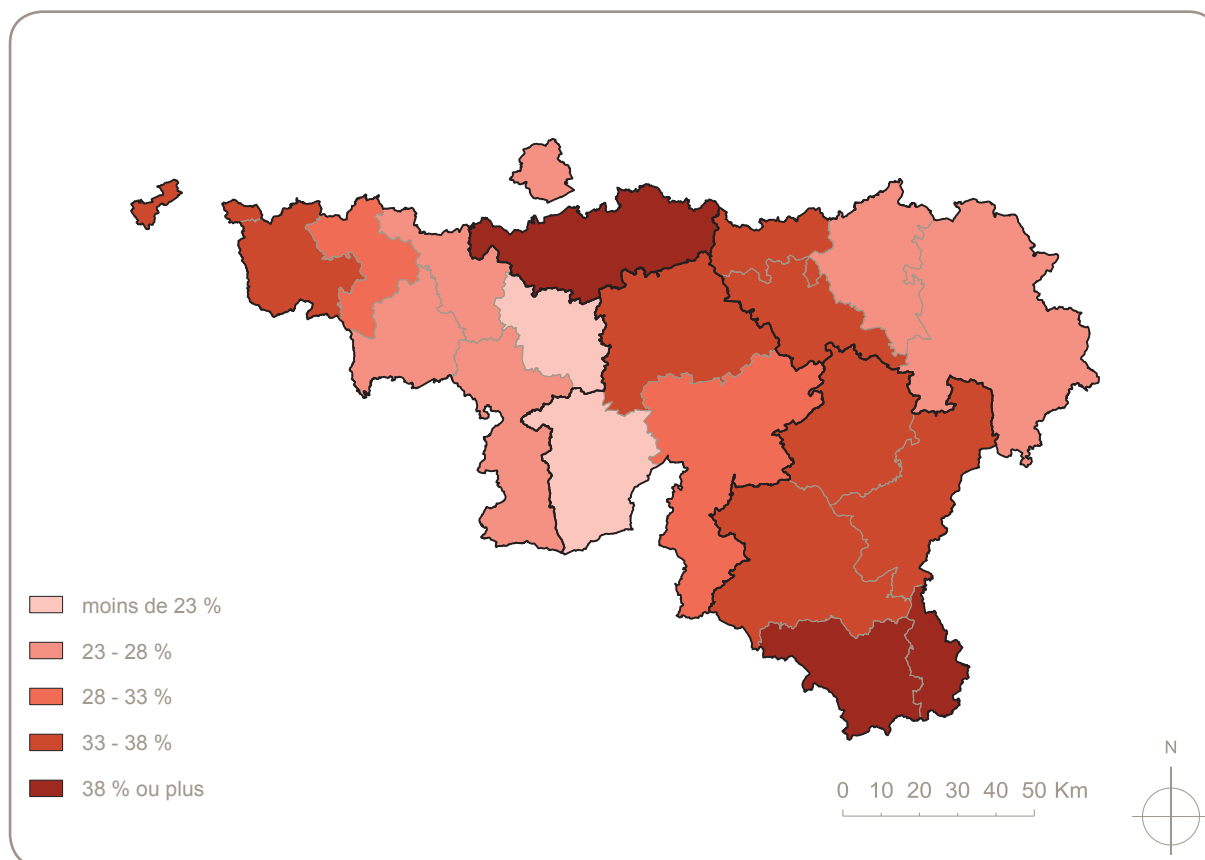
Figure 39 : Taux de couverture (subventionné et non subventionné) par arrondissement – 2011

En tant que facteur d'égalité sociale, le droit à un **accueil de qualité** doit être garanti à tous les enfants. Les milieux d'accueil remplissent des fonctions éducatives, sociales et économiques et soutiennent le développement cognitif et émotionnel des enfants.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, un code de qualité de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans a été élaboré. Les professionnels de l'accueil de la petite enfance y sont soumis. Actuellement, les efforts se concentrent principalement sur la formation continue des professionnels de l'accueil de la petite enfance.

Bien que la Fédération Wallonie-Bruxelles soit au-delà des objectifs internationaux¹⁶ quant au taux de couverture de l'accueil des moins de 3 ans, cela est en partie le fait de l'ouverture des écoles maternelles aux enfants ayant atteint l'âge de 2,5 ans.

En ce qui concerne plus spécifiquement le taux de couverture pour les moins de 2,5 ans en termes de places disponibles¹⁷, celui-ci varie en 2011 entre 21 % et 45 % selon les arrondissements administratifs. Les situations les plus favorables se situent en Brabant wallon et dans le sud de la province du Luxembourg. À l'inverse, la situation de la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que celle d'arrondissements administratifs correspondants en partie à des villes d'une certaine importance (Charleroi, Mons, Soignies, Thuin, Liège, Verviers, Philippeville) sont en dessous de la moyenne en Fédération Wallonie-Bruxelles (28,2 %). La possibilité d'accès à un milieu d'accueil est donc loin d'être la même pour tous les enfants.



Source :
Rapport d'activité ONE,
cartographie
OEJAJ.

¹⁶ L'objectif de Barcelone (Conseil européen, 2002) fixe un taux de couverture à atteindre (en termes de nombre d'enfants présents) de 33 %. Ce taux est de 43,8 % en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est calculé en fonction du nombre d'enfants de 0 à 3 ans inscrits dans un milieu d'accueil ou une école maternelle au mois d'octobre.

¹⁷ Nombre de places disponibles rapporté au nombre d'enfants de moins de 2,5 ans.

À partir de deux ans et demi, les enfants sont généralement accueillis en classe maternelle. Il n'existe pas pour l'école maternelle de code de qualité, mais un cadre d'aptitudes et compétences de base pour les enfants âgés de 2,5 à 6 ans. Les données PISA de 2010 (enfants âgés de 15 ans) montrent que presque tous les enfants ont été accueillis en classe maternelle, mais environ 5 % des enfants y ont passé moins d'un an et 3 % n'y ont jamais été.

À la fin de l'école maternelle (M3), plus de 3 % des enfants sont en retard par rapport à l'âge prescrit, ce chiffre monte déjà à 10 % en classe de 1^{ère} primaire.

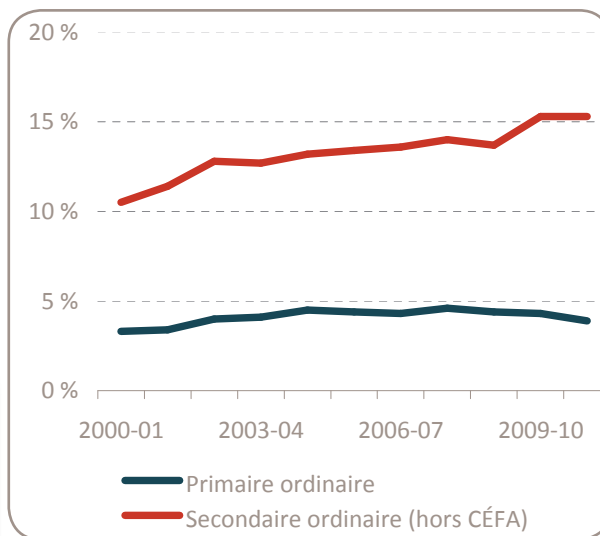
Clé de lecture

Garantir la possibilité d'accès à un accueil de qualité pour tous les enfants est un facteur d'égalité sociale.

Le taux de couverture connaît aujourd'hui des disparités entre arrondissements administratifs (de 21 % à 45 %).

6.4. Redoublement / Retard scolaire

Figure 40 : Évolution du taux global de redoublement de l'enseignement primaire et secondaire ordinaires (hors CÉFA)



Un enfant « à l'heure » entre à l'école primaire l'année de ses 6 ans, âge qui correspond au début de la scolarité obligatoire. Lors de leur parcours dans l'enseignement primaire, puis secondaire, un certain nombre de ces enfants

va redoubler à un moment où un autre¹⁸. D'autres vont commencer leur scolarité primaire déjà en retard par rapport aux âges légaux. Aujourd'hui, le redoublement est régulièrement questionné quant à son efficacité et à son coût pour la Fédération. La question de son effet sur le bien-être global de l'enfant et plus particulièrement sur son bien-être à l'école est moins souvent évoqué, mais à prendre en compte.

En 2010-2011, le taux de redoublement global a été de 3,9 % dans l'enseignement primaire ordinaire et de 15,3 % dans l'enseignement secondaire ordinaire (hors CÉFA). Il est donc bien plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. La tendance y est à la diminution, à l'inverse du secondaire où celui ne cesse d'augmenter, même si une certaine stabilisation apparaît.

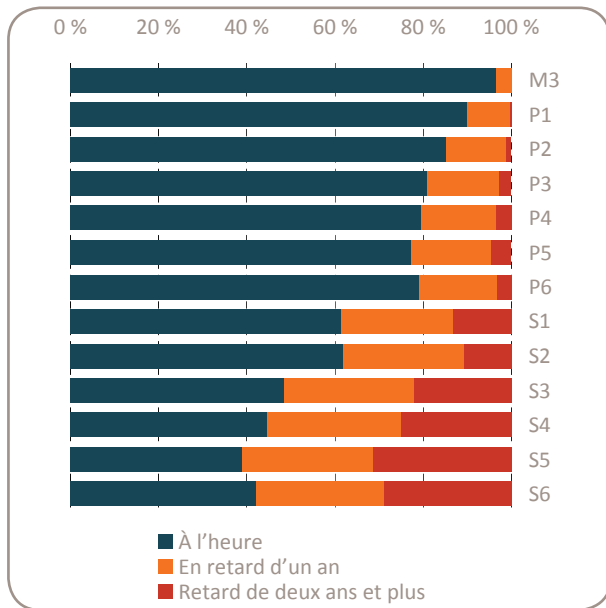
Les *Indicateurs de l'enseignement* (2012) reprennent le détail des taux de redoublement en fonction de l'année d'étude et du type d'enseignement : les années les plus délicates sont, en primaire, les 1^{ère} et 2^e années, et, en secondaire, les 3^e, 4^e et 5^e années. La hausse actuelle et le niveau des taux sont bien plus critiques dans les formes d'enseignement technique et professionnel.

Source : Indicateurs de l'enseignement, 2012.

¹⁸ Même s'il existe un lien entre les deux, il faut différencier les notions de redoublement et de retard scolaire. Le retard scolaire n'est pas une « mesure d'un retard par rapport à l'apprentissage mais bien par rapport à l'âge légal de la scolarisation. Ainsi, un enfant maintenu en maternelle à 6 ans et entrant en 1^{ère} primaire l'année où il atteint 7 ans est considéré en retard durant toute sa scolarité même si celle-ci se passe sans redoublement. C'est ainsi qu'un élève sera dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il sera dit « en retard scolaire ». » (*Indicateurs de l'enseignement*, 2012).

Quant au retard scolaire, dès la 3^e année de maternelle, plus de 3 % des élèves sont en retard¹⁹, ils sont déjà 10 % en 1^{ère} primaire et 58 % en 6^e secondaire, dont 29 % en retard de deux ans ou plus. Les différences sont particulièrement notables entre la 6^e primaire et la 1^{ère} secondaire (de 21 à 39 %), ainsi qu'entre la 2^e et la 3^e secondaire (de 38 à 52 %).

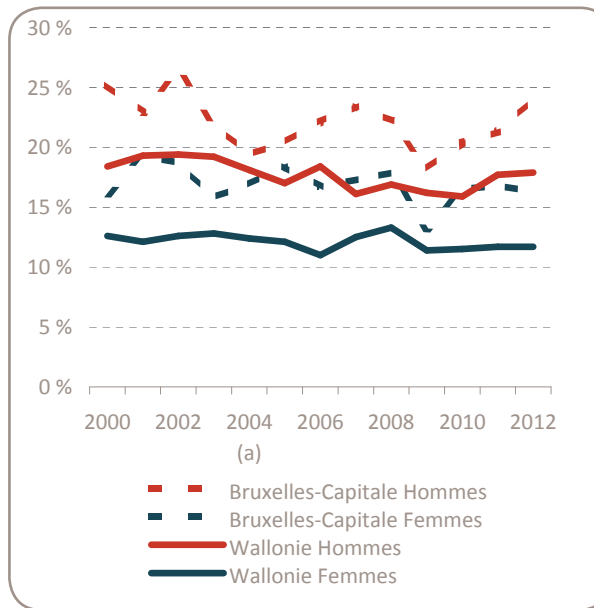
Figure 41 : Répartition à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire - Année scolaire 2010-2011



19 « En 3^e maternelle, le taux de retard est le rapport en pourcentage entre le nombre d'élèves de 6 ans et plus inscrits en maternelle et le nombre d'élèves de maternelle âgés de 5 ans et plus. » (Indicateurs de l'enseignement, 2012).

Notons aussi que le retard scolaire est bien plus important dans les filières techniques et professionnelles. Ainsi en 3^e secondaire, si 21 % des élèves de l'enseignement général, sont en retard, c'est aussi le cas de 58 % d'entre eux dans le technique de transition, de 77 % dans le technique de qualification et 87 % dans le professionnel !

Figure 42 : Interruptions prématurées de scolarité - moyennes annuelles



(a) En 2004 et 2005, à cause d'un changement des variables d'enseignement ou formation, les données ne sont pas entièrement comparables aux années antérieures.

La relégation de certains élèves dans des filières moins valorisées se fait en grande partie aux moments clés de l'orientation, c'est-à-dire au début du 2^e et du 3^e degré du secondaire.

Une autre réalité est celle des départs vers l'enseignement ou la formation en alternance et les abandons, principalement pour des élèves ayant atteint l'âge de 18 ans, limite de l'obligation scolaire.

Clé de lecture

En 6^e année de l'enseignement secondaire, presque six jeunes sur dix auront au moins une année de retard scolaire. Un nombre inquiétant de jeunes de 18-24 ans ont interrompu prématurément leur scolarité (20 % en Région de Bruxelles-Capitale et 15 % en Wallonie).

Lecture du graphique

Interruptions prématurées de scolarité : Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou formation. Les personnes en vacances scolaires ne sont pas considérées comme étant en interruption prématurée de scolarité. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

Source : EFT, 2000-2012.

Les chiffres des interruptions prématurées de scolarité sont particulièrement inquiétants. En 2012, parmi les jeunes de 18 à 24 ans interrogés dans le cadre de l'enquête EFT, environ 20 % dans la Région de Bruxelles-Capitale et 15 % en Wallonie n'ont pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation. La situation est d'autant plus alarmante pour les garçons que pour les filles : ce chiffre atteint 24 % pour les jeunes hommes bruxellois, soit près d'un jeune sur quatre.

*« Parfois,
je viens à l'école
juste pour les amies.
C'est énervant de se lever
tôt le matin. On n'a pas
un bel horaire, commencer
à 9h ou 10h, ce n'est pas la
même chose que commencer à
8h. Ma famille dit que l'école
a des horaires trop lourds. Les
profs ont mis des horaires
très tôt et c'est eux qui
se plaignent que cela
commence trop
tôt. »*

En savoir plus...

... sur l'accueil de la petite enfance, l'enseignement et l'accueil des enfants pendant le temps libre

Les rapports d'activité de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), <http://www.one.be/index.php?id=rapports-d-activites>

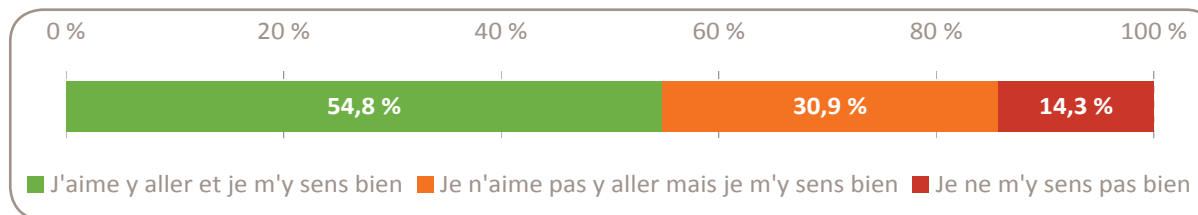
Les *Indicateurs de l'enseignement*, <http://www.enseignement.be/index.php?page=26723>

Les travaux de l'OEJAJ sur :

- Élaboration d'indicateurs de développement de l'accueil et de l'éducation des enfants de 0 à 3 ans , <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=10455>
- La qualité de vie à l'école, <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=6254>
- L'accueil des enfants durant le temps libre (ATL), <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=10138>
- Les écoles de devoirs, <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5395>
- La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire, <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>

6.5. À l'école

Figure 43 : Sentiment de bien-être à l'école



Les apprentissages à l'école sont évidemment à la base d'une bonne instruction qui permettra d'ouvrir le monde des possibles et d'augmenter le potentiel de choix futurs des enfants. Cependant, ils peuvent être aussi source de stress et d'anxiété, notamment à travers les travaux scolaires.

Les réponses aux questions sur le vécu à l'école sont particulièrement volatiles et connaissent une grande variabilité, bien plus qu'en ce qui concerne, par exemple, le milieu familial. Le recueil de la parole des enfants par la Children's Society indique que les enfants sont fortement engagés dans la vie scolaire. Ils disent l'importance de réussir à l'école, et ce malgré un grand nombre d'expériences ou d'événements pouvant être vécus négativement.

Les résultats de leurs études montrent aussi que les enfants désengagés de l'école déclarent un niveau de bien-être plus faible. En effet, les enfants ayant le sentiment

de réussir à l'école ont un meilleur niveau de bien-être, présentent une plus grande concentration pour le travail scolaire et sont plus optimistes.

Plus spécifiquement, le bien-être à l'école se décline sous plusieurs formes : relations avec les pairs, impression de réussir, d'être écouté, sentiment de sécurité, etc. Les analyses de la Children's Society suggèrent que, parmi ces nombreux aspects, les relations avec les professeurs seraient l'aspect le plus lié, statistiquement parlant, avec le niveau de bien-être à l'école.

Dans le cadre de l'enquête sur la qualité de vie à l'école auprès des enfants du premier degré de l'enseignement secondaire, plusieurs questions sur le goût pour l'école ont été posées, dont les faits d'aimer aller à l'école et de s'y sentir bien. S'il serait évidemment souhaitable que tous les enfants aiment se rendre dans leur établissement scolaire, il existe bien aujourd'hui une gradation : de ceux qui s'y sentent bien à ceux qui s'y sentent mal, de ceux qui aiment y aller à ceux qui n'aiment pas.

Tous ceux qui n'aiment pas y aller ne se sentent pas forcément mal une fois les portes franchies. Les enfants font bien la différence entre les deux notions. En les combinant, nous obtenons une échelle de bien-être qui se structure ainsi : plus d'un enfant sur deux (55 %) déclare aimer aller à l'école et s'y sentir bien, 31 % n'aiment pas y aller, mais s'y sentent bien et 14 % s'y sentent mal.

Ce mal-être à l'école connaît plusieurs déclinaisons et conséquences (Je m'y sens mal / J'aime y aller et je m'y sens bien) : brosser les cours (29 % / 11 %), être en retard (60 % / 51 %), s'ennuyer (80 % / 46 %), être fatigué (81 % / 53 %), se désintéresser des cours (57 % / 20 %).

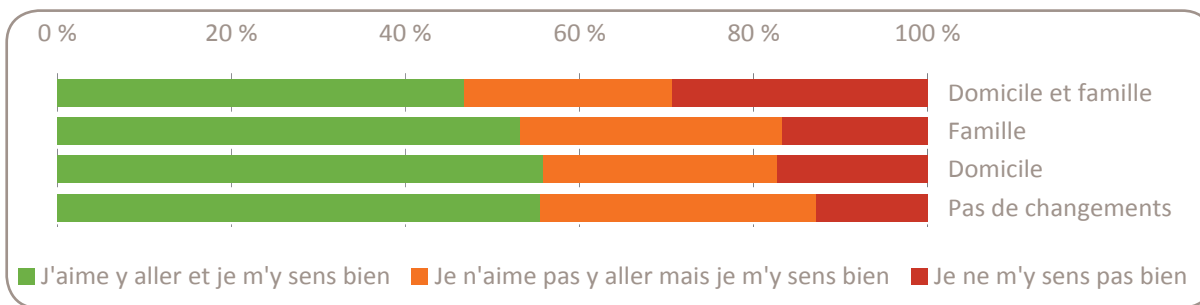
Cette désaffection touche plus souvent les garçons et augmente fortement avec l'âge. Les analyses indiquent que le fait d'être en retard scolaire joue un rôle important. Les enfants déclarant ne pas aimer aller à l'école ou ne pas s'y sentir bien habitent plus souvent Bruxelles, moins le Brabant wallon ou la province du Luxembourg. Les enfants dans un établissement en discrimination positive ne s'y plaisent pas moins que les autres.

Clé de lecture

Près de trois enfants sur vingt se sentent mal à l'école. Ces enfants sont plus enclins que les autres à brosser les cours (29 %), à être en retard (60 %), à s'ennuyer (80 %), à être fatigué (81 %), ou encore à se désintéresser des cours (57 %).

6.6. La famille, le domicile et l'école : conditions pour étudier et stabilité

Figure 44 : Sentiment de bien-être et changements familiaux ou de domicile



Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

L'enquête PISA, auprès de jeunes de 15 ans, montre qu'à cet âge, la grande majorité des jeunes dispose de conditions correctes pour étudier²⁰. Il faut tout de même noter qu'un jeune sur dix ne dispose pas de chambre personnelle, près de six sur dix déclarent ne pas avoir de livres de littérature et que plus d'un sur dix n'a pas de manuels pour étudier.

D'un autre côté les données SILC de 2009, révèlent que près de 8 % des moins de 18 ans ne possèdent pas d'endroit convenable pour étudier, chiffre qui monte

à 20 % pour ceux vivant dans un ménage à risque de pauvreté. Ces derniers sont aussi 7 % à vivre dans un ménage surpeuplé.

Les relations entre famille, domicile et école sont complexes. Nous venons d'aborder les conditions matérielles d'étude à domicile. Une autre caractéristique du logement semble intervenir dans le bien-être à l'école : son emplacement. En effet, plus d'un enfant sur quatre du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire vit à plus de 20 minutes de son établissement scolaire. Au-delà de cette durée, seul un enfant sur deux aime aller à l'école, contre environ 63 % de ceux pour lesquels le trajet est plus court. À noter, 34 % des enfants habitant à plus de 30 minutes de l'établissement scolaire sont fatigués à l'école, contre 24 % de ceux qui vivent à moins de 10 minutes.

²⁰ Données PISA de 2010. Le jeune dispose d'un bureau (96 %), d'une chambre personnelle (89 %), d'un endroit pour étudier (95 %), d'un ordinateur (95 %), d'une connexion à Internet (95 %), de livres de littérature (42 %), de manuels (87 %), d'un dictionnaire (98 %).

Inversement, la structure familiale ne paraît pas influencer le bien-être à l'école car aucun lien n'est constaté. Cependant, au-delà du type de famille, la question de la stabilité doit être posée tant pour la composition familiale que pour le domicile. En effet, près d'un enfant sur quatre a connu au moins un changement au cours de l'année écoulée, que ce soit une modification de structure familiale ou de domicile²¹.

« [Si j'étais] milliardaire, [...] j'achèterais une école, une école n'importe laquelle, n'importe comment et j'inviterais mes amis pour tout casser à l'intérieur avec mes copains. Après, je vais me sentir défoulé, fatigué. Je donnerais aussi de l'argent et des maisons à ceux qui sont pauvres. »

²¹ Changement de structure familiale : tout mouvement dans la structure. Départ d'un parent, d'un aîné, arrivée d'un nouveau-né, etc.
Changement de domicile : mesure centrée sur le vécu de l'enfant. Il ne s'agit pas forcément d'un déménagement familial. Un enfant a tout aussi bien pu changer de système de garde dans le cas de parents séparés.
Enquête auprès des enfants du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

Les transformations familiales et les changements de domicile semblent bien avoir un effet en tant que tel. De plus, le cumul des changements renforce cet effet. Ainsi, environ trois enfants sur dix ayant connu les deux changements ne se sentent pas bien dans leur école.

Ces changements sont contrebalancés par l'implication des parents dans la vie scolaire. Ainsi, cette relation négative disparaît quand l'implication familiale est importante. Notons qu'il existe en effet un fort lien entre changements, en particulier familiaux, et implication des parents. Parmi les enfants n'ayant connu aucun changement familial ou de domicile, 42 % indiquent que leurs parents sont impliqués dans la vie de l'école, contre seulement 30 % de ceux ayant connu un changement familial.

Clé de lecture

La question de la stabilité est la clé pour comprendre les relations qui se jouent entre famille, domicile et bien-être à l'école. Près d'un enfant sur quatre a connu un changement familial ou de domicile (voir note 21).

« Pour se sentir bien, il faut avoir tout ce que l'on veut [...], que mes frères et mes sœurs ne m'ennuient pas [...], avoir internet, un ordinateur parce que, par exemple, quand j'ai un devoir à l'école, je peux faire des recherches et je peux aussi contacter mes amis avec les e-mails. Avoir un GSM aussi c'est pareil pour appeler mes amis, pour les devoirs ou pour savoir où sont les autres [... et aussi] avoir un bureau pour travailler comme ça je ne dois pas travailler par terre [...]. »

« Ma vie sociale est un néant, je ne connais pas ce que ça fait de "sortir en ville avec des potes". J'ai gardé aucune amitié d'enfance vu que j'ai fréquenté 6 établissements scolaires différents et il en va de même pour les déménagements. »

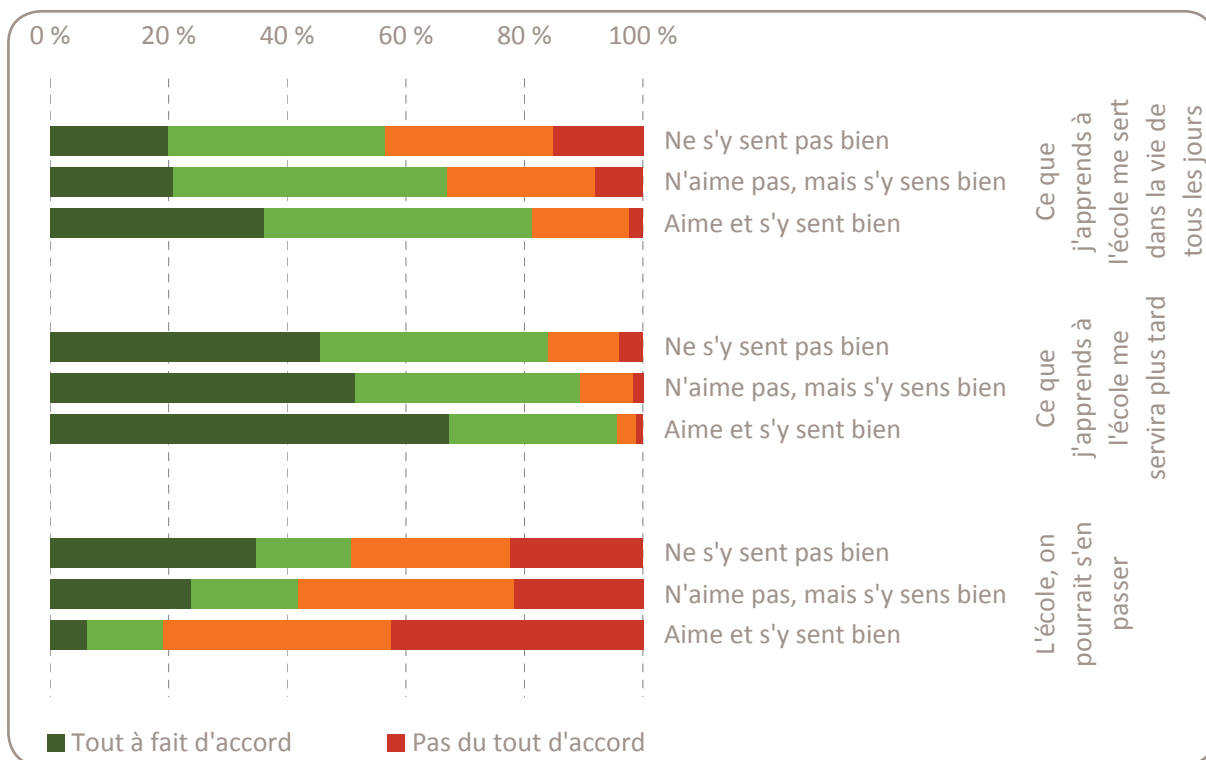
6.7. La vision du futur et perception de l'utilité des apprentissages

Figure 45 : Perception de l'utilité des apprentissages

Bien-être à l'école, aspirations et attentes pour le futur d'une part, et bien-être global d'autre part, sont intimement liés.

Il ressort des entretiens de groupe menés par la Children's Society que l'impression de réussite est liée aux aspirations et aux attentes pour le futur, qui constituent

elles-mêmes un ingrédient important du bien-être global. Les enfants se projettent dans l'avenir en fonction de ce qu'ils font aujourd'hui. Ils perçoivent leur situation actuelle comme pouvant avoir des répercussions positives ou négatives sur leur futur, perçu avant tout comme leur avenir professionnel. La réussite et l'échec scolaires sont vécus comme ayant de fortes répercussions sur les perspectives de « bon » emploi.



Source : HBSC, 2010, 5e primaire - 6e secondaire.

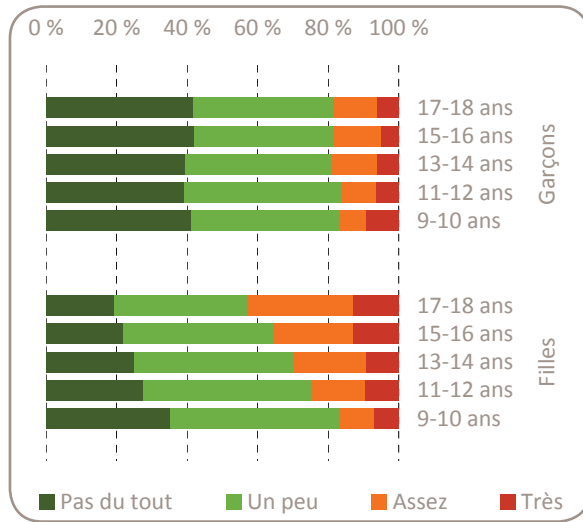
Le lien entre optimisme quant au futur et bien-être global se renforce avec l'âge, tandis que cet optimisme diminue. Les filles ont tendance à être moins optimistes que les garçons – même si elles ont des aspirations académiques plus élevées – et cet écart entre genres ne fait que s'accroître avec l'âge.

L'optimisme quant à l'avenir est influencé par le niveau d'aisance économique du ménage. Les enfants en situation de pauvreté ont des aspirations d'études moins élevées.

Le bien-être à l'école, le sentiment de réussite ou encore l'optimisme pour le futur sont aussi à mettre en lien avec l'utilité perçue des apprentissages scolaires. Si 92 % des enfants interrogés dans l'enquête sur la qualité de vie à l'école reconnaissent l'utilité de l'enseignement pour leur vie future. Il est frappant de constater que plus d'un enfant sur quatre ne perçoit pas l'utilité des apprentissages dans sa vie quotidienne, ce chiffre montant à 44 % pour ceux qui ne se sentent pas bien dans leur établissement scolaire. Ces derniers sont même 51 % à penser que l'on pourrait se passer de l'école.

6.8. Stress

Figure 46 : Es-tu stressé(e) par le travail scolaire ?

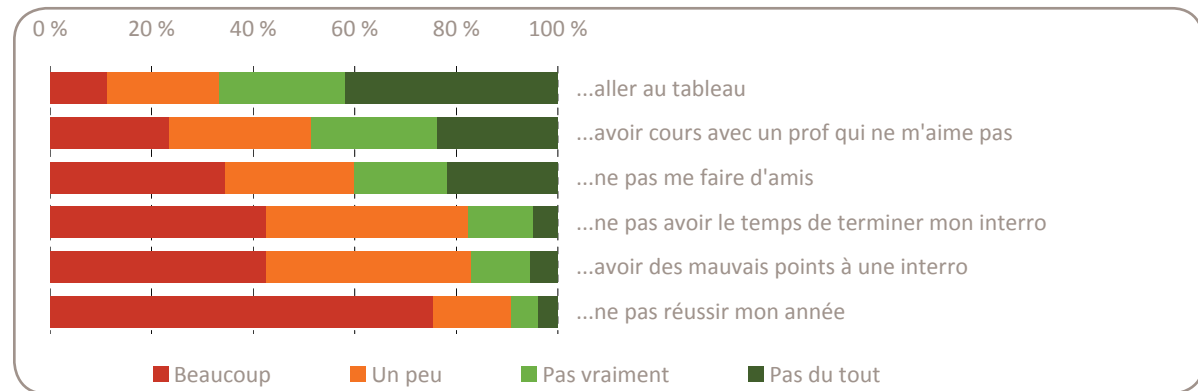


Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

Que l'on se sente bien ou pas à l'école, un grand stress est parfois ressenti par les enfants dans certaines situations d'apprentissage. Au-delà de l'anxiété de ne pas réussir l'année qui concerne près de 75 % des élèves, seuls 44 % des enfants ne sont pas « beaucoup » stressés par au moins l'une de ces situations (aller au tableau, ne pas avoir le temps de terminer une interro, avoir de mauvais points, avoir cours avec un enseignant qui n'aime pas l'élève, ne pas se faire d'amis).

De ces 44 %, la plupart connaissent tout de même des situations de stress faible à modéré. Ceux qui ne sentent pas bien à l'école sont davantage que les autres très stressés par l'idée d'aller au tableau ou d'avoir cours avec un professeur qui ne les aime pas. Les autres situations (interro, échec) sont aussi très stressantes pour ces enfants, mais pas plus que pour les autres.

Figure 47 : Est-ce que les situations suivantes te stressent ou te font peur ?



Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

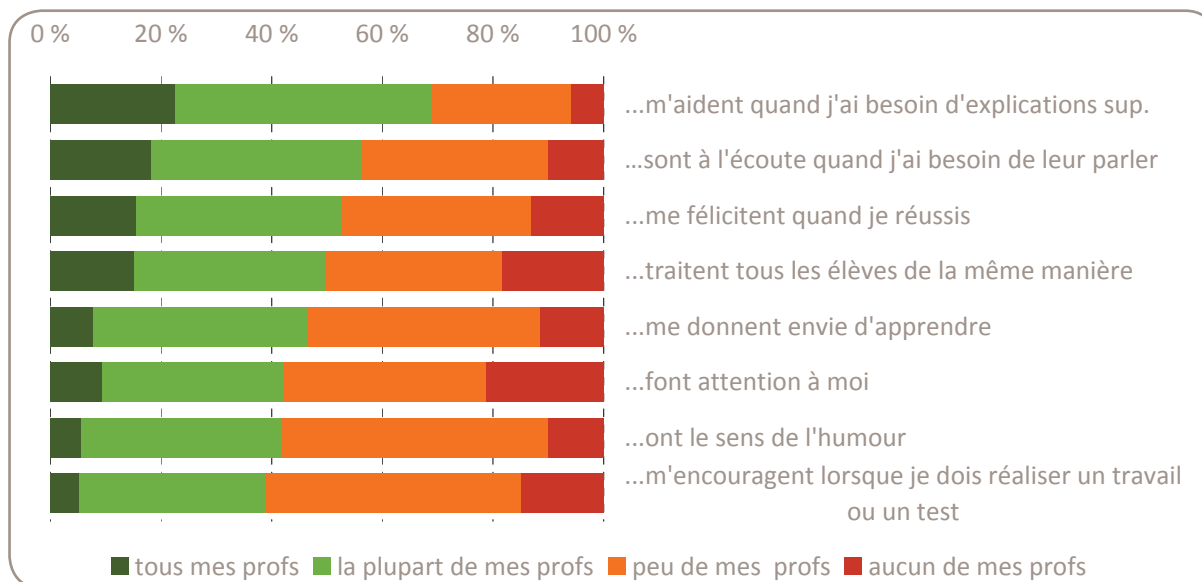
Le travail scolaire en général est stressant pour les enfants. Si un peu moins d'un garçon sur cinq est assez ou très stressé – et ce quel que soit l'âge –, les filles semblent plus sensibles au stress lié au travail scolaire et ce stress augmente fortement avec les années. Rappelons que les attentes académiques de ces dernières sont régulièrement plus élevées que celles de leurs homologues masculins.

Dans le même ordre d'idées, 52 % des élèves déclarent avoir vécu une situation injuste²³. Cette proportion varie de 44 % à 77 % pour les élèves qui se sentent le moins bien dans l'enceinte des bâtiments scolaires.

²² Voir graphique en annexe
²³ Voir graphique en annexe

6.9. Relations avec les professeurs et participation

Figure 48 : Je trouve que mes professeurs...



Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

Le bien-être à l'école est en partie tributaire de la qualité des relations entre élèves et adultes travaillant dans l'établissement. Nous mettons ici l'accent, d'un côté, sur la perception qu'ont les élèves de l'investissement personnel de leurs enseignants et, d'un autre côté, sur leur participation aux décisions qui les concernent au sein de leur établissement.

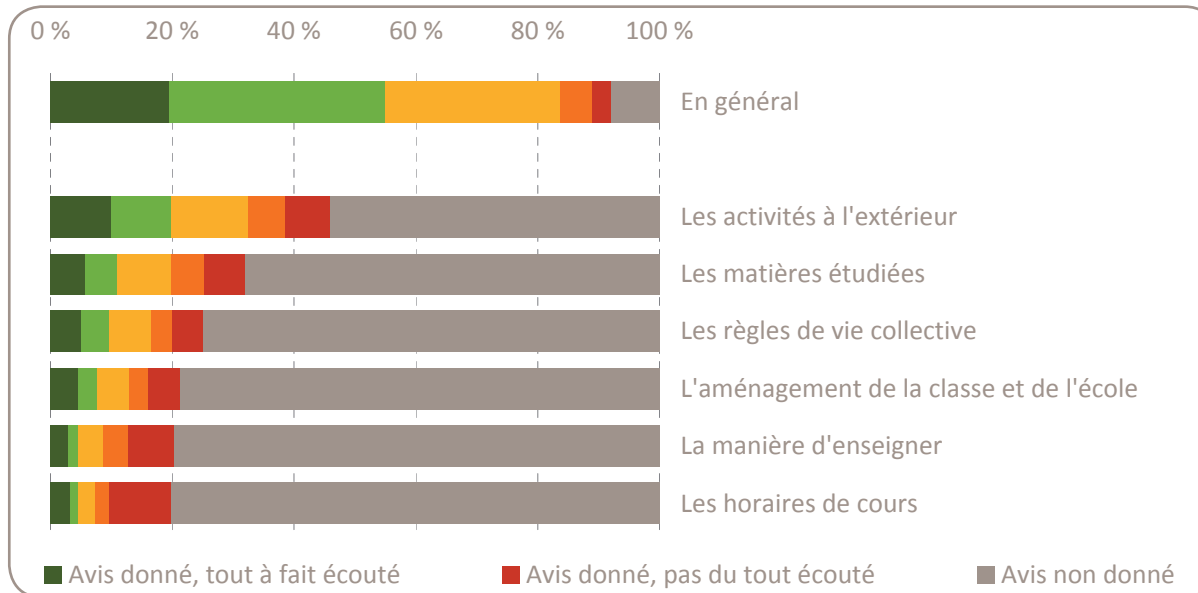
Dans le cadre de l'enquête sur la qualité de vie à l'école, les élèves du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ont eu à répondre à des questions sur l'engagement de leurs professeurs.

Selon l'avis des jeunes interrogés, beaucoup de leurs professeurs sont à l'écoute, aident quand des explications supplémentaires sont nécessaires, félicitent les élèves. Par contre, ils sont un peu moins nombreux à transmettre l'envie d'apprendre, à donner des encouragements ou à porter une attention individualisée aux enfants.

Si l'on met en relation le bien-être à l'école et l'avis des enfants sur leurs enseignants, les aspects où s'expriment les plus grandes différences entre ceux qui se sentent bien dans leur établissement scolaire et ceux qui s'y sentent mal sont l'attention portée à l'élève, l'écoute en cas de besoin et la transmission de l'envie d'apprendre.

« [Un bon prof] vient nous voir si on n'est pas bien. Il aide pour les examens, par exemple après deux semaines d'absence pour opération. Il explique ce qu'on n'a pas compris. Le lien reste même si elle n'est plus notre prof... Elle a les mots pour tout. Avec elle, je comprends tout. »

Figure 49 : La dernière fois qu'une décision importante...



Source :
Participation
des enfants et
des jeunes,
2006,
10-18 ans.

Quant à la participation aux décisions qui les concernent, dans leur vie en général, les jeunes ont la plupart du temps donné leur avis lors de la dernière décision importante. Par contre, dans leur vie scolaire, il semblerait qu'ils aient peu souvent l'occasion de donner leur avis et qu'ils aient encore moins l'impression d'être écoutés.

Leur avis est plus souvent sollicité sur les activités à l'extérieur que sur d'autres sujets. C'est aussi sur ce thème, puis celui des règles collectives, suivi des aménagements et enfin des matières étudiées qu'ils ont proportionnellement plus l'impression d'être écoutés (de 43 % à 34 % de ceux qui ont donné leur avis), quand bien sûr leur avis est demandé.

Clé de lecture

Dans le cadre de leur vie scolaire, les enfants semblent avoir peu d'opportunités de se prononcer sur les décisions qui les concernent.

Les jeunes ont des avis divergents quant à l'engagement personnel de leurs enseignants. De profondes différences se font jour entre ceux qui ne se sentent pas bien à l'école et les autres qui ont l'impression que les professeurs font moins attention à eux, sont moins à l'écoute et qu'ils leurs donnent moins envie d'apprendre.

« J'en ai marre, ils [mes parents] voudraient que je sois médecin ou avocat, j'ai toujours dit oui pour leur faire plaisir, mais c'est pas ça que je veux. »

... aller
au cinéma, me
plonger dans une
histoire, ressortir
des étoiles plein les
yeux..

... être jeune
et savoir que
j'ai toute la vie
devant moi.

... aussi boire
un bon chocolat
l'hiver.

J'aime ...

... rêver, loin
du quotidien, un
instant, pour se
ressourcer.

... voir les gens
heureux autour de
moi.

... que l'on
pense à moi et
j'aime penser aux
autres.

C. Éléments de contexte démographique : les enfants et les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles

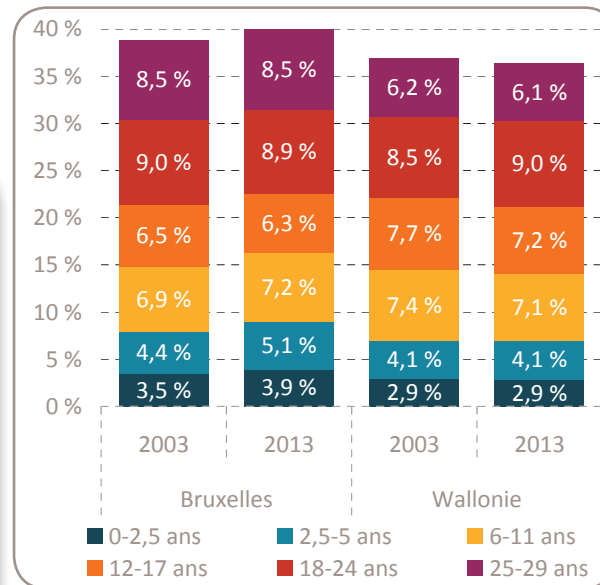
Au 1er janvier 2013, la population de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élève à plus de 4,6 millions de personnes. Les moins de 18 ans en représentent 21,6 %, soit 1 000 900 individus. La population de la Fédération est relativement jeune comparée à la population européenne (UE27). En effet, l'âge médian y est de 37,4 ans (2013), contre 40,9 ans (2010) dans les 27 pays de l'Union européenne.

Clé de lecture

En Fédération Wallonie-Bruxelles, plus de deux personnes sur dix ont moins de 18 ans et plus de trois sur dix ont moins de 25 ans.

L'évolution des groupes d'âges a connu et va connaître de fortes fluctuations. Répondre à des besoins présentant de telles variations dans le temps est un des défis majeurs des politiques publiques et de la planification des services publics (accueil de la petite enfance, extrascolaire, écoles, formation, jeunesse, culture, santé, sport, etc.).

Figure 50 : Part de différentes classes d'âges dans la population, Bruxelles-Capitale et Wallonie, 2003 et 2013



Les grandes caractéristiques de la population de moins de 20 ans de la Fédération et les grandes différences entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale peuvent se résumer ainsi :

- la population bruxelloise est plus jeune (âge médian de 33,6 ans) qu'en Wallonie (38,8 ans)²⁴. Cependant, la part des moins de 18 ans est assez proche entre les deux régions (22,5 % en région bruxelloise, 21,2 % en Wallonie). Cette proportion est en augmentation dans la capitale (en particulier pour les groupes d'âges les plus jeunes), mais en diminution jusqu'à présent dans la Région wallonne où les perspectives de population prévoient dorénavant une stabilisation. Avec plus d'un individu sur cinq qui a moins de 18 ans, l'enfance et la jeunesse sont donc au centre des préoccupations publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles.

- il existe une différence de structure entre les deux régions : par exemple, les enfants de moins de 2,5 ans représentent 3,9 % de la population bruxelloise et 2,9 % de la population wallonne ;

- la croissance de la population de moins de 18 ans est actuellement plus rapide dans la région capitale. Sur la décennie 2003-2013, au niveau de la Fédération, la population de moins de 18 ans a connu une augmentation de plus de 58 000 individus (+6,2 % par rapport à 2003). Cette augmentation a été particulièrement sensible en région bruxelloise (+22,7 % ou 48 217

Source :
DGSIE et
Registre
national,
2001-2011.

²⁴ Aucune correction n'a été appliquée pour la Région de Bruxelles-Capitale. Les chiffres concernant la Wallonie doivent être entendus Communauté germanophone comprise.

individus). Les perspectives prévoient une augmentation de plus de 63 000 mineurs d'ici 2023 pour l'ensemble de la Fédération.

En savoir plus...

... sur les chiffres de population

Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE), <http://www.statbel.fgov.be>

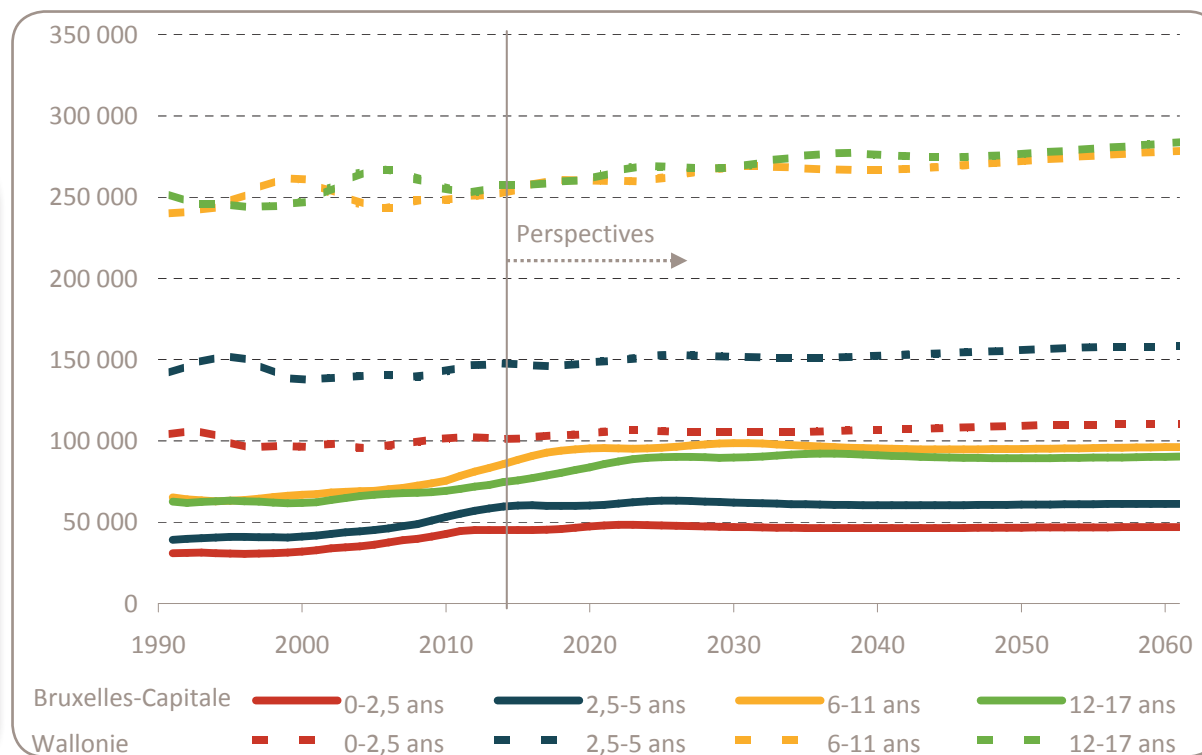
Bureau fédéral du Plan (BFP), <http://www.plan.be>

Direction générale Institutions et Population (DG IP), <http://www.ibz.rn.fgov.be>

Eurostat, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

Les perspectives de population scolaire, <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2264>

Figure 51 : Évolution de la population de différentes classes d'âges dans la population, Bruxelles-Capitale et Wallonie, 1991-2013 (observation) et 2014-2061 (perspectives)

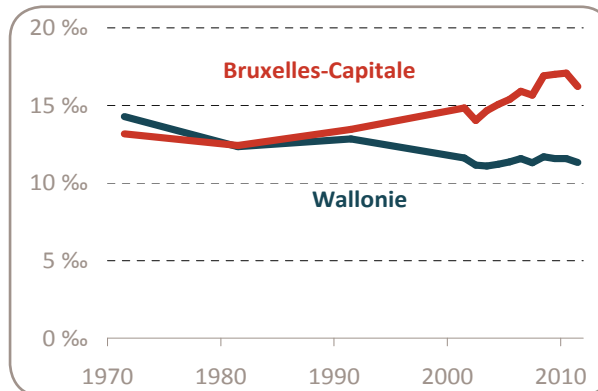


Source : DGSIE, Registre national, et Bureau fédéral du Plan.

Les mouvements de population ont trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. Dans le cas des classes d'âges qui nous concernent, la natalité et la fécondité occupent bien évidemment une place prépondérante. Ainsi l'augmentation de la population de jeunes, en particulier à Bruxelles, va de pair avec une augmentation de la natalité. En effet, la natalité augmente ou diminue en fonction de la fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) et du nombre d'individus en âge de procréer. Cette classe d'âges est particulièrement nombreuse dans la capitale, car d'une part la natalité y est forte et d'autre part beaucoup de jeunes d'autres régions viennent s'y installer.

Natalité et fécondité, Bruxelles-Capitale et Wallonie, 1971-2011

Figure 52 : Taux de natalité (naissances pour 1 000 habitants), Bruxelles-Capitale et Wallonie, 1971-2011



Dans la région capitale, en 2011, le taux de natalité est de 16,2 naissances pour 1 000 habitants et l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de 2,03 enfants par femme, ce qui est légèrement inférieur au seuil de renouvellement des générations. En Wallonie, même si ces niveaux sont moins élevés, l'ICF (1,85 enfant par femme) connaît une légère augmentation depuis le début des années 2000 et le nombre de naissances, en baisse auparavant, remonte à nouveau, atteignant environ 40 000 naissances en 2011.

Clé de lecture

La natalité, elle-même fonction du niveau de la fécondité et de la structure de la population, est à l'origine de l'augmentation des classes d'âges les plus jeunes. Elle est en augmentation rapide dans la Région de Bruxelles-Capitale (16,2 % en 2011).

Lecture du tableau

- (a) Année 2010.
- (b) Le seuil de renouvellement des générations est estimé à 2,1 enfants par femme.

Taux de natalité : naissances pour mille habitants.
Indice conjoncturel de fécondité : enfants par femme.

	1971	1981	1991	2001	2011
Bruxelles-Capitale					
Naissances	14 153	12 417	12 803	14 513	18 301
Taux de natalité	13,2 %	12,4 %	13,5 %	14,8 %	16,2 %
Indice conjoncturel de fécondité (b)	1,97	1,70	1,80	2,02	2,03 (a)
Wallonie					
Naissances	45 132	39 868	42 110	39 014	40 064
Taux de natalité	14,3 %	12,3 %	12,9 %	11,6 %	11,3 %
Indice conjoncturel de fécondité (b)	2,29	1,64	1,75	1,76	1,85 (a)

Source : DGSIE, Registre national et recensements.

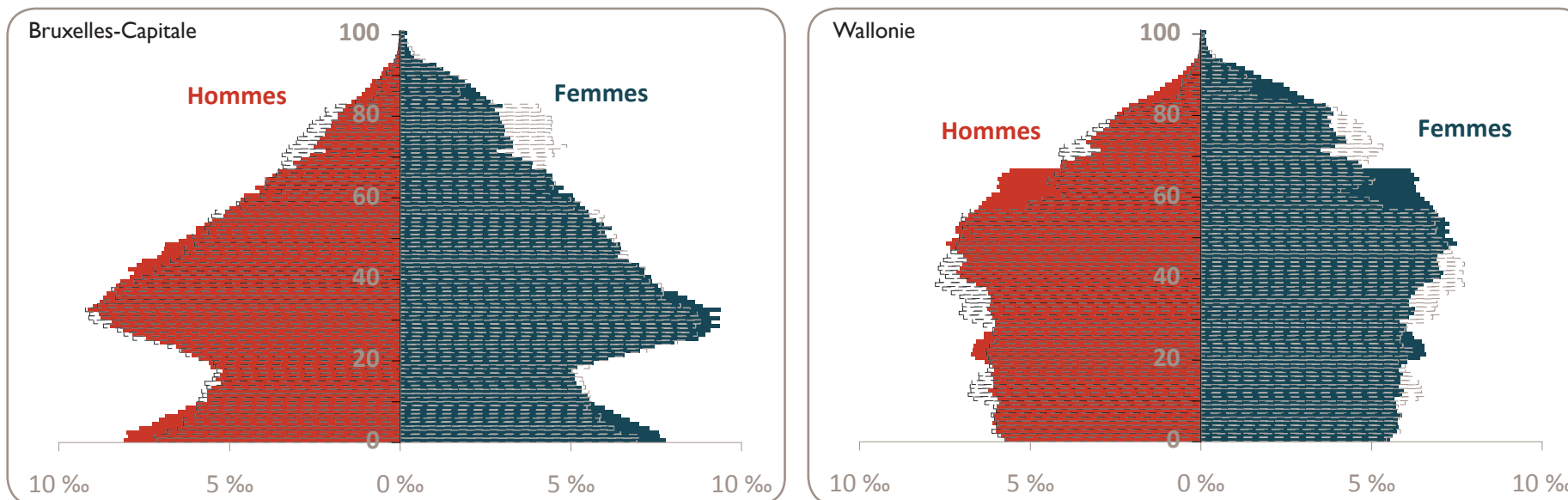
Source : DGSIE et Registre national., 2001-2011.

Figure 53 : Structure de la population (pour mille habitants) au 1er janvier 2013 et comparaison avec le 1er janvier 2003

Note : données de 2013 en couleur, données de 2003 en pointillés

Lecture du graphique

exemple : Au 1er janvier 2013, 8,1 habitants de la région Bruxelles-Capitale sur 1 000 sont des garçons âgés de moins d'un an (7,1 au 1er janvier 2003).



Source : DGSIE et Registre national, 2003-2013.

Le niveau de la natalité est fortement dépendant de la structure par âges.

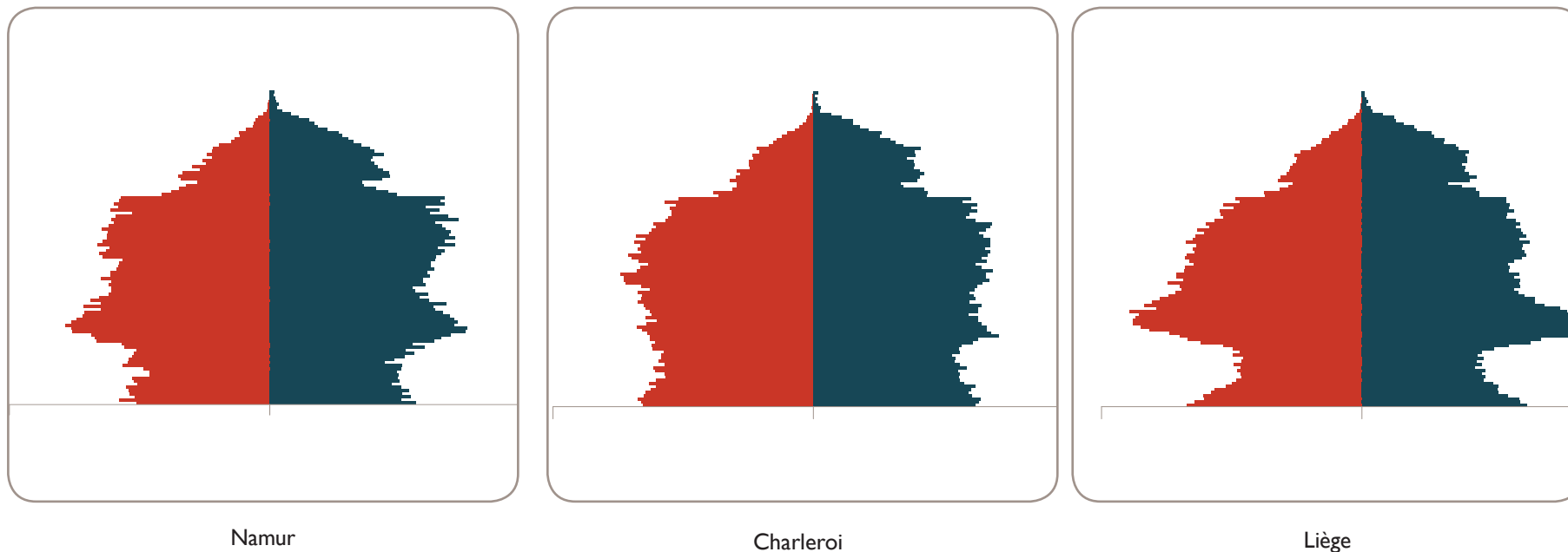
Les structures par âges des deux régions composant la Fédération Wallonie-Bruxelles se différencient par de nombreux aspects. En effet, celle de la Wallonie présente la structure « classique » des pays occidentaux de nos jours, tandis que celle de la région capitale se caractérise

par des cohortes de plus en plus nombreuses, un creux aux alentours de la vingtaine et une forte proportion de trentenaires. La fécondité plus élevée et un grand nombre d'individus en âge de procréer intensifient le phénomène de l'augmentation du nombre de naissances.

Cette différence régionale ne doit pas nous faire oublier la diversité des situations locales. Si nous faisons un focus sur les trois plus grandes villes wallonnes, nous pouvons

observer des caractéristiques très différentes : la population de Charleroi présente une structure comparable à celle de la Région wallonne dans son ensemble, celle de Namur connaît de fortes variations et celle de Liège semble se rapprocher de la structure bruxelloise. Les enjeux de planification de services publics ne sont donc pas les mêmes dans ces différents contextes.

Figure 54 : Situation des 3 plus grandes villes wallonnes au 1er janvier 2013



Source :
DGSIE et
Registre
national.,
2013.

Par exemple, Namur doit faire face à une forte présence de jeunes adultes âgés de 20 à 30 ans, tandis que la demande pour des places d'accueil de la petite enfance va augmenter à Liège.

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse met à disposition des décideurs publics et des acteurs de terrain un outil de cartographie interactive en ligne permettant de personnaliser les cartes et de faire ressortir les particularités locales et les enjeux associés.

Clé de lecture

La structure de la population bruxelloise se caractérise par une forte proportion de trentenaires et de jeunes enfants. Cette structure en forme de « vague » aura non seulement des répercussions sur le nombre de naissances, mais aussi sur la variation (à la hausse ou à la baisse) des besoins spécifiques (accueil de la petite enfance, école, santé, etc.) des groupes d'âges les plus jeunes.

D'autres villes, doivent faire face à des enjeux locaux de planification des services qui découlent de structures par âges spécifiques. C'est, entre autres, les cas de Namur et Liège.

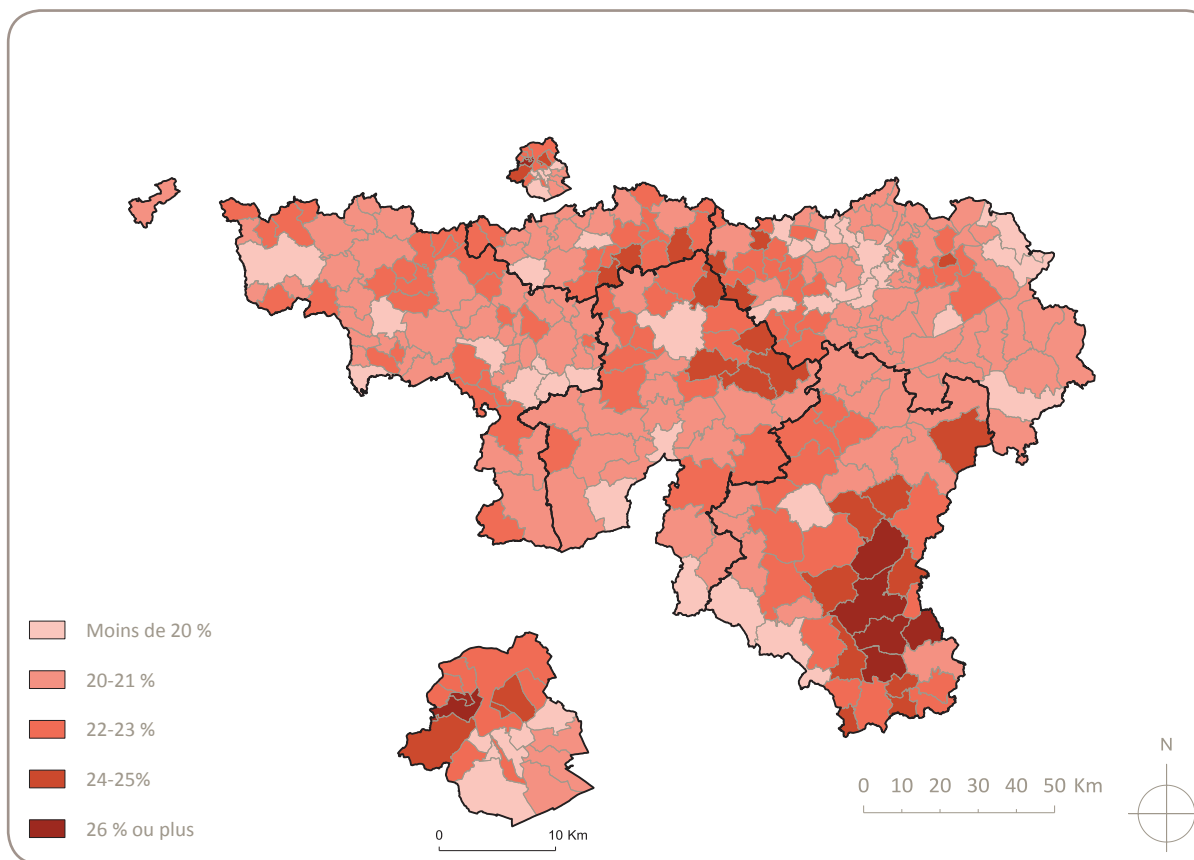
L'observation des variations géographiques de la proportion des moins de 18 ans dans la population communale nous informe sur la jeunesse de la population locale. Les communes les plus jeunes se situent particulièrement dans les zones rurales de la province du Luxembourg à l'ouest d'Arlon, entre Bastogne et Virton, auxquelles s'ajoutent Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg en région bruxelloise où plus d'un individu sur quatre a moins de 18 ans. La commune la plus jeune est celle de Léglise avec 28,5 % de population mineure. À l'opposé, seulement un peu plus de 15 % de la population d'Ixelles a moins de 18 ans, soit 3 personnes sur 20.

La part des 0-2 ans parmi les moins de 18 ans est un révélateur de l'augmentation des naissances et donc de la tendance à l'augmentation du nombre de jeunes. Ainsi les pyramides à base très large se traduisent par une forte proportion sur cet indicateur.

Clé de lecture

Il existe une grande variation géographique des situations communales, parfois plus d'une personne sur quatre a moins de 18 ans. La proportion de 0-2 ans révolus met en lumière les communes où l'essor démographique est le plus rapide.

Figure 55 : Part (%) des moins de 18 ans dans la population communale – Population de droit au 1er janvier 2013

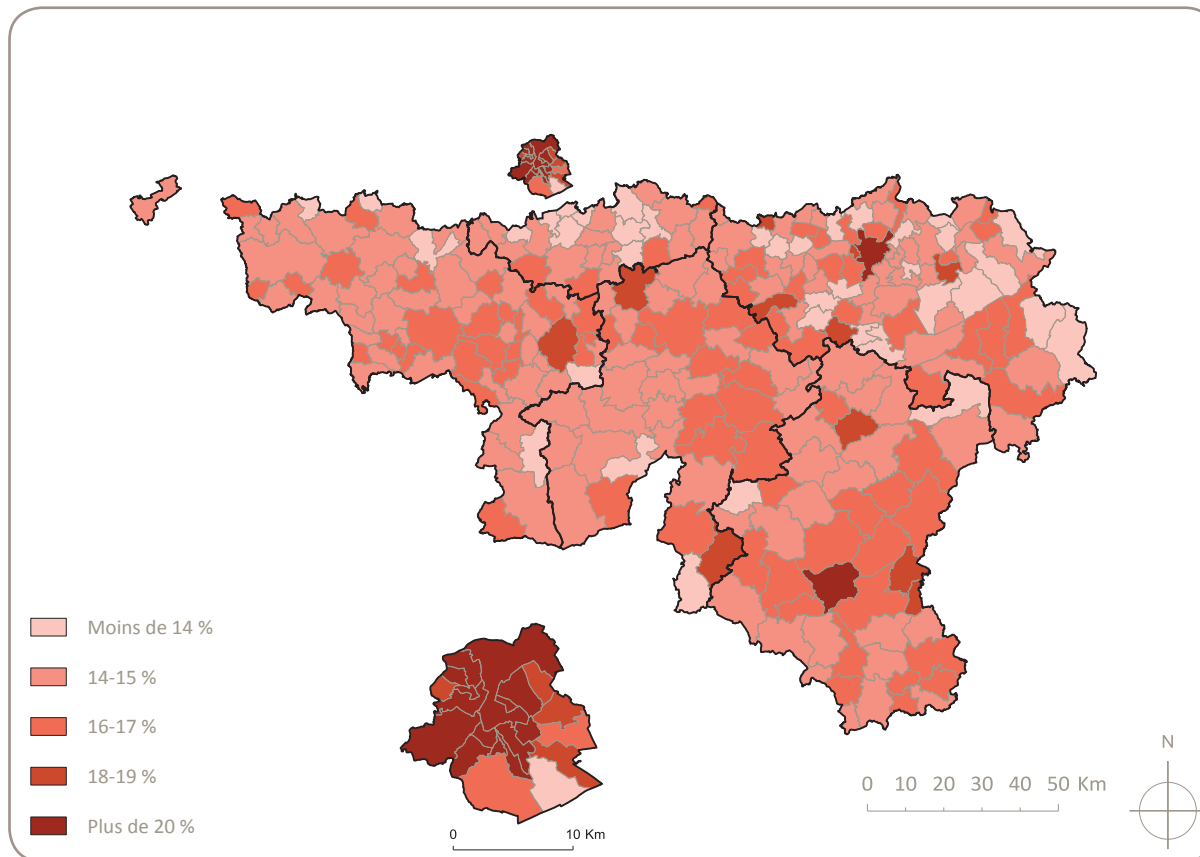


Source : DGSIE, cartographie OEJA.

Ce sont les communes du centre, de l'ouest et du nord de la région capitale, Liège et Neufchâteau qui ont plus de 20 % sur cet indicateur.

Cela signifie que pour ces communes plus d'un jeune sur cinq a entre 0 et 2 ans révolus.

Figure 56 : Part (%) des 0-2 ans parmi les moins de 18 ans – Population de droit au 1er janvier 2013



En savoir plus...

... sur votre commune

La cartographie interactive en ligne de l'OEJA,
<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5552>

Les indicateurs locaux de l'IWEPs (Wallonie),
<http://www.iweps.be/themes-categorie/indicateurs-locaux>

Les chiffres-clés de l'IBSA (Bruxelles-Capitale),
<http://www.ibsa.irisnet.be/fr/chiffres/chiffres-clés-par-commune>

Molenbeek-Saint-Jean combine une très forte proportion de jeunes mineurs à une très forte proportion de 0-2 ans. Par conséquent, la part des moins de 18 ans dans la population, déjà très élevée, ne va que se renforcer.

Les enjeux pour les politiques et services publics sont de deux ordres : répondre aux besoins d'une population ayant des caractéristiques spécifiques et prévoir les changements suffisamment à l'avance pour planifier une répartition adéquate des moyens.

D. Budget

DO		Activité		2013 initial (en 1 000 €)
11	Services généraux	16	Observatoire de l'Enfance	193
11		17	Cellule Maltraitance	190
11		19	Conseil de l'éducation aux médias	73
11		37	Protection des droits de l'enfant	383
11		38	Démocratie ou barbarie	110
15	Infrastructure	27	Maisons de jeunes	189
16	Santé	24 (partim)	Vaccination	6 636
16		25 (partim)	Dépistage anomalies métaboliques	945
16		25 (partim)	Dépistage surdité	438
16		Programme 3	Promotion de la santé à l'école	20 626
17	Aide à la jeunesse			257 601
19	Enfance			254 113
11	Culture	41	Culture-École	726
21		12 (partim)	Diffusion des arts de la scène dans le cadre scolaire	542
21		25	Théâtres pour l'enfance et la jeunesse	4 107
21		37 (partim)	Jeunesses musicales	994
22		25 (partim)	Livre de jeunesse	258

DO		Activité		2013 initial (en 1 000 €)
23		Programme 2	Jeunesse	33 081
26	Sport (b)	21 (partim)	Été Sport	1 800
26		32	Plaines de jeux	265
26		34	Insertion sociale par le sport	340
26		35 (partim)	Fédérations sportives scolaires	691
26		35 (partim)	Promotion du sport à l'école	275
26		35 (partim)	Formation des jeunes par les clubs sportifs	650
26		35 (partim)	Matériel de psychomotricité	387
Total hors enseignement				585 613
Ch. III (partim)	Enseignement (c)			6 915 579
Total	Enfance et Jeunesse (a) (d)			7 501 192
Total	Dépenses Fédération Wallonie-Bruxelles			9 545 696
(a) non compris le BIJ				
(b) non compris les centres Adepts ou le soutien aux fédérations				
(c) non compris les académies, la recherche et les enseignements à distance et de promotion sociale				
(d) crédits non dissociés				

Clé de lecture

L'estimation minimale de la part du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a pour cible directe les enfants et les jeunes, selon les intitulés du budget, s'élève à 78,50 % en 2013. Cette part minimale représentait 82,1 % du budget total de la Fédération lors de la 1^{ère} édition du Mémento publié en 2002. Elle est donc relativement stable dans le temps. Le projet de « childbudgeting » prévu dans le Plan d'actions « droits de l'enfant » 2011-2014 du Gouvernement permettrait de disposer d'une mesure plus fine des budgets qui bénéficient aux enfants et aux jeunes et d'ainsi mieux évaluer et piloter les politiques publiques qui leur sont destinées.

E. Annexes

Annexe I : Les jeunes en chiffres

La part des jeunes dans la population, Bruxelles-Capitale et Wallonie, 1991-2013 (observations) et 2023-2033 (perspectives) – Population au 1er janvier

	1993		2003		2013		2023		2033	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Bruxelles-Capitale										
Population totale	950 339		992 041		1 154 635		1 248 292		1 278 221	
Moins de 30 ans	369 249	38,9 %	385 804	38,9 %	461 921	40,0 %	499 782	40,0 %	510 194	39,9 %
Moins de 18 ans	197 275	20,8 %	212 090	21,4 %	260 307	22,5 %	294 686	23,6 %	297 058	23,2 %
0-2,5 ans	31 275	3,3 %	34 645	3,5 %	45 260	3,9 %	48 467	3,9 %	46 667	3,7 %
2,5-5 ans	40 194	4,2 %	43 730	4,4 %	58 562	5,1 %	62 263	5,0 %	61 384	4,8 %
6-11 ans	63 411	6,7 %	68 749	6,9 %	83 478	7,2 %	95 169	7,6 %	97 941	7,7 %
12-17 ans	62 395	6,6 %	64 967	6,5 %	73 007	6,3 %	88 788	7,1 %	91 066	7,1 %
18-24 ans	89 645	9,4 %	89 494	9,0 %	102 901	8,9 %	108 429	8,7 %	115 826	9,1 %
25-29 ans	82 329	8,7 %	84 220	8,5 %	98 713	8,5 %	96 667	7,7 %	97 310	7,6 %
Wallonie (y compris la Communauté germanophone)										
Population totale	3 293 352		3 368 250		3 563 060		3 728 361		3 874 211	
Moins de 30 ans	1 311 054	39,8 %	1 241 720	36,9 %	1 294 291	36,3 %	1 313 866	35,2 %	1 341 559	34,6 %
Moins de 18 ans	742 505	22,5 %	746 389	22,2 %	755 619	21,2 %	785 529	21,1 %	798 471	20,6 %
0-2,5 ans	105 804	3,2 %	97 164	2,9 %	101 714	2,9 %	106 576	2,9 %	105 440	2,7 %
2,5-5 ans	148 593	4,5 %	139 067	4,1 %	147 134	4,1 %	150 713	4,0 %	151 329	3,9 %
6-11 ans	242 295	7,4 %	250 375	7,4 %	251 379	7,1 %	259 876	7,0 %	268 686	6,9 %
12-17 ans	245 814	7,5 %	259 783	7,7 %	255 392	7,2 %	268 365	7,2 %	273 017	7,0 %
18-24 ans	324 083	9,8 %	287 564	8,5 %	321 287	9,0 %	309 409	8,3 %	320 080	8,3 %
25-29 ans	244 466	7,4 %	207 767	6,2 %	217 385	6,1 %	218 928	5,9 %	223 008	5,8 %

	1993		2003		2013		2023		2033	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Dont Communauté germanophone										
Population totale	68 471		71 571		76 090		78 083		78 982	
Moins de 30 ans	27 588	40,3 %	24 940	34,8 %	26 177	34,4 %	25 923	33,2 %	25 638	32,5 %
Moins de 18 ans	14 928	21,8 %	15 814	22,1 %	15 026	19,7 %	15 266	19,6 %	15 425	19,5 %
0-2,5 ans	3 178	4,6 %	2 554	3,6 %	2 673	3,5 %	2 871	3,7 %	2 663	3,4 %
2,5-5 ans	2 195	3,2 %	2 106	2,9 %	1 857	2,4 %	2 046	2,6 %	2 009	2,5 %
6-11 ans	4 977	7,3 %	5 614	7,8 %	4 776	6,3 %	5 112	6,5 %	5 286	6,7 %
12-17 ans	4 579	6,7 %	5 541	7,7 %	5 721	7,5 %	5 238	6,7 %	5 467	6,9 %
18-24 ans	6 647	9,7 %	5 597	7,8 %	6 986	9,2 %	6 111	7,8 %	6 205	7,9 %
25-29 ans	6 013	8,8 %	3 529	4,9 %	4 165	5,5 %	4 546	5,8 %	4 008	5,1 %
Fédération Wallonie-Bruxelles										
Population totale	4 175 220		4 288 720		4 641 605		4 898 570		5 073 450	
Moins de 30 ans	1 652 715	39,6 %	1 602 584	37,4 %	1 730 035	37,3 %	1 787 725	36,5 %	1 826 115	36,0 %
Moins de 18 ans	924 852	22,2 %	942 665	22,0 %	1 000 900	21,6 %	1 064 949	21,7 %	1 080 104	21,3 %
0-2,5 ans	133 901	3,2 %	129 255	3,0 %	144 302	3,1 %	152 172	3,1 %	149 444	2,9 %
2,5-5 ans	186 592	4,5 %	180 691	4,2 %	203 840	4,4 %	210 930	4,3 %	210 704	4,2 %
6-11 ans	300 729	7,2 %	313 510	7,3 %	330 081	7,1 %	349 933	7,1 %	361 341	7,1 %
12-17 ans	303 630	7,3 %	319 209	7,4 %	322 678	7,0 %	351 915	7,2 %	358 616	7,1 %
18-24 ans	407 081	9,7 %	371 461	8,7 %	417 202	9,0 %	411 727	8,4 %	429 701	8,5 %
25-29 ans	320 782	7,7 %	288 458	6,7 %	311 933	6,7 %	311 049	6,3 %	316 310	6,2 %

Annexe 2 : Évènements - Détails

	Filles	Garçons	Territoire couvert	Source
Âge moyen première sortie de l'enseignement (a)	20,1	19,9	Belgique	EFT, estimations DGSIE, 2009.
Âge médian 1 ^{er} départ du domicile parental (b)	22,3	23,2	Wallonie et Bruxelles-Capitale	GGP, estimations OEJAJ, 2009.
Âge moyen 1 ^{ère} cohabitation (b)	24,8	27,3	Wallonie et Bruxelles-Capitale	GGP, estimations OEJAJ, 2009.
Âge moyen avortement	27,3		Belgique	Commission d'évaluation de l'avortement (2012), chiffres de 2011.
Âge médian 1 ^{er} enfant (b)	28,4	31,3	Wallonie et Bruxelles-Capitale	GGP, estimations OEJAJ, 2009.
Âge moyen 1 ^{er} mariage	29,4	31,9	Wallonie et Bruxelles-Capitale	DGSIE, 2011.
Âge moyen 1 ^{er} achat immobilier	31,0		Belgique	Enquête Immoweb, 2011.

(a) individus de 15 à 34 ans ayant quitté l'enseignement régulier pendant au moins 1 an et ayant obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement primaire.

(b) estimation pour les individus de 30 à 34 ans.

Annexe 3 : Enquête sur la qualité de vie à l'école – Graphiques supplémentaires

Figure 57 : Cette année as-tu eu peur...

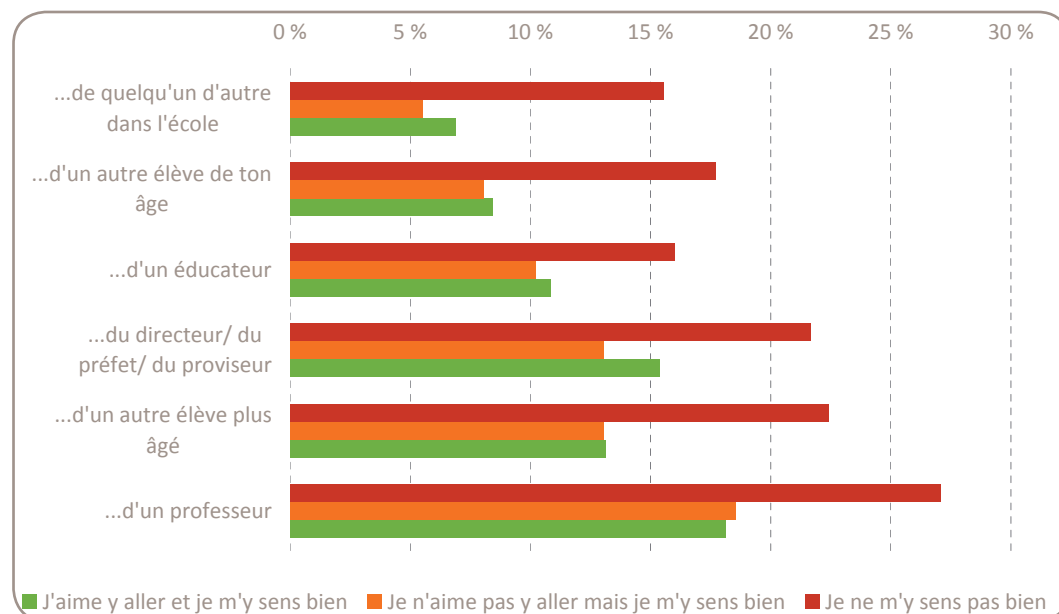


Figure 58 : Cette année as-tu eu le sentiment de vivre une situation injuste à l'école ?

Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.

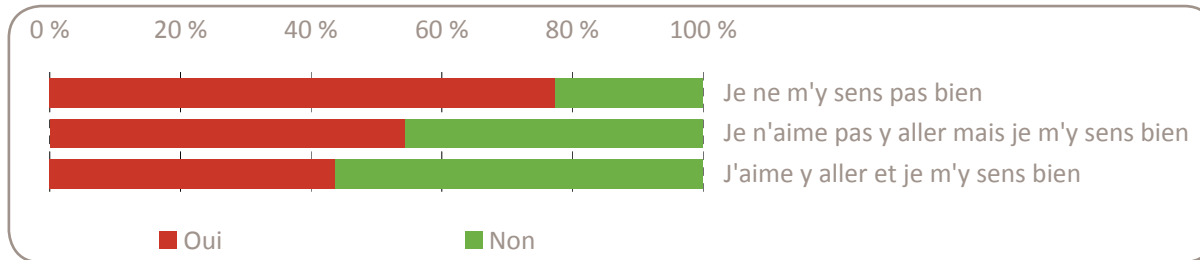
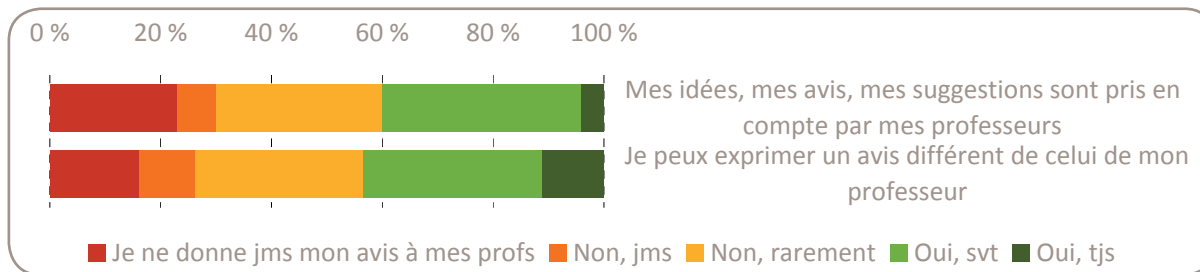


Figure 59 : Exprimer un avis différent du professeur. Avis, suggestions, etc. pris en compte.

Source :
Qualité de vie
à l'école,
2008,
1^{er} degré
secondaire.



Annexe 4 : Description des sources

Enquêtes

Enquête sur la participation des enfants et des jeunes : Plus d'un millier d'enfants et de jeunes, de 10 à 18 ans, ont été interrogés directement, à l'aide d'un questionnaire standardisé, durant les mois de novembre et décembre 2006. Ils ont ainsi détaillé, durant une petite heure, la manière dont leur avis était pris en compte dans les différentes décisions qui affectent leur existence : chez eux, à domicile ; à l'école ; dans les différents milieux de vie qu'ils fréquentent : organisations de jeunesse, clubs sportifs, groupe culturel ou artistique, etc. ; dans la vie sociale, politique, médiatique, etc. <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5321>

Enquête sur la qualité de vie à l'école : Dans une enquête auprès d'élèves du premier degré de l'enseignement secondaire, 1 000 jeunes s'expriment sur leurs conditions de vie à l'école, l'acquisition des compétences sociales et les différentes formes d'implication et de participation dans l'école et le système scolaire. <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=6254>

Enquête sur les affiliations des jeunes : Enquête quantitative réalisée en 2013 auprès de 1 500 jeunes fréquentant les quatre premières années de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette enquête se divise en deux volets : le premier porte sur le profil des jeunes interrogés, leurs réalités de vie et leurs

pratiques culturelles (compositions familiales, trajectoire scolaire, langues parlées à la maison, situation d'emploi des parents, usage des TIC, etc.). Le second volet porte sur les pratiques d'affiliation des jeunes (appartenance à des groupes formels et informels, canaux et motivations de l'affiliation, apports de l'affiliation aux jeunes, etc.). <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11489>

Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) : L'enquête HBSC est menée sous l'égide de l'OMS tous les 4 ans depuis 1982. Actuellement, plus de quarante pays, essentiellement européens, y participent. Elle a pour objectifs d'appréhender la perception qu'ont les élèves de la 5^e primaire à la 6^e secondaire de leur santé et de leur vécu au sein de l'école, de leur groupe de pairs et de leur famille ainsi que d'en analyser les déterminants. Sa périodicité permet de mesurer les évolutions, et son caractère international donne lieu à des comparaisons entre pays européens. Elle est un outil précieux pour les personnes chargées d'élaborer des stratégies de prévention en direction des jeunes. http://sipes.ulb.ac.be/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=80

Statistics on Income and Living Conditions (SILC) : C'est une enquête sur les revenus et les conditions de vie : elle constitue un outil important permettant de dresser, aux niveaux belge et européen, un état des lieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. L'objectif de cette enquête est de mettre en place un cadre global pour la production récurrente d'informations statistiques concernant l'évolution des revenus et des conditions de vie (EU-SILC) ; elle apporte des données

cohérentes, tant longitudinales que transversales, sur les revenus et la pauvreté (niveau, composition...), aux échelons à la fois national et européen. http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc/

Enquête sur les forces de travail (EFT) : C'est une enquête socio-économique auprès des ménages, dont l'objectif premier est de classer la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes exhaustifs et distincts (personnes occupées, chômeurs et inactifs). Elle fournit, sur chacune de ces catégories, des données descriptives et explicatives. Cette enquête fait partie des enquêtes par sondage sur la population active, organisées au niveau de l'UE et coordonnées par Eurostat en collaboration avec les instituts nationaux de statistique. Son but est de collecter des informations qui soient comparables au niveau européen, de recueillir et de diffuser des données importantes qui ne peuvent pas être obtenues par une autre voie (mobilité des salariés, motivations pour travailler à temps partiel, niveau d'études de la population...). http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/

Generations and Gender Programme (GGP) : L'enquête « Generations and Gender » est une enquête par panel auprès de répondants de 18 à 79 ans, élaborée à l'initiative des Nations Unies (UNECE-PAU), et mise en œuvre dans différents pays, tant à l'intérieur qu'en dehors de l'Europe. Cette étude statistique s'attache à examiner les conséquences que le vieillissement démographique, la dénatalité et la réduction de la taille des ménages ont sur les rapports au sein du couple et sur les relations entre les générations. <http://www.ggps.be>

Baromètre les jeunes dans les médias : Cette étude, réalisée par le CSA, dresse le portrait des jeunes de 3 à 30 ans tels qu'ils apparaissent dans les productions propres et coproductions des médias TV actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur la base d'un échantillon d'une semaine. Plus de 11 000 intervenants jeunes ont été identifiés et décrits pour un total de plus de 15000 heures de programmes. Une trentaine d'indicateurs ont été définis pour analyser la représentation des jeunes. Ils concernaient notamment leur identité sociale et socio-économique, leurs rôles médiatiques et sociaux, leur parole, le contexte dans lequel ils apparaissent, etc. <http://csa.be/documents/2137>

Jeunes et GSM : Plus de 2500 de jeunes dont plus d'un millier de francophones de 10 à 17 ans ont été interrogés en classe (CRIOC, octobre 2010-janvier 2011). Ils ont été questionnés entre autres sur leur possession et modalités d'achat de GSM et Smartphones, le moyen de paiement et la source de financement, leur utilisation, leur expérience de la pub, des sms non souhaités et du contrôle parental. <http://www.crioc.be/files/fr/6228fr.pdf>

Jeunes et argent de poche : Plus de 2500 de jeunes dont plus d'un millier de francophones de 10 à 17 ans ont été interrogés en classe (CRIOC, octobre-décembre 2010) afin de mesurer leurs attitudes, perceptions et comportements vis-à-vis de l'argent mis à leur disposition et notamment, le montant, la provenance et l'affectation de cet argent, ou encore les comportements individuels d'épargne. <http://www.crioc.be/files/fr/5717fr.pdf>

Recherches qualitatives et paroles d'enfants

Les paroles d'enfants citées dans le Mémento sont tirées non seulement de forums à destination des jeunes (forumdesados.net, [Teemix](http://Teemix.com), jeuxvideos.com, [Planète-Ados](http://Planète-Ados.com), taSanté.com), mais aussi de recherches commanditées par l'OEJAJ et du baromètre « Jeunes dans les médias » (CSA). En plus des paroles issues des focus groups mis en place lors de la recherche sur les affiliations des jeunes (voir les enquêtes quantitatives), deux recherches qualitatives commanditées par l'OEJAJ ont été particulièrement mobilisées:

- *Ce que les enfants entendent par bien-être et les leçons à en tirer pour la définition d'indicateurs de bien-être*, Synergies & Actions pour l'OEJAJ (novembre 2008) : C'est une enquête qualitative qui a permis de recueillir le témoignage d'enfants de 6 à 15 ans sur leur conception et leur compréhension du bien-être. <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=4340>
- *Le vécu des enfants vivant dans la pauvreté*, Sonecom pour l'OEJAJ (septembre 2010) : C'est une recherche qualitative participative auprès d'enfants de 6 à 12 ans. L'objectif est de rendre compte des expériences des enfants qui vivent dans la pauvreté, de repérer les stratégies qu'ils développent pour avoir une emprise sur leur vie et de dresser des portraits contrastés des enfants vivant dans la pauvreté. <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=7282>

Sources administratives

Les Indicateurs de l'enseignement, <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2264>

DGSIE (Statistics Belgium - StatBel), <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/>

IWEPS, <http://www.iweps.be/>

ONE, <http://www.one.be/index.php?id=rappports-d-activites>

Inspiration

THE CHILDREN'S SOCIETY

- The Children's Society
- *The Good Childhood. Report 2012. A review of our children's well-being*, janvier 2012.
- The Children's Society, *Promoting positive well-being for children. A report for decision-makers in parliament, central government and local areas*, 2012.
- Plus de publications sont disponibles sur le site <http://www.childrency.org.uk/well-being>

L'ENQUÊTE HBSC EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- Decant P., de Smet P., Favresse D., Godin I. La santé des élèves de 5^e et 6^e années primaires : résultats de l'enquête HBSC 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Service d'Information Promotion Éducation Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, février 2013.
- Moreau N., de Smet P., Godin I. La santé des élèves de l'enseignement secondaire : résultats de l'enquête HBSC 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Service d'Information Promotion Éducation Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, février 2013.
- Favresse D., de Smet P., Godin I. La santé des élèves de l'enseignement secondaire : résultats de l'enquête HBSC 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Service d'Information Promotion Éducation Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, février 2013.
- Plus d'informations sur le site <http://sipes.ulb.ac.be>

UNICEF, CENTRE DE RECHERCHE INNOCENTI

- UNICEF, Centre de recherche Innocenti, *Mesurer la pauvreté des enfants*, Bilan Innocenti 10, mai 2012.
- UNICEF, Centre de recherche Innocenti, *Le bien-être des enfants dans les pays riches*, Bilan Innocenti 11, avril 2013.
- Les bilans Innocenti, ainsi que les Working Papers de ce centre de recherche peuvent être consultés sur <http://www.unicef-irc.org/>

OCDE

Martine Durand, OCDE, *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-Being*, OECD Publishing, 2013.

Citation originale de la partie introductive : "Not long ago, the received wisdom was that "we don't know enough" about subjective well-being to build it into measures of societal progress. However, as the evidence documented in these Guidelines shows, we in fact know a lot – perhaps more than we realised until we gathered all the relevant material for this report – and in particular that measures of subjective well-being are capable of capturing valid and meaningful information."

LES PRÉNOMS DES ENFANTS

Le nuage formant le mot « Bien-être » en page de garde a été inspiré par les prénoms des enfants les plus fréquemment donnés dans la Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie en 2009 : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/autres/noms/pre/>

Annexe 5 : L'activité des services

Fédération Wallonie-Bruxelles, <http://www.directionrecherche.cfwb.be>

Enseignement, <http://www.enseignement.be>

ONE, <http://www.one.be>

Aide à la Jeunesse, <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be>

Service Jeunesse, <http://www.servicejeunesse.cfwb.be>

ADEPS, <http://www.adeps.be>

Santé, <http://www.sante.cfwb.be/>

Annexe 6 : Les publications de l'OEJAJ

« Évaluation des dispositifs particuliers des organisations de jeunesse », Avril 2014

« Les mécanismes d'affiliation des jeunes de 12 à 16 ans en FWB », Mars 2014

« Qu'ont à nous apprendre les "NEETs" ? », Mars 2014

« Vade-mecum : La participation des enfants et des jeunes aux décisions publiques », Février 2014

« L'accueil de la petite enfance : une perspective internationale », En'jeux WP#3, Janvier 2014

« Exclusion scolaire définitive - Principes directeurs et Recommandations (En collaboration avec le DGDE, ChanGements pour l'égalité et AtMOsphères) », Décembre 2013

« Jeunes et Médias : Le guide des bonnes pratiques (En collaboration avec le CSA et le Service Jeunesse) », Octobre 2013

« Les politiques communales en matière d'enfance et de jeunesse », En'jeux WP#2, Septembre 2013

« Évaluation intermédiaire du Plan d'actions Droits de l'Enfant », Septembre 2013

« Réalisation d'un inventaire raisonné d'indicateurs et de données de statistiques locales », Juillet 2013

« Du placement d'enfants : Définir et quantifier pour réaliser les droits des enfants placés », En'jeux WP#1, Juillet 2013

« Enquête rétrospective sur des parcours de jeunes ayant connu une « inflexion positive » », Décembre 2012

« L'accueil temps libre en Fédération en Wallonie-Bruxelles : État des lieux », Décembre 2012

« Portrait des écoles de devoirs en Fédération Wallonie-Bruxelles », Décembre 2012

« Élaboration d'indicateurs de développement de l'accueil et de l'éducation des enfants de 0 à 3 ans », Octobre 2012

« Les droits de l'enfant en Belgique : l'heure du bulletin », Octobre 2012

« Travaux scolaires à domicile : quelle place dans la vie des enfants de l'enseignement primaire », Août 2012

« Parcours des jeunes et transitions », Février 2012

« Application de la Convention Internationale des droits de l'enfant - Rapport du Gouvernement au Parlement - 2011 », Janvier 2012

« Comprendre les mécanismes de sortie de l'aide à la jeunesse », Décembre 2011

« Évaluation des politiques publiques : fondements méthodologiques », Septembre 2011

« Comment redéployer l'information des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles ? », Juin 2011

« Bien-être à l'école : Rapport final », Novembre 2010

« Bien-être à l'école : Étude statistique », Novembre 2010

« Bien-être à l'école : Résumé - Chiffres clés : les raisons de se réjouir et les raisons d'être vigilant », Novembre 2010

« Les droits de l'enfant en Belgique : quelles sont les obligations de l'État », Novembre 2010

« Recherche qualitative participative sur le vécu des enfants de 6 à 12 ans vivant dans la pauvreté en Communauté française », Septembre 2010

« Vade-mecum à l'usage des travailleurs sociaux qui veulent se lancer dans une démarche d'évaluation par leurs bénéficiaires », Septembre 2010

« Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants : synthèse bibliographique », Juin 2010

- « Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants : vade-mecum », Juin 2010
- « Adaptation childfriendly du rapport triennal du gouvernement de la Communauté française concernant les droits de l'enfant », Janvier 2010
- « Adaptation childfriendly des résultats de l'enquête sur la participation », Janvier 2010
- « Recherche qualitative sur les projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes : Rapport final », Novembre 2009
- « Recherche qualitative sur les projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes : Synthèse de la Recherche », Novembre 2009
- « Recommandations au futur Gouvernement de la Communauté française issues des études, analyses et exercices relatifs à l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse », Juin 2009
- « Accrochage scolaire... vers un référentiel commun : Synthèse », Mai 2009
- « Synthèse des rapports annuels des CAAJ en 2007 », Février 2009
- « Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants », Février 2009
- « Rapport du Gouvernement de la Communauté française au Parlement de la CF relatif à l'application de la CIDE. », Février 2009
- « Étude sur les demandes et les prises en charge dans les services d'accueil spécialisé de la petite enfance (SASPE) : rapport final », Janvier 2009
- « Accrochage scolaire...Vers un référentiel commun », Novembre 2008
- « Accrochage scolaire...Vers un référentiel commun : Résumé », Novembre 2008
- « Comment mobiliser les ressources des acteurs afin de favoriser une prise en charge plus rapide et plus adéquate des mineurs en situation d'absentéisme ou de décrochage scolaire ?Vers un référentiel commun », Novembre 2008
- « Rapport du Gouvernement de la Communauté française au Parlement de la Communauté française relatif à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant - Décret du 28 janvier 2004 – Publication n° 2 », Novembre 2008
- « Ce que les enfants entendent par bien-être et les leçons à tirer pour le choix et la définition d'indicateurs de bien-être. », Novembre 2008
- « Journée nationale des droits de l'enfant : Bonnes pratiques de participation des enfants et des jeunes : Coup2pouce, Stampmedia et Philocité. Capsules vidéos », Novembre 2008
- « Rencontres provinciales de décembre 2007 et janvier 2008 avec les coordinateurs communaux ATL : Évaluation de la qualité », Mars 2008
- « Nouvelles statistiques de l'Aide à la jeunesse : Analyse des données issues de la base de données Sigmajed 2002-2006 », Avril 2008
- « DVD "Les temps des enfants" : Une réalisation de Jacques Duez », Novembre 2007
- « Indicateurs et bien-être : quelques balises : Note de travail », Octobre 2007
- « Séminaire de réflexion et d'échanges sur la question de la collaboration entre praticiens de terrain et chercheur », Mai 2007
- « Enquête sur la participation des enfants et des jeunes de 10 à 18 ans - Rapport final », Avril 2007
- « Étude sur l'articulation entre les services de première ligne et les services de l'aide à la jeunesse : Synthèse et perspectives », Janvier 2007
- « Des enfants qui ont beaucoup à dire : Les regards des enfants sur leur éducation scolaire et familiale », Avril 2007

« Actes de la journée d'étude sur les "Droits de l'Enfant en Belgique" - 9 novembre 2006 », Mai 2007

« MJ-AMO : Annexes », Novembre 2006

« MJ-AMO : Portraits contrastés et points de convergence », Janvier 2007

« Services d'aide en milieu ouvert : Un état des lieux », Décembre 2006

« Rencontres provinciales de juin 2006 avec les coordinateurs communaux ATL : Évaluation de la fonction de coordinateur », Octobre 2006

« Évaluation du décret du 20 juin 1980 fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse », Novembre 2006

« Maisons de Jeunes : Un état des lieux », Novembre 2006

« Les temps des enfants : Une étude documentaire », Mai 2004

« Réalisation d'un cadastre des outils existants en matière de promotion de l'alimentation saine dans les milieux d'accueil extrascolaires », Mai 2006

« Les milieux d'accueil - ONE - 2004 », Mai 2005

« Actualisation de la cartographie de mars 2000 du secteur de l'aide à la jeunesse - Nouvelle situation au 1^{er} mars 2004 », Mars 2005

« Étude de faisabilité d'une enquête sur la vie sociale des 11-15 ans en Communauté française », Juillet 2004

« Portrait de l'enfance en Belgique : Rapport final », Novembre 2005

« Le regard de l'enfant sur son éducation : Une double perspective : longitudinale et transversale », Juin 2005

« En synthèse : l'évolution des politiques d'enfance et de jeunesse au XX^e siècle en Belgique et en Communauté française », Octobre 2005

« Les politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XX^e siècle en Belgique et en Communauté française », Mai 2005

« Les enfants de moins de 6 ans dans le recensement de 2001 », Décembre 2006

« Rapport OEJAJ et Mémento 2005 », Juin 2006

« ATL : un kaléidoscope d'initiatives »,

« Carrefours de l'Aide à la jeunesse : Rapport de synthèse », Mars 2006

« Étude sur l'articulation entre les services de 1^{ère} ligne et les services d'aide à la jeunesse (SAJ) – SONECOM : Rapport final : Analyse des entretiens individuels et des tables rondes », Janvier 2006

« Portrait des enfants en Belgique : Les conditions de vie. Analyse des données des questionnaires adultes et ménage du PSBH 1992-2002 », Novembre 2005

« Rapport du Gouvernement de la Communauté française au Parlement de la Communauté française relatif à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant - Décret du 28 janvier 2004 – Publication n°1 », Novembre 2005

« CD-ROM - Base de données : références de dispositifs contribuant à l'information et à l'éducation en matière de droits de l'enfant », Novembre 2005

« L'accueil des enfants en dehors des heures scolaires en Communauté française : État des lieux. Points de vue », Décembre 2004

« Les effets de la réforme des services privés de l'aide à la jeunesse : premiers échos », Avril 2004

« Les jeunes dans les arrondissements judiciaires en 2002 », Mars 2004

« Pauvreté-Inclusion. Plan d'action national d'inclusion. Recherche-Action-Formation-Indicateurs de pauvreté », Décembre 2003

- « Base de données des recherches et études concernant les jeunes (12 à 25-30 ans) réalisées en Belgique et dans l'Union européenne », Décembre 2003
- « Les jeunes vus par la recherche scientifique. Colloque : La Marlagne 17 octobre 2003 », Octobre 2003
- « Inventaire des dispositifs de diffusion et de formation aux droits de l'enfant », Septembre 2003
- « Ouvrir mon quotidien : l'avis des enseignants et des élèves », Juin 2003
- « Le placement des jeunes enfants en Communauté française 1999-2000 : une synthèse », Juin 2003
- « Rapport OEJAJ et Mémento 2002 », Juin 2003
- « Actes de la journée d'étude du 21 juin 2002. L'application en Belgique de la Convention internationale des droits de l'enfant », Mai 2003
- « Les services de prise en charge de mineurs d'âge scolaire exclus ou en situation de crise - Articles 30 et 31 du décret du 30 juin 1998 », Novembre 2002
- « État des lieux de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires. Une première synthèse », Avril 2003
- « Article 56 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse. Note sur les hypothèses d'application », Mars 2003
- « Les raisons de placement des jeunes enfants en Communauté française », Décembre 2002
- « Les jeunes enfants dans les services privés de l'aide à la jeunesse. Recensement 1999-2000 », Décembre 2002
- « Accueil de crise de l'ONE : Recensement des prises en charge 1999-2000 », Décembre 2002
- « Journée nationale des droits de l'enfant. "Des enfants nous ont dit". - Fardes de distribution avec textes des interventions », Novembre 2002
- « Rapport du Comité d'accompagnement - Année 2001 », Juin 2002
- « Les écoles de devoirs en Communauté française », Mai 2002
- « Jeunes délinquants et mesures judiciaires : la parole des jeunes. Note de synthèse à l'usage des professionnels », Février 2002
- « État des lieux de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires. Brochure et CD-ROM », Décembre 2001
- « Examen thématique. "Politique d'éducation et de garde des jeunes enfants" en Communauté française », Décembre 2001
- « Journée nationale des droits de l'enfant. "Des acteurs prennent la parole". Actes », Novembre 2001
- « Articulation des sphères privée et professionnelle : vers une recomposition des rôles et des actions ? Communication au colloque organisé à Gembloux les 8 et 9 novembre 2001 », Novembre 2001
- « Convention des droits de l'enfant. Rapport alternatif des ONG belges. Coordination des ONG pour les droits de l'enfant », Septembre 2001
- « Jeunes délinquants et mesures judiciaires : la parole des jeunes : rapport final », Septembre 2001
- « Cartographie - Prévention générale en aide à la jeunesse », Juillet 2001
- « L'apport de la fonction de directeur de l'aide à la jeunesse », Juillet 2001
- « Rapport du Comité d'accompagnement - Années 1999-2000 », Juin 2001
- « Étude comparative des zones prioritaires dans les politiques de discrimination positive », Avril 2001

« Cartographie et données du secteur de l'aide à la jeunesse », Mars 2000

« Le contexte de la violence des jeunes. Note de travail », Décembre 1999

« La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant... dix ans déjà », Novembre 1999

Table des matières

A. Mettre les enfants au centre du questionnement	5
1. Cadre général.....	5
2. Mesurer le bien-être des enfants et des jeunes	7
3. Niveau de bien-être général des enfants et des jeunes.....	8
4. Droits et événements.....	10
5. Les âges des politiques sectorielles	14
B. Les six priorités	17
1. Avoir des relations positives avec la famille et les amis	17
1.1. Les amis.....	18
1.1.1. Les amis.....	18
1.1.2. Les groupes de pairs	19
1.1.3. Les relations entre enfants à l'école.....	20
1.2. Les adultes – famille et entourage.....	21
1.2.1. Stabilité.....	21
1.2.2. Qualité des relations familiales	23
1.2.3. La qualité des relations avec les autres adultes référents.....	28
2. Avoir une perception positive de soi et une identité respectée	29
2.1. Apparence.....	29
2.2. Confiance en soi	32
3. Activités et emploi du temps : avoir les opportunités de participer à des activités épanouissantes.....	35

4. Environnement de vie : disposer d'un logement et d'un quartier sûr et adapté.....	41
4.1. Logement	41
4.2. Quartier	42
4.3. Environnement scolaire : safety, facilities and ressources	44
5. Argent et biens de consommation : disposer de ce qui est nécessaire en suffisance	45
5.1. L'argent et la possession de biens.....	45
5.2. Éléments de déprivation	47
6. Disposer des conditions pour apprendre et se développer	49
6.1. Santé	49
6.2. L'accès au jeu et aux loisirs	51
6.3. Accès aux milieux d'accueil et à l'école	53
6.4. Redoublement / Retard scolaire	54
6.5. À l'école	57
6.6. La famille, le domicile et l'école : conditions pour étudier et stabilité	58
6.7. La vision du futur et perception de l'utilité des apprentissages.....	60
6.8. Stress.....	61
6.9. Relations avec les professeurs et participation.....	62
C. Éléments de contexte démographique : les enfants et les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles	65
D. Budget.....	72
E. Annexes	74
Annexe 1 : Les jeunes en chiffres	74
Annexe 2 : Évènements - Détails.....	76

Annexe 3 : Enquête sur la qualité de vie à l'école – Graphiques supplémentaires	77
Annexe 4 : Description des sources.....	79
Annexe 5 : L'activité des services.....	82
Annexe 6 : Les publications de l'OEJAJ	83
Index.....	91

Index

Figure 1 : Les six priorités du bien-être de l'enfant.....4	Figure 14 : La dernière fois qu'une décision importante te concernant a été prise, as-tu donné ton avis ?26	Figure 25 : Télévision / DVD : Combien d'heures par jour environ regardes-tu habituellement la télévision (...) pendant ton temps libre ? – jours d'école. 35
Figure 2 : Quartiles de perception globale de sa vie (échelle de 0 – pire vie possible – à 10 – meilleure vie possible) 9	Figure 15 : Avis général sur la participation des jeunes : Es-tu d'accord avec les phrases suivantes... ..27	Figure 26 : Nombre d'affiliations formelles en fonction de l'accès aux vacances 37
Figure 3 : Droits et événements..... 10	Figure 16 : En général, lorsque les personnes suivantes prennent une décision importante qui te concerne,28	Figure 27 : Distribution des âges dans les Baromètres diversité / égalité 2013 et dans la population 38
Figure 4 : À l'heure actuelle, combien de vrais amis et vraies amies as-tu ? 18	Figure 17 : Penses-tu que ton corps est... ..29	Figure 28 : Rôle et statut des jeunes dans les médias..... 39
Figure 5 : Activité du premier groupe de pairs cité comme important 19	Figure 18 : Pour le moment, fais-tu un régime ou autre chose pour perdre du poids ? 30	Figure 29 : Thèmes et lieux d'expression des jeunes dans les médias 40
Figure 6 : Ennemis, agressions et peurs.....20	Figure 19 : Combien de fois par semaine prends-tu un petit déjeuner ? 31	Figure 30 : Population vivant dans un ménage surpeuplé ou dans un logement ayant des problèmes de qualité. 41
Figure 7 ; Structure familiale.....21	Figure 20 : Confiance en soi32	Figure 31 : Appréciation du quartier. 42
Figure 8 : As-tu une autre famille ou une autre maison ?21	Figure 21 : Personnellement, tu penses avoir... ..33	Figure 32 : De ton point de vue, dans ton quartier... .. 43
Figure 9 : Changements familiaux et de domicile, année écoulée22	Figure 22 : Sport : En dehors des heures d'école, combien d'heures par semaine fais-tu habituellement du sport pendant ton temps libre au point de transpirer ou d'être essouffé(e) ? 35	Figure 33 : Sentiment de sécurité et commodités. 44
Figure 10 : Nombre de (demi-)frères ou (demi-)soeurs avec qui le jeune vit au moins une partie du temps22	Figure 23 : Ordinateur / Internet : Combien d'heures par jour environ utilises-tu un ordinateur pour participer à des forums de discussion (des « chats »), surfer sur internet, envoyer du courrier électronique (des e-mails), faire des devoirs pendant ton 35	Figure 34 : Taux de risque de pauvreté, exclusion sociale et déprivation matérielle sévère, 45
Figure 11 : Est-il facile ou non pour toi de parler des choses qui te préoccupent vraiment (des choses importantes, graves...) avec les personnes suivantes ? (mère / père)23	Figure 24 : Jeux vidéos : Combien d'heures par jour environ joues-tu habituellement à des jeux sur un ordinateur ou sur une console (...) pendant ton temps libre ? – jours d'école. 35	Figure 35 : Pourcentage d'enfants vivant dans des ménages où il n'est pas possible de... 47
Figure 12 : Ta vie personnelle peut être concernée par les choses suivantes. As-tu déjà parlé avec des adultes à ce propos ?24		Figure 36 : Dirais-tu que ta santé est : excellente, bonne, assez bonne, mauvaise ? 49
Figure 13 : Avis général sur la participation des jeunes : Es-tu d'accord avec les phrases suivantes25		Figure 37 : Accès au jeu et aux loisirs (Belgique) – Éléments de déprivation. 51

Figure 38 : Accès aux vacances (partir au moins une semaine chaque année) en fonction de la présence d'un parent en emploi dans le foyer52

Figure 39 : Taux de couverture (subv. et non subv. par arrondissement – 201153

Figure 40 : Évolution du taux de redoublement global de l'enseignement primaire et secondaire ordinaires (hors CÉFA)54

Figure 41 : Répartition à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire - Année scolaire 2010-201155

Figure 42 : Interruptions prématurées de scolarité - moyennes annuelles55

Figure 43 : Sentiment de bien-être à l'école57

Figure 44 : Sentiment de bien-être et changements58

Figure 45 : Perception de l'utilité des apprentissages60

Figure 46 : Es-tu stressé(e) par le travail scolaire ?61

Figure 47 : Est-ce que les situations suivantes te stressent ou te font peur ?61

Figure 48 : Je trouve que mes professeurs...62

Figure 49 : La dernière fois qu'une décision importante...63

Figure 50 : Part de différentes classes d'âges dans la population, Bruxelles-Capitale et Wallonie, 2001 et 201165

Figure 51 : Évolution de la population de différentes classes d'âges dans la population, Bruxelles-Capitale et Wallonie, 1991-2011 (observation) et 2012-2060 (perspectives)66

Figure 52 : Taux de natalité (naissances pour 1 000 habitants), Bruxelles-Capitale et Wallonie, 1971-201067

Figure 53 : Structure de la population (pour mille habitants) au 1er janvier 2011 et comparaison avec le 1er janvier 200168

Figure 54 : Situation des 3 plus grandes villes wallonnes69

Figure 55 : Part (%) des moins de 18 ans dans la population communale – Population de droit au 1er janvier 201170

Figure 56 : Part (%) des 0-2 ans parmi les moins de 18 ans –71

Figure 57 : Cette année as-tu eu peur...77

Figure 58 : Cette année as-tu eu le sentiment de vivre une situation injuste à l'école ?78

Figure 59 : Exprimer un avis différent du professeur. Avis, suggestions, etc. pris en compte.78

... dormir parce
qu'après je rêve et
j'aime rêver [...].

... dessiner
et représenter
ma réalité,
coucher ma
sensibilité sur le
papier.

... mes
anciennes
amours, et j'aime
en créer de
nouvelles, et les
voir grandir.

J'aime ...

... donner du
bonheur aux
gens, sans rien
demander en
retour [...].

... sortir,
faire la fête,
traîner dans des
bars, aller en
boîte.

... le partage, la
convivialité.



Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
rue du Commerce 68 A
B - 1040 Bruxelles
Tél. : +32 (0) 2 413 37 65
Courriel : observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be
Site : <http://www.oejaj.cfwb.be>

